

Université de Montréal

**L'art de raconter une bonne histoire : une analyse de la couverture
médiatique des gangs de rue au Québec**

par
Patricia Brosseau

École de criminologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de M. Sc. en criminologie

Avril 2013

© Patricia Brosseau, 2013

RÉSUMÉ

Les médias accordent une grande importance aux faits divers et aux évènements criminels. Toutefois, ceux-ci ne sont pas tous rapportés systématiquement et de la même manière. Le traitement médiatique d'un évènement dépend généralement de son sensationnalisme. Plus un évènement est sensationnel, plus les médias auront tendance à lui accorder de l'importance et à en laisser d'autres, moins sensationnels, de côté. Bien que les gangs de rue soient très présents dans le contenu médiatique depuis plusieurs années, très peu d'études permettent d'évaluer dans quelle mesure le phénomène est intéressant pour les médias par rapport à l'ensemble de l'actualité criminelle. Étant donné l'importance que prend le contenu médiatique au sein d'une société, le mémoire s'attarde donc à cette question, de manière à déterminer si les nouvelles au sujet des gangs de rue sont traitées différemment des autres nouvelles de nature criminelle. Le corpus à l'étude totalise 417 reportages de Radio-Canada diffusés sur leur chaîne télévisée et leur site Internet, dont 210 portent sur les gangs de rue et 207 sont des nouvelles-témoins. Les résultats suggèrent que les médias audiovisuels et numériques présentent un aspect particulier du phénomène au public. Les reportages au sujet des gangs de rue sont également plus détaillés et profitent d'un traitement médiatique plus important que les autres, peu importe le médium d'information utilisé. Ainsi, indépendamment des éléments classiques qui déterminent ce qui fait une bonne nouvelle, les événements impliquant des gangs et leurs membres semble recevoir un traitement médiatique particulier.

Mots clés : Gangs de rue, médias audiovisuels, médias numériques, éléments d'attrait médiatique, couverture médiatique

ABSTRACT

The media attribute a great significance to criminal events. However, those are not all reported in the same way. The media treatment of one generally depends of its sensationalism. The more impressive the event is, the more importance will be given by the media. Although street gangs have been very much present in the news content for several years, very few studies have assessed the extent to which the phenomenon is appealing to the media in relation to all criminal news. Considering the importance of media content and its impact on our society, the present study focuses on this question in order to determine whether the news about street gangs are treated differently. The sample of this study consists of 417 reports from Radio-Canada's TV channel and Internet content, from that 210 are related to street gangs and 207 don't bear on the phenomenon. The results suggest that the audiovisual and digital media present a more specific aspect of the phenomenon. Reports about street gangs are also more detailed and benefit from a greater mediatic treatment, regardless the medium of information used. Independently of the components that determine what make good news, the events involving street gangs and their members seem to receive a special media treatment.

Keywords : Street gangs, audiovisual media, digital media, components of newsworthiness, media coverage

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------------|
| RESUME | ii |
| ABSTRACT | iii |
| TABLE DES MATIERES | iv |
| LISTE DES TABLEAUX | vii |
| REMERCIEMENTS | ix |
| INTRODUCTION | 1 |
| CHAPITRE 1 : RECENSION DES ECRITS | 6 |
| 1.1 Le contenu médiatique : l'information de divertissement..... | 7 |
| 1.2 Le contenu médiatique en matière de criminalité | 8 |
| 1.2.1 La nature des délits | 8 |
| 1.2.2 Les caractéristiques des personnes impliquées..... | 9 |
| 1.3 La couverture médiatique des gangs de rue : l'image de la presse écrite | 11 |
| 1.3.1 La couverture médiatique des gangs de rue aux États-Unis..... | 12 |
| 1.3.2 La couverture médiatique des gangs de rue au Canada | 14 |
| 1.3.3 La couverture médiatique des gangs de rue au Québec..... | 15 |
| 1.4 Les gangs de rue : un élément potentiellement attrayant | 18 |
| 1.5 L'influence du médium d'information..... | 21 |
| 1.5.1 Le contenu de la nouvelle..... | 21 |
| 1.5.2 L'ampleur du traitement médiatique..... | 22 |
| 1.6 Problématique | 23 |
| CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE | 27 |
| 2.1 La source des données..... | 28 |
| 2.2 Les critères de sélection | 28 |

| | | |
|------------------------------------|--|-----------|
| 2.3 | La codification des données et les variables à l'étude | 30 |
| 2.3.1 | Les variables relatives à la présence des gangs de rue..... | 30 |
| 2.3.2 | Les variables relatives aux caractéristiques des évènements | 31 |
| 2.3.2.1 | La nature des évènements | 31 |
| 2.3.2.2 | Les caractéristiques des personnes impliquées dans l'évènement..... | 32 |
| 2.3.3 | Les variables relatives au contenu des reportages | 33 |
| 2.3.3.1 | La description des évènements rapportés..... | 33 |
| 2.3.3.2 | La description des personnes impliquées dans l'évènement | 35 |
| 2.3.4 | Les variables relatives à l'ampleur du traitement médiatique | 36 |
| 2.3.4.1 | La répétition du contenu..... | 36 |
| 2.3.4.2 | La longueur/durée du reportage..... | 37 |
| 2.3.4.3 | Le format du reportage..... | 37 |
| 2.3.4.4 | L'importance des images | 38 |
| 2.4.4.6 | L'ampleur générale du traitement médiatique..... | 40 |
| CHAPITRE 3 : RESULTATS..... | | 42 |
| 3.1 | La description de la couverture médiatique des gangs de rue | 43 |
| 3.1.1 | Les caractéristiques des évènements rapportés | 43 |
| 3.1.2 | Le contenu des reportages | 47 |
| 3.1.3 | L'ampleur du traitement médiatique..... | 52 |
| 3.2 | L'influence des gangs de rue sur le traitement de la nouvelle..... | 54 |
| 3.2.1 | Les caractéristiques des évènements rapportés | 55 |
| 3.2.2 | Le contenu des reportages..... | 57 |
| 3.2.3 | L'ampleur du traitement médiatique..... | 61 |
| 3.3 | Les gangs de rue comme élément favorisant l'attrait médiatique d'une nouvelle..... | 64 |
| 3.3.1 | La sélection des prédicteurs..... | 64 |

| | | |
|--|--|-----------|
| 3.3.2 | Les modèles relatifs au contenu des reportages..... | 65 |
| 3.3.3 | Les modèles relatifs au traitement médiatique | 74 |
| CHAPITRE 4 : INTERPRETATION DES RESULTATS ET CONCLUSION | | 80 |
| 4.1 | La synthèse des résultats | 81 |
| 4.1.1 | La couverture médiatique des gangs de rue : l’art de raconter une histoire | 81 |
| 4.1.1.1 | Des histoires simplifiées | 81 |
| 4.1.1.2 | Des histoires mises en valeur | 85 |
| 4.1.2 | Les nouvelles au sujet des gangs de rue : l’art de construire de bonnes histoires | 87 |
| 4.2 | Les limites de l’étude | 89 |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES | | 92 |
| APPENDICE (ANNEXE)..... | | X |
| Annexe 1 | Tableau de contingence entre les prédicteurs | xi |

LISTE DES TABLEAUX

| | | |
|--------------|---|----|
| Tableau I | Caractéristiques des évènements rapportés | 44 |
| Tableau II | Caractéristiques des personnes impliquées dans l'évènement | 46 |
| Tableau III | Nombre d'éléments donnés pour décrire les évènements rapportés | 47 |
| Tableau IV | Statistiques descriptives des éléments utilisés pour décrire les évènements rapportés | 48 |
| Tableau V | Statistiques descriptives des éléments utilisés pour décrire les personnes impliquées dans l'évènement | 50 |
| Tableau VI | Statistiques descriptives relativement à la répétition du contenu | 52 |
| Tableau VII | Statistiques descriptives des indicateurs relatifs à l'ampleur du traitement médiatique des évènements rapportés..... | 53 |
| Tableau VIII | Statistiques descriptives relatives aux types d'images présentées | 54 |
| Tableau IX | Relations entre les caractéristiques des évènements rapportés et la présence de gangs de rue | 55 |
| Tableau X | Relations entre les caractéristiques des personnes impliquées dans l'évènement et la présence des gangs de rue..... | 56 |
| Tableau XI | Relations entre le nombre d'éléments donnés pour décrire l'évènement et la présence des gangs de rue | 57 |
| Tableau XII | Relations entre les éléments donnés pour décrire l'évènement et la présence des gangs de rue..... | 58 |
| Tableau XIII | Relations entre les éléments donnés pour décrire les personnes impliquées dans l'évènement et la présence des gangs de rue..... | 60 |
| Tableau XIV | Relations entre la répétition du contenu et la présence des gangs de rue | 61 |
| Tableau XV | Relations entre les indicateurs relatifs à l'ampleur du traitement médiatique et la présence des gangs de rue..... | 62 |
| Tableau XVI | Relations entre le type d'images présentées et la présence des gangs de rue | 63 |
| Tableau XVII | Régression linéaire multiple sur le nombre d'éléments donnés pour décrire les évènements rapportés..... | 66 |

| | | |
|---------------|---|----|
| Tableau XVIII | Régressions logistiques sur l'ajout de compléments d'information dans les reportages | 68 |
| Tableau XIX | Régressions logistiques sur les éléments donnés pour décrire traditionnellement les personnes impliquées dans l'évènement | 70 |
| Tableau XX | Régressions logistiques sur les éléments donnés pour décrire précisément les personnes impliquées dans l'évènement..... | 71 |
| Tableau XXI | Régression logistique sur la répétition du contenu | 74 |
| Tableau XXII | Régressions linéaires multiples sur les indicateurs relatifs à l'ampleur du traitement médiatique..... | 76 |
| Tableau XXIII | Régressions logistiques sur les types d'images présentées dans les reportages | 78 |

REMERCIEMENTS

Merci avant tout à mon directeur, Jean-Pierre Guay, pour ses idées, mais surtout pour avoir fait preuve d'un enthousiasme continuels envers le projet. S'il y a quelqu'un qui a su trouver les mots pour motiver ce travail acharné, c'est bien lui.

Merci à mon collaborateur, la Société Radio-Canada, pour leur importante contribution à la réalisation de ce mémoire. Merci particulièrement à Patrick Monette de m'avoir ouvert les portes de la médiathèque ainsi qu'à Amapola Alares d'avoir mis à ma disposition tout le matériel nécessaire et de m'avoir si gentiment accueillie à chacune de mes visites.

Merci à ma famille et à mes amis d'avoir toujours été en mesure de m'encourager dans les moments les plus difficiles. Merci à toi mon amour d'avoir su faire preuve de patience lors de mes nombreuses crises d'angoisse. Vous avez tous été d'un soutien et d'un réconfort exceptionnel.

Merci à mes coéquipières de la maîtrise, Marie-Andrée et Marie-Renée, ainsi qu'à mes collègues de travail, Geneviève, Sébastien, Marc-André, Julie et Catherine. Ces deux dernières années ont été franchement plus agréables en votre compagnie.

Merci à l'École de criminologie pour la bourse de rédaction octroyée. Sans cela, je n'aurais probablement pas eu le temps, mais surtout la motivation de me consacrer corps et âme à la rédaction de ce mémoire.

Merci, finalement, à tous ceux et celles qui, un jour, prendront le temps de lire ces pages.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Les médias accordent beaucoup d'importance aux faits divers et à l'actualité criminelle. Aux États-Unis, la télévision y consacre de 13 % à 20 % de son contenu, tandis que les journaux y vouent approximativement le quart (Surette, 2007). Bien qu'ils couvrent une variété d'événements, les médias ont, depuis plusieurs années, une attention toute particulière pour les gangs de rue. Il s'agit effectivement d'un des sujets les plus fréquemment abordés dans le contenu médiatique. C'est principalement en raison des préoccupations qu'ils suscitent, notamment à l'égard de la violence dont on les tient responsables, que l'intérêt porté aux gangs de rue s'est progressivement développé et continuellement renforcé au fil des ans (Thompson, Young et Burns, 2000). En effet, la Gendarmerie Royale du Canada considère la situation des gangs de rue comme une problématique majeure au pays depuis 1990 et les préoccupations sont toujours d'actualité au Québec (Covey, 2010; ministère de la Sécurité publique, 2011). En 2004, la majorité des Montréalais (62 %) plaçaient les gangs de rue au sommet de la liste des problèmes criminels dans la région et pour près du tiers d'entre eux (29 %), il s'agissait de la principale source de crainte (Sondage Leger-Marketing, 2004). D'ailleurs, le Service de police de la Ville de Montréal a mené des centaines de projets d'enquête contre les gangs de rue ainsi que plusieurs opérations d'envergure, dont l'opération Axe en février 2009 contre d'importants trafiquants de cocaïne (SPVM, 2009).

Or, la nature du contenu médiatique en matière de criminalité peut avoir de multiples impacts sur une société. Un premier effet concerne la cristallisation des perceptions populaires au sujet des gangs. En effet, les médias sont une source d'information incontournable pour bien des gens puisque les expériences des citoyens avec le crime et le système de justice sont relativement limitées. Ainsi, la plupart d'entre eux se voient obliger de consulter d'autres sources d'information pour développer leurs connaissances sur ces sujets (Marsh et Melville, 2009; Surette, 2007; Thompson et coll., 2000). Aux États-Unis par exemple, c'est environ trois Américains sur quatre (76 %) qui se renseignent sur le crime par l'unique intermédiaire des médias (Dorfman et Schiraldi, 2001). Les connaissances de la population québécoise à propos des gangs de rue dépendent donc en grande partie du contenu médiatique. Ainsi,

lorsqu'un média présente de manière répétée le même contenu, son public l'intègre et forge ses perceptions en conséquence (Surette, 2007). Cette intégration, d'abord individuelle, fait en sorte d'homogénéiser les perceptions d'un même public de manière à créer un sens commun sur les enjeux à l'égard des gangs (Marsh et Melville, 2009; Surette, 2007).

Un second effet du contenu médiatique au sujet des gangs concerne les attitudes face à la prise en charge de ces groupes. Des événements isolés, pour une bonne part spectaculaires, sont généralement présentés comme des problèmes fréquents (Sacco, 1995). Devant une telle menace à la sécurité publique et sous la pression des citoyens, la classe politique et les législateurs ont la responsabilité d'intervenir et de s'attaquer au problème (Marsh et Melville, 2009; Sacco, 1995). À cet égard, un certain nombre de mesures législatives ont été mises en place au Canada pour faire face au phénomène des gangs au cours des dernières années. Par exemple, en 1997, le projet de loi C-95 ajouta au Code criminel une définition de ce qu'est un gang, une infraction sur le gangstérisme et plusieurs autres dispositions pour les délits spécifiquement reliés aux gangs de rue. Celui-ci fut par la suite revu en 2001 dans le cadre du projet de loi C-24 pour en faciliter l'application, notamment en élargissant la notion de gang à organisation criminelle (Valiquet, 2009). Ces mesures législatives ont certes été développées à la suite d'événements particuliers, comme une série d'homicides ou autres délits violents attribuables aux gangs de rue, mais de par la place que ces groupes et leurs activités occupent dans les médias, ils deviennent plus visibles et les perceptions du public et de la classe politique quant à leur menace s'accroissent. Les médias peuvent donc jouer un rôle important dans la construction des problèmes sociaux et, ultimement, dans la création de ce que Cohen (1980) nomme une *panique morale*, à savoir une réaction disproportionnée à l'égard d'une condition, d'une personne ou d'un groupe désignés comme une menace pour les valeurs et les intérêts d'une société (Cohen, 1980). Dans cette perspective, les préoccupations à l'égard des gangs peuvent devenir si grandes qu'elles ne sont plus proportionnelles à la menace réelle et, dans un tel cas, générer ce sentiment de panique.

Que ce soit à propos des gangs de rue ou sur la criminalité de manière générale, les médias sont toutefois fréquemment accusés de véhiculer des informations incomplètes ou stéréotypées. En effet, le traitement médiatique d'un événement dépend généralement de son

attrait et de son intérêt pour le public, et plus particulièrement de son sensationnalisme (Myles, 2008; Pilon, 2008). Plus un évènement est sensationnel, plus les médias auront tendance à lui accorder de l'importance et à en laisser d'autres, moins sensationnels, de côté. Le contenu médiatique en matière de criminalité n'est donc qu'une faible représentation de la réalité. Dans le cadre de ses travaux sur le rôle de la presse écrite, Solomon (2005) suggère qu'en insistant sur ce caractère sensationnel, les médias simplifient effectivement de manière considérable les évènements rapportés et déforment la réalité.

Or, malgré la forte présence des gangs de rue dans le contenu médiatique, quelques études se sont intéressées à la couverture d'un tel phénomène dans les journaux et très peu permettent d'évaluer dans quelle mesure celui-ci est intéressant pour les médias par rapport à l'ensemble de l'actualité criminelle. Puisque le contenu médiatique sur les gangs cristallise les perceptions d'une population sur le sujet et qu'il peut être porteur de changements législatifs importants, ce mémoire tente d'évaluer si le phénomène est traité d'une manière particulière dans les médias. Dans un contexte où l'on assiste à un bouleversement dans le traitement de la nouvelle avec des nouveaux médias d'information, comme la télévision et ses réseaux d'information continue et l'Internet, il s'agit de comparer le traitement médiatique des nouvelles au sujet des gangs de rue avec d'autres qui portent sur la criminalité de manière générale.

Ce mémoire est divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre est une recension des écrits sur la manière dont le contenu médiatique est construit. Il s'agira tout d'abord de mettre en évidence les éléments qui font en sorte qu'un évènement criminel est attrayant pour les médias. Par la suite, une attention particulière sera accordée aux études actuelles sur la couverture médiatique du phénomène et aux spécificités du médium d'information sur lequel elles se basent. Cela permettra d'évaluer en quoi les gangs de rue peuvent être un sujet intéressant pour les médias et d'énoncer la perspective dans laquelle s'insère ce mémoire.

Le second chapitre trace la démarche employée pour répondre aux objectifs du mémoire, notamment en ce qui a trait à la formation du corpus empirique, à la méthode de collecte des données et à la description des variables qui seront analysées.

Le troisième chapitre présente les résultats obtenus, tout d'abord en référence aux analyses descriptives sur l'ensemble de la couverture médiatique des gangs de rue au Québec. Ce chapitre présente également les diverses relations entre la présence des gangs de rue et le traitement médiatique de la nouvelle.

Finalement, le dernier chapitre a trait à l'interprétation de résultats et aux conclusions qu'il est possible d'en tirer. Ceux-ci aborderont la manière dont les nouveaux médias d'information, comme la télévision et l'Internet, font la couverture du phénomène et permettront aussi d'estimer la véritable valeur associée aux gangs de rue dans le traitement médiatique de la nouvelle.

CHAPITRE 1
RECENSION DES ÉCRITS

1. RECENSION DES ÉCRITS

1.1 Le contenu médiatique : l'information de divertissement

À l'origine, le contenu médiatique se limitait à trois catégories. Il y avait la publicité, l'information ainsi que le divertissement, et chacune d'entre elles était mutuellement exclusive. Vers la fin du 20^e siècle, cette séparation du contenu est devenue de plus en plus imprécise, principalement entre ce qui définit l'information et le divertissement. Le chevauchement de ces catégories a engendré le développement d'un contenu nouveau genre, à savoir l'information de divertissement (« infotainment »). C'est un contenu qui se définit par la présentation de faits réels, mais de manière à ce qu'ils soient intéressants à regarder, puisque l'objectif n'est pas tant d'informer que de divertir (Pilon, 2008; Surette et Otto, 2002; Thussu, 2009). Dans cette optique, la présentation de la nouvelle prime sur son contenu et c'est ce qu'on appelle des nouvelles légères (« soft news »). Divers sujets peuvent être abordés de cette manière, notamment la criminalité, la violence, la corruption ou encore la célébrité (Thussu, 2009).

L'information de divertissement doit son émergence au développement des moyens de communication. Avec l'avènement de la télévision et des satellites de télécommunications, les médias ont acquis la possibilité de transmettre une information de manière instantanée à travers le monde, ce qui leur permet de mettre sur la scène publique des événements vécus par un nombre limité de personnes ou encore de les faire vivre en temps réel au reste de la population (Garland, 2001; Surette et Otto, 2002). Grâce à la diffusion d'images en direct, les guerres, les émeutes, les catastrophes naturelles et bien d'autres événements autrefois rapportés après-coup deviennent ainsi beaucoup plus spectaculaires aux yeux de la population et, par conséquent, plus divertissants. Plusieurs nouvelles informatives et divertissantes ont trait à des événements criminels. En effet, ce genre d'événements dispose d'un fort potentiel de dramatisation (Sacco, 1995) qui peut facilement être exploité par la présence d'images et la fiction. Par exemple, une poursuite policière peut être beaucoup plus divertissante si elle suivit en direct du haut des airs par un hélicoptère que si elle est rapportée des heures plus tard (Surette et Otto, 2002).

Outre le développement technologique, c'est également grâce à sa valeur marchande que l'information de divertissement a été popularisée et largement utilisée dans le contenu médiatique. Au Québec, les médias sont concentrés entre les mains de quelques grandes entreprises qui se livrent une forte concurrence (Pilon, 2008). Elles se doivent donc d'accrocher l'attention du public et de veiller à sa fidélité pour s'assurer d'être rentables. Par conséquent, ce sont bien souvent leurs obligations financières qui guident le contenu offert au public, incluant même celui qui vise avant tout à informer (Marsh et Melville, 2009; Pilon, 2008; Surette, 2007; Thussu, 2008). En intégrant le divertissement à l'information, notamment en ce qui concerne l'actualité criminelle, les grandes entreprises médiatiques québécoises sont en mesure de capter l'intérêt du public et ainsi de répondre à leurs impératifs financiers.

1.2 Le contenu médiatique en matière de criminalité

Même si les phénomènes criminels, dont les gangs de rue, sont sujets à être traités de manière à informer et à divertir pour capter l'attention du public, les médias ne couvrent pas tous les événements systématiquement. En effet, la sélection, mais aussi le traitement médiatique accordé à un événement sont le résultat d'un processus effectué par le journaliste (Myles, 2008; Pilon, 2008). D'abord, la préparation d'une nouvelle demande que le journaliste cible les événements criminels à rapporter parmi tout ce qui se produit quotidiennement et, une fois sélectionnés, certains peuvent bénéficier d'un traitement médiatique plus important que d'autres. De manière générale, c'est son attrait et son intérêt pour le public, et plus particulièrement son sensationnalisme qui influencent tant sa sélection que l'attention médiatique qui lui sera portée. Plus un événement est jugé sensationnel, plus les médias auront tendance à lui accorder de l'importance et à en laisser d'autres, moins sensationnels, de côté. Cet attrait médiatique pour un événement criminel se manifeste à travers certains éléments, comme la nature des délits et les caractéristiques des personnes impliquées, tant en ce qui a trait à la victime qu'au contrevenant.

1.2.1 La nature des délits

Un premier élément susceptible d'augmenter la probabilité qu'un événement soit considéré est son caractère spectaculaire ou atypique, notamment en ce qui concerne l'endroit où il a été

commis et le type de délit dont il est question. En effet, un évènement criminel survenant dans un endroit accessible au public est plus visible, ce qui est favorable au sensationnalisme (Duwe, 2000). Par ailleurs, l'accent est souvent mis sur les crimes violents, lesquels ont une gravité objective relativement élevée, comme l'homicide, contrairement aux délits plus communs, comme le vol (Dubois, 2003; Gabor et Weimann, 1987; Sacco, 1995; Surette, 2007). Une étude canadienne menée par Gabor et Weimann (1987) sur la fréquence d'apparition de certains délits illustre bien cet écart. Dans *The Citizen*, un quotidien d'Ottawa, les homicides représentent 36,4 % des crimes rapportés, tandis que les vols simples représentent seulement 3,6 %. Or, cela ne signifie pas que le premier est plus fréquemment enregistré que le deuxième. En effet, un rapport annuel du département de police d'Ottawa suggère que les homicides représentent à peine 1 % des délits enregistrés, alors que les vols en occupent près de la moitié (45 %). L'écart est encore plus considérable lorsqu'on considère les informations diffusées à la télévision, alors que l'homicide peut occuper jusqu'à 80 % du contenu (Dubois, 2003; Sheley et Ashkins, 1981). Cela fait en sorte de creuser considérablement l'écart entre ce que la population peut vivre comme expérience de victimisation dans la réalité et ce qui est véhiculé comme information dans les médias (Myles, 2008; Surette, 2007).

1.2.2 Les caractéristiques des personnes impliquées

Les caractéristiques des personnes impliquées constituent un second élément favorisant l'attrait médiatique d'un évènement criminel. Certaines peuvent favoriser la sélection d'un évènement et d'autres, le traitement médiatique de la nouvelle.

Tout d'abord, la vulnérabilité de la victime amplifie la gravité de l'acte d'un point de vue médiatique et augmente la probabilité que les journalistes considèrent l'évènement. Selon une étude de Sorenson, Peterson Manz et Berk (1998), sur les homicides rapportés dans le *Los Angeles Times*, les auteurs ont effectivement démontré que ceux commis à l'égard d'une femme ou d'un jeune âgé de moins de 14 ans ont deux à trois fois plus de chance de faire l'objet d'un article. Il est en également de même lorsqu'il est question de victimisation multiple. Dépendamment des études, un homicide commis à l'encontre de plus d'une personne

est deux à quatre fois plus sujet d'être rapporté dans les journaux (Duwe, 2000; Johnstone, Hawkins et Michener, 1994; Peelo, Francis, Soothill, Pearson et Ackerley, 2004; Sorenson et coll., 1998). Finalement, le lien unissant l'auteur du délit à sa victime est aussi un élément d'attrait médiatique qui assure la sélection d'un événement. À cet égard, Duwe (2000) s'est intéressé aux facteurs régissant la sélection des homicides de masse par les journalistes dans plusieurs villes américaines. Si la victime ne connaît pas le contrevenant, l'évènement est quatre fois plus susceptible d'être considéré à la télévision et même jusqu'à 13 fois plus dans le cas des magazines d'actualité. L'effet est toutefois plus modeste lorsqu'il est question d'homicides moins spectaculaires, le coefficient de probabilité étant plutôt de 1,37 (Sorenson et coll., 1998).

Parmi ces éléments, seules la vulnérabilité de la victime et la victimisation de plus d'une personne influencent aussi la manière dont les événements seront traités par les médias. Pritchard et Hughes (1997) se sont intéressés aux facteurs associés à l'ampleur du traitement médiatique des homicides rapportés dans deux journaux de Milwaukee. Leurs résultats indiquent que si, par exemple, une femme, un enfant ou une personne âgée est tué, l'article aura tendance à être plus long et décrit de manière plus détaillée. La victimisation d'un enfant ou d'une personne âgée favorise également la présence de l'article en première page et la publication de photos (Pritchard et Hughes, 1997). D'autres facteurs n'ayant pas été évoqués précédemment sont toutefois aussi de bons prédictors d'un traitement médiatique particulier. Dans cette même étude, Pritchard et Hughes (1997) ont également démontré que l'implication dans un homicide d'une personne caucasienne, qu'elle soit victime ou contrevenante, et d'un homme comme auteur de l'infraction sont d'importants prédictors. Dans les deux cas, ces éléments favorisent la longueur de l'article et une description plus détaillée de l'évènement. Cependant, une étude réalisée par Johnstone et ses collaborateurs (1994) renchérit sur la question de la couleur de la peau en indiquant que c'est plutôt l'implication de personnes dont la couleur de la peau est différente qui favorise le degré d'attention alloué à un homicide.

1.2.3 L'intérêt pour les gangs de rue

Malgré l'intérêt porté au phénomène dans les médias, très peu d'études se sont intéressées aux effets d'une association aux gangs de rue sur la sélection des événements et l'ampleur du traitement médiatique accordée à la nouvelle. D'abord, Sorenson et ses collaborateurs (1998) ont analysé l'implication des gangs de rue en fonction du lien unissant le contrevenant et la victime, c'est-à-dire lorsque les deux parties se connaissent par le biais d'une affiliation aux gangs. Leurs résultats font état d'une relation positive, quoique très faible, entre ce type de lien et la sélection d'un événement. À cet égard, les homicides impliquant les gangs de rue sont 1,17 fois plus susceptibles d'être rapportés dans les journaux. Pritchard et Hughes (1997) ont examiné autrement l'effet d'une association aux gangs de rue sur le traitement médiatique de la nouvelle, soit en considérant les comportements à risque de la victime, ce qui inclut le fait d'appartenir à un gang. Cependant, leurs résultats n'ont établi aucune relation significative entre ce facteur et le moindre indice relativement au traitement médiatique de la nouvelle.

L'implication des gangs de rue dans un événement criminel ne semble donc pas influencer le traitement médiatique de la nouvelle d'une quelconque manière. Bien que les journalistes aient légèrement plus tendance à rapporter les événements résultant d'une affiliation aux gangs de rue dans les médias, l'appartenance de la victime aux gangs ne génère aucun traitement médiatique particulier. En dépit de l'intérêt de médias pour le phénomène, l'implication des gangs de rue dans un événement ne figurerait pas, à première vue, parmi les éléments favorisant l'attrait médiatique d'une nouvelle. Cependant, certains aspects de la question demeurent inexplorés, notamment l'effet d'une association aux gangs de façon générale, ce qui inclut l'affiliation de la victime ou du contrevenant. Quelques études se sont concrètement intéressées à la façon dont les médias font la couverture du phénomène, de manière à identifier quels sont les éléments qui retiennent particulièrement l'attention des journalistes lorsqu'il est question des gangs de rue.

1.3 La couverture médiatique des gangs de rue : l'image de la presse écrite

Jusqu'à maintenant, la couverture médiatique des gangs de rue n'a été analysée qu'à travers le contenu de la presse écrite. Par conséquent, l'image que les médias véhiculent sur le

phénomène se limite essentiellement à celle qui est offerte dans les journaux. La section ci-dessous présente les principaux résultats de six études réalisées aux États-Unis, au Canada et au Québec.

1.3.1 La couverture médiatique des gangs de rue aux États-Unis

Trois analyses de contenu permettent de rendre compte de la couverture médiatique des gangs de rue aux États-Unis. Une première étude a été réalisée par Perrone et Chesney-Lind (1997) sur le contenu de 649 articles de journaux parus dans *The Honolulu Star Bulletin* (édition du lundi au samedi) et *The Honolulu Advertiser* (édition du dimanche) sur une période s'étendant de 1987 à 1996. La deuxième étude a été menée par Thompson et ses collaborateurs (2000) sur 4 445 articles de journaux parus entre 1991 et 1996 dans le *Dallas Morning News*. Finalement, la troisième étude a été effectuée par Esbensen et Tusinski (2007) sur 34 articles parus dans le *Newsweek*, le *Time* et l'*U.S. News and World Report* entre 1980 et 2006. Afin de dresser un portrait général de la manière dont la presse écrite américaine fait la couverture des gangs de rue, les principaux résultats de ces études sont présentés simultanément.

Tout d'abord, plusieurs articles énoncent certaines lignes directrices relativement à ce qu'est un membre de gang et un gang. Dans l'étude d'Esbensen et Tusinski (2006), les articles soulignent la masculinité et l'ethnicité du phénomène, tandis que, dans ceux de Thompson et ses collaborateurs (2000), l'accent est mis sur le jeune âge des personnes affiliées aux gangs. Ce sont donc essentiellement de jeunes hommes issus de minorités ethniques qui sont le plus fréquemment associés au phénomène. La presse écrite américaine est toutefois beaucoup moins précise sur ce que constitue un gang. En effet, les articles analysés par Esbensen et Tusinski (2006) évoquent divers degrés d'organisation, allant d'une hiérarchie avec des règles claires au manque flagrant de structure. Ce genre d'ambiguïté figure également dans les articles recueillis par Thompson et ses collaborateurs (2000), puisqu'ils ne sont pas tous directement en lien avec les gangs de rue. En fait, plusieurs articles relatifs aux « gangs » de jeunes, de manière plus générale, font partie de l'échantillon. De ce fait, la couverture médiatique des gangs de rue du *Dallas Morning News*, du *Newsweek*, du *Time* et de l'*U.S.*

News and World Report entretiennent une certaine confusion quant à ce qu'est réellement un gang de rue.

Il y a cependant beaucoup moins de confusion en ce qui a trait à l'implication des gangs dans les activités criminelles. Dans les trois études, c'est un aspect du phénomène qui est fortement souligné, notamment par des exemples de violence. Les articles analysés par Perrone et Chesney-Lind (1997) rapportent plusieurs cas de meurtre ou de tentative impliquant les gangs de rue, notamment une bagarre ayant entraîné des séquelles permanentes au cerveau chez un adolescent de 16 ans. Esbensen et Tusinski (2007) ont aussi remarqué que certains types de crime sont plus fréquemment associés aux activités des gangs de rue, à savoir le meurtre, l'extorsion ainsi que les crimes reliés aux stupéfiants. De plus, la description des victimes est également plutôt stable d'un quotidien à l'autre. Tandis que les articles analysés par Thompson et ses collaborateurs (2000) insistent sur l'innocence des victimes, ceux d'Esbensen et Tusinski (2007) abordent plusieurs cas où la violence des gangs est dirigée, intentionnellement ou non, vers des personnes vulnérables, soit des femmes. Finalement, en plus d'insister sur les activités criminelles des gangs de rue à l'intérieur des frontières américaines, le *Dallas Morning News* et le *Newsweek* font état de ce qui se passe à l'extérieur du pays, notamment en ce qui a trait aux actes de violence ainsi qu'au trafic de stupéfiants. De cette manière, ces journaux américains soulignent l'étendue de la problématique à l'échelle mondiale.

Puis, la presse écrite américaine fait référence aux divers moyens mis en place pour freiner le phénomène, lesquels sont majoritairement des moyens répressifs. En effet, plusieurs articles analysés par Thompson et ses collaborateurs (2000) portent sur les efforts déployés par les autorités policières, les gouvernements et les tribunaux (procès, condamnations, témoignages). De tels articles présentent la collaboration de ces instances pour assurer la protection du public. Cependant, les moyens axés sur la prévention et la réhabilitation ne sont pas complètement absents du contenu médiatique américain. Thompson et ses collaborateurs (2000) ont noté la présence de plusieurs articles évoquant des activités et des programmes appuyés par les policiers, l'école, les parents ou d'anciens membres ayant réussi à quitter le milieu pour ainsi offrir des opportunités aux jeunes et les dissuader d'adhérer aux gangs.

Plusieurs articles analysés par Perrone et Chesney-Lind (1997) arborent dans le même sens. Par exemple, entre 1990 et 1991, des articles évoquaient la nécessité de procurer à ces jeunes en difficulté des modèles adultes adéquats et soulevaient la pertinence de les impliquer dans des activités communautaires significatives de manière à les réintégrer à la société. Les auteurs soulignent toutefois que de tels articles étaient plus fortement publiés lors de période d'accalmie, c'est-à-dire lorsque très peu d'évènements violents associés aux gangs de rue pouvaient être rapportés dans les journaux. Dans le cas contraire, la priorité est accordée à ces évènements violents.

En somme, la presse écrite américaine présente les gangs de rue à travers des thèmes très peu variés, ce qui maintient une certaine ressemblance entre les différentes nouvelles. Même si certains articles présentent une perspective plus encourageante, ce sont les activités criminelles des gangs de rue, lesquelles sont essentiellement de nature violente, qui retiennent majoritairement l'attention de la presse écrite américaine, ce qui est d'autant plus propice à générer un sentiment de peur au sein de la population.

1.3.2 La couverture médiatique des gangs de rue au Canada

Une analyse de contenu de Fasiolo et Leckie (1993) permet de dresser un portrait de la couverture médiatique des gangs de rue pour l'ensemble du Canada. Cette analyse s'appuie sur 120 articles en lien avec le phénomène et parus entre le 1^{er} juillet et le 31 octobre 1992 dans les principaux quotidiens de grandes villes canadiennes.

D'abord, le nombre d'articles recensés par Fasiolo et Leckie (1993) sur les gangs de rue est inégalement distribué à travers le Canada. En fait, cinq grandes villes, soit Vancouver (19,2 %), Montréal (19,2 %), Calgary (15,8 %), Ottawa (14,2 %) et Toronto (8,3 %), sont responsables de la parution de 76,7 % des articles analysés, ce qui signifie que le portrait offert par les auteurs reflète essentiellement la situation des grandes villes. Une telle concentration confirme la présence accrue des gangs de rue dans les grands centres urbains.

Dans leur analyse, Fasiolo et Leckie (1993) ont observé que la moitié des articles (53,3 %) font référence de manière générale aux préoccupations populaires que suscite le phénomène des gangs de rue, sans toutefois préciser la nature exacte de ces préoccupations. Seulement 22,5 % des articles analysés abordent des événements précis attribuables aux gangs. Qui plus est, la majorité des articles analysés par les auteurs sont rédigés sous la forme de commentaire général, avec peu d'égard pour les causes du phénomène. Lorsqu'une explication est proposée, c'est l'immigration qui est le plus souvent mise de l'avant.

Tout comme leurs homologues américains, les journaux canadiens traitent aussi le phénomène des gangs de rue sous l'angle des activités criminelles qui leur sont associées. Parmi les 120 articles analysés par Fasiolo et Leckie (1993), il y a 322 références à des types de crime, ce qui suggère l'étendue du répertoire d'activités auxquelles les gangs peuvent s'adonner. Sur ces 322 références, ce sont majoritairement de délits reliés aux drogues (53), des homicides (45), des extorsions (35) et des voies de fait (27). Toutefois, en considérant ces références sur le nombre d'articles analysés, soit 120, plus du tiers (37,5 %) incluent l'homicide parmi les activités criminelles des gangs (44,17 % pour les infractions reliées aux drogues et 29,17 % pour les extorsions). Les auteurs ne précisent toutefois pas si certaines de ces activités criminelles ce sont véritablement produites ou s'il s'agit de simples mentions. Dans les deux cas cependant, la presse écrite canadienne décrit les gangs de rue comme des groupes pouvant s'adonner à une variété de délits violents.

En somme, la violence des gangs de rue est aussi très présente dans le contenu médiatique au Canada. Par conséquent, même si la presse écrite canadienne couvre moins les événements imputables aux gangs, cette insistance est propice au développement d'un sentiment d'insécurité dans les grands centres urbains canadiens.

1.3.3 La couverture médiatique des gangs de rue au Québec

Si l'étude de Fasiolo et Leckie (1993) a permis de dresser un bref aperçu de la couverture des gangs de rue par la presse écrite québécoise, le manque de détails ne permet pas de considérer spécifiquement l'ampleur de celle-ci au Québec. Dusonchet (2002) et Laramée (2012) ont

mené des études similaires à leurs collègues américains et canadiens. La première a été réalisée auprès de trois quotidiens montréalais, à savoir *Le Journal de Montréal*, *La Presse* et *Le Devoir*. À partir des éditions parues entre 1995 et 2000, l'auteur a recueilli 306 articles en lien avec les gangs de rue, lesquels proviennent toutefois essentiellement du *Journal de Montréal* (140) et de *La Presse* (137). La couverture médiatique du *Devoir* apparaît donc dans une moindre mesure. Quant à l'étude de Laramée (2012), l'auteure s'est concentrée sur le contenu de *La Presse*. Elle a analysé 348 articles parus entre le 1^{er} janvier 1980 et le 31 décembre 2010, en considérant une année sur trois. Le premier article au sujet des gangs de rue date toutefois de février 1989.

Tout d'abord, au même titre que les études américaines sur le sujet, Laramée (2012) soulève l'ambiguïté qu'entretient *La Presse* autour du concept de gang de rue, notamment en ce qui a trait à la catégorisation des gangs. Dans certains cas, il est question de « bandes de jeunes », dans d'autres de « groupes émergents » et ultimement de personnes issues du « noyau dur », lesquelles se rapprochent davantage du crime organisé. Cette catégorisation fait référence à divers degrés d'implication dans la sphère criminelle et, par conséquent, à divers degrés d'organisation et de dangerosité. À cet égard, elle présente également des membres de gangs issus de tous les groupes d'âge, en passant de l'adolescence à l'âge adulte.

Dans leur analyse de la couverture médiatique des gangs de rue au Québec, Dusonchet (2002) et Laramée (2012) ont observé que les articles sur le phénomène sont majoritairement rédigés en réaction à un évènement précis. Il est donc peu surprenant de constater que la presse écrite québécoise fait couramment référence aux activités criminelles des gangs de rue. Dans les deux études, tout comme aux États-Unis et dans l'ensemble du Canada, c'est leur violence imprévisible qui est principalement mise de l'avant, laquelle est souvent associée à leur abondant recours aux armes, particulièrement les armes à feu. Dusonchet (2002) note également qu'un certain nombre d'articles soulignent les enjeux liés à la loi du silence qui règne dans l'univers des gangs de rue, notamment le climat de peur, voire de terreur que cela engendre.

Les types de crime associés aux activités des gangs diffèrent toutefois d'une étude à l'autre. Les articles analysés par Dusonchet (2002) évoquent principalement des crimes contre la personne, comme les voies de fait, les affrontements entre gangs ou encore l'extorsion, lesquels font majoritairement des victimes dites innocentes. En effet, les victimes issues du milieu ne sont que très rarement mises de l'avant dans *Le Journal de Montréal*, *La Presse* et *Le Devoir*. À l'inverse, les articles figurant dans l'étude de Laramée (2012) s'attardent plutôt à la prostitution juvénile et à tout le processus de recrutement des jeunes filles ainsi qu'à la fraude. Ces articles ne font que très peu référence aux crimes gratuits et aux innocentes victimes, la majorité des actes de violence (meurtre et agression) étant dans ce cas plutôt reliée à des conflits entre gangs. Seules cette rivalité entre gangs ainsi que les infractions reliées aux stupéfiants sont communément évoquées dans les deux études.

En présentant principalement les gangs de rue à travers les événements criminels dans lesquels ils sont impliqués, la presse écrite québécoise néglige les éléments assurant une meilleure compréhension du phénomène, comme les explications potentielles ou les façons de s'y attaquer. Le cas échéant, Dusonchet (2002) a observé que ce sont les besoins de protection, de respect, d'amour et de valorisation qui sont le plus souvent évoqués pour expliquer l'adhésion des jeunes aux gangs, alors que les conditions économiques et l'immigration servent d'explications plus générales à la présence de ces groupes. À cet égard, Dusonchet (2002) note qu'en présentant l'immigration comme l'une des principales causes du phénomène, la presse écrite québécoise insiste sur son caractère ethnique. Dans les deux études, l'origine ethnique des personnes affiliées aux gangs retient, en effet, particulièrement l'attention des journalistes québécois. Contrairement aux Latino-Américains, aux Haïtiens, aux Jamaïcains et aux Asiatiques, les Caucasiens et les Québécois de souche sont plus rarement reliés au phénomène. Plusieurs articles analysés par Laramée (2012) évoquent d'ailleurs certains cas où des personnes affiliées aux gangs ont été déportées vers leur pays d'origine, ce qui, d'après l'auteure, favorise la dichotomie négative du *Nous* contre *Eux*. Quant aux différentes manières de s'attaquer au phénomène, la répression, dont la déportation, occupe la majeure partie du contenu. Bien que les moyens préventifs soient présents dans quelques articles analysés par Dusonchet (2002), c'est le contrôle des gangs par la coercition qui prévaut.

En somme, la presse écrite québécoise couvre le phénomène essentiellement à travers sa dimension criminelle, laquelle comporte des délits de toute sorte. Contrairement à la couverture médiatique américaine et canadienne, les journalistes québécois ne se restreignent pas qu'aux crimes violents, mais intègrent aussi des activités plus lucratives, comme la prostitution et la fraude. En associant les gangs de rue à de multiples opportunités criminelles, mais aussi en les catégorisant de manière plutôt vaste, la presse écrite québécoise ne pose aucune limite au phénomène, ce qui est d'autant plus préoccupant pour la population québécoise.

1.4 Les gangs de rue : un élément potentiellement attrayant

En regard des études précédentes, l'image que la presse écrite américaine, canadienne et québécoise véhicule sur les gangs de rue est sensiblement la même. Peu importe l'endroit, certains aspects du phénomène semblent retenir davantage l'attention des journalistes que d'autres. De manière générale, ceux-ci insistent sur la gravité du phénomène en couvrant la variété des activités criminelles, la violence, l'innocence des victimes ainsi que les actions mises de l'avant par les autorités policières pour enrayer la problématique. Les éléments assurant une meilleure compréhension du phénomène, comme les moyens de prévention, les explications ou les manières de résoudre la problématique, sont généralement absents du contenu médiatique sur les gangs de rue. En gardant à l'esprit les éléments favorisant l'attrait médiatique d'une nouvelle, la presse écrite américaine, canadienne et québécoise présentent une facette particulièrement sensationnaliste du phénomène à leur population respective, ce qui peut en faire un élément très attrayant pour les médias parmi l'ensemble de l'actualité criminelle. Deux exemples permettent d'en rendre compte de manière concrète, à savoir le type de crimes associés aux gangs de rue ainsi que les caractéristiques de leurs victimes.

Tout d'abord, la presse écrite associe principalement les gangs de rue à des infractions variées et violentes, comme l'homicide, l'extorsion ou encore les voies de fait. Ces infractions sont évidemment spectaculaires, mais peu fréquentes. En y faisant continuellement référence, la presse écrite accentue le côté menaçant des gangs de rue, alors qu'en réalité, la violence ne caractérise pas l'ensemble de leurs activités. Ce ne sont pas non plus tous les membres de

gangs qui vont s'engager dans une criminalité sérieuse et constante. Bjerregaard (2002) s'est intéressé au lien entre l'appartenance à un gang et la prévalence des comportements délictuels et violents en distinguant deux niveaux d'affiliation, à savoir le regroupement de jeunes considéré comme un gang et le gang plus organisé. Ce dernier groupe est surreprésenté de manière significative dans tous les types de délits (vol, cambriolage, vol de voiture, bagarre, etc.). Toutefois, lorsqu'on tient compte d'un degré d'affiliation moindre, soit le regroupement de jeunes considéré comme un gang, la prévalence de ces comportements diminue et ne se distingue plus significativement des autres jeunes, se rapprochant même de ce qui caractérise le regroupement juvénile (Bjerregaard, 2002). Il n'est donc pas juste de considérer l'affiliation aux gangs selon une simple dichotomie, puisque l'intensité de cette affiliation est porteuse de plusieurs distinctions. Le phénomène pose certes un danger pour la société, mais les comportements délictuels et violents sont principalement l'apanage des gangs plus organisés que des regroupements de jeunes même si ces derniers se considèrent comme un gang de rue. Bien que cette distinction soit réalisée à quelques égards, ce n'est pas le cas pour l'ensemble de la couverture médiatique du phénomène.

Par la suite, la presse écrite insiste aussi sur le caractère aléatoire de la victimisation en rapportant essentiellement des cas où la victime est dite innocente, c'est-à-dire qu'elle ne fréquente pas le milieu des gangs, ni ne connaît son agresseur. La presse écrite alimente ainsi un sentiment d'insécurité qui n'est pas forcément justifié. En fait, les risques d'être victime d'un acte criminel ne sont pas également répartis au sein de la population, ce qui suggère que certaines personnes (jeunes hommes célibataires) sont plus à risque que d'autres et que certains contextes (mode de vie festif, sorties dans les bars, etc.) sont nettement plus victimogènes (Wemmers, 2003). De plus, les actes de violence auxquels les gangs vont s'adonner sont, pour la plupart, ciblés. Dans le cadre d'une étude réalisée auprès de 743 jeunes âgés de 14 à 18 ans, White et Mason (2006) se sont attardés aux motivations des bagarres en discriminant l'échantillon sur la base de l'affiliation aux gangs. Dans un peu plus de la moitié des cas (55 %), les bagarres ont lieu entre deux individus, mais en ce qui concerne les jeunes appartenant à un gang, ceux-ci sont neuf fois plus sujets à se retrouver dans une bagarre impliquant deux groupes (White et Mason, 2006). Tandis que ces jeunes évoquent les représailles et la protection du territoire pour justifier une bagarre, la spontanéité du moment,

donc l'imprévisibilité, est beaucoup plus présente dans le cas des jeunes n'ayant aucun lien avec le phénomène. Comme quelques auteurs l'ont déjà soulevé (Bjerregaard, 2002; Brown, Sheldon et Tracy, 2001), ceci suggère que la violence des gangs de rue est majoritairement dirigée contre d'autres gangs.

Ainsi, en véhiculant cette idée que les gangs sont constamment impliqués dans des activités criminelles violentes et que quiconque puisse en être victime, la presse écrite favorise une image du phénomène qui n'est pas forcément le reflet de la réalité. Non seulement cela contribue à faire des gangs de rue une sérieuse menace pour le citoyen, mais c'est également une image du phénomène purement sensationnaliste qui est offerte au public, ce qui favorise son attrait médiatique.

Cependant, la façon dont les Nord-Américains s'informent a drastiquement changé depuis les 20 dernières années, et plus encore ces 10 dernières. La place occupée par la télévision, et plus récemment par l'Internet, a considérablement amélioré l'accessibilité du public au contenu médiatique, permettant aux médias d'avoir un plus grand impact socialement (Surette, 2007). Par ailleurs, ce sont actuellement les médias audiovisuels qui sont les plus consultés au Québec, et non les médias écrits. D'après une étude menée par le Groupe de recherche Médias et Santé, en 2008, près de 80 % des Québécois regardaient la télévision de façon quotidienne et pour 60 % d'entre eux, il s'agissait du média le plus fréquemment consulté (Lagacé, Elissalde et Renaud, 2010). La place qu'occupe la télévision est toutefois en voie de changer, puisque la tendance générale est à l'utilisation des médias numériques (Internet). De 2008 à 2012, la proportion de Québécois utilisant la télévision comme principale source d'information est passée de 63,2 % à 46,5 %, tandis que la proportion d'internautes est à la hausse, passant de 13,3 % à 20,9 %. Les sites de nouvelles et d'actualité figurent d'ailleurs parmi les pages les plus fréquemment consultées (Cefrio, 2013). À très court terme, Internet deviendra donc la principale source d'information pour la majorité des Québécois, détrônant ainsi la télévision et plus encore les journaux.

Un tel virage a d'importantes implications. En effet, la généralisation de cette image sensationnaliste des gangs de rue basée sur le contenu de la presse écrite à d'autres types de

média est plus difficilement envisageable, en raison des différentes manières de présenter l'information au public.

1.5 L'influence du médium d'information

En dépit des éléments entourant la sélection et l'attention portée à certains événements criminels, le médium d'information peut également influencer la manière dont la nouvelle sera traitée. En effet, le mode de transmission de l'information, s'il est plutôt visuel (journaux), sonore (radio) ou une combinaison des deux (télévision, Internet), comprend certaines spécificités pouvant ainsi différencier les messages médiatiques, peu importe si l'information présentée est en soi la même (Ericson, Baranek et Chan, 1991). Ces distinctions peuvent affecter tant le contenu de la nouvelle que l'ampleur de son traitement médiatique.

1.5.1 Le contenu de la nouvelle

Le contenu d'une nouvelle peut être influencé tant par le style de présentation de l'information que les différentes contraintes sous-jacentes à chaque type de médium. Dans les deux cas, ces différences se manifestent à travers la diversité de l'information donnée sur un sujet.

Tout d'abord, le formatage d'une nouvelle entraîne, d'une manière ou d'une autre, une simplification de l'information. Cette simplification est toutefois encore plus importante en ce qui concerne les médias audiovisuels et radiophoniques. En transmettant l'information sous une forme plus littéraire, les journaux et Internet peuvent davantage détailler le contenu de la nouvelle. L'information fournie est ainsi plus riche et diversifiée, ce qui en limite d'ailleurs la redondance (Ericson et coll., 1991; Eveland, 2003). En contrepartie, l'absence de support visuel des médias radiophoniques nécessite la diffusion d'une information beaucoup plus simpliste pour garantir une bonne réception de la nouvelle auprès du public. En privilégiant les images, les médias audiovisuels tendent à insister sur une information plus concrète et dramatique laissant ainsi de côté toutes les nuances (Ericson et coll., 1991; Eveland, 2003). Dans ces deux cas, l'information peut facilement devenir redondante.

Aussi, les contraintes varient d'un médium à l'autre. L'organisation du contenu en fonction du temps (médias audiovisuels et radiophoniques), de l'espace disponible (médias écrits) ou de manière illimitée (médias numériques) peut aussi influencer la quantité d'information diffusée. En effet, les médias écrits, en structurant le contenu selon l'espace, peuvent diffuser plus d'informations sur un même sujet et donc le décrire de manière plus précise, contrairement aux médias audiovisuels par exemple, qui doivent remplir une plage de temps avec plusieurs sujets (Ericson et coll., 1991). L'information diffusée est, en l'occurrence, beaucoup plus brève. Quant aux médias numériques, où il n'y a aucune contrainte de temps et d'espace, il est possible de diffuser autant d'information que désiré. Par ailleurs, l'imprimerie, la préparation de scripts, la recherche d'images ou la possibilité de produire en direct sont autant d'éléments faisant en sorte de varier le temps nécessaire avant la diffusion d'une nouvelle, ce qui affecte la capacité de certains médias à intégrer des informations de dernière minute dans son contenu (Ericson et coll., 1991).

Finalement, Internet se distingue des autres plateformes médiatiques de par sa facilité à y diffuser de l'information. Contrairement aux médias plus traditionnels, les médias numériques ne sont administrés par aucune institution et donc soumis à aucune réglementation particulière (Spencer, 1999). Par conséquent, quiconque possède du matériel informatique, des connaissances de base en programmation et a accès à un serveur peut s'improviser journaliste sur le Web (Pilon, 2008; Spencer, 1999; Yar, 2012). Le blog en est probablement l'un des meilleurs exemples. Ce genre de site permet à qui que ce soit d'émettre une opinion sur divers sujets, notamment des sujets d'actualité, sans avoir à se conformer à quelconque protocole d'édition. À certains égards, il peut donc y avoir des variations considérables quant à l'objectivité du contenu des nouvelles diffusé par les médias numériques.

1.5.2 L'ampleur du traitement médiatique

Le mode de transmission de l'information influence également l'ampleur du traitement médiatique d'une nouvelle, notamment en ce qui concerne la longueur et la présence d'images. Tout d'abord, en influençant la quantité d'information diffusée, l'organisation du contenu en fonction du temps ou de l'espace disponible permet aussi de varier la longueur de

la nouvelle selon son importance. En effet, l'espace occupé par une nouvelle est proportionnel à son importance (De Bonville, 2006), et traduit donc l'ampleur de son traitement médiatique. Puisque les médias audiovisuels et radiophoniques doivent composer avec des contraintes temporelles, il leur est plus difficile de donner de l'ampleur au traitement médiatique d'une certaine nouvelle, contrairement aux médias écrits qui s'organisent en fonction de l'espace ou encore aux médias numériques qui ne disposent d'aucune limite.

Par la suite, certains types de médias sont plus propices à l'utilisation d'images, comme les médias audiovisuels et numériques, ce qui attire davantage l'attention du public. En effet, l'utilisation d'images par les médias audiovisuels et numériques permet de replacer les événements rapportés dans leur contexte, ce qui valide l'information et la rend plus crédible auprès du public (De Bonville, 2006; Ericson et coll., 1991; Eveland, 2003). Cela renforce la valeur de la nouvelle et, en l'occurrence, l'ampleur de son traitement médiatique. Quant aux médias écrits, la présence de photos peut produire le même effet, mais en raison de l'espace disponible, leur publication est beaucoup plus restreinte. En l'absence d'images, comme dans le cas des médias radiophoniques, les nouvelles sont difficilement mises en valeur, d'autant plus qu'il y a plus de place à l'interprétation, ce qui sollicite l'imagination du public (Ericson et coll., 1991).

1.6 Problématique

Les médias occupent une place importante au sein de la population québécoise. Comme il s'agit de la principale source d'information en matière de criminalité pour bien des gens, le contenu médiatique peut influencer les représentations populaires sur divers phénomènes criminels en favorisant la construction de problématique sociale, voire ultimement mener à la création d'un sentiment de panique au sein d'une société. Or, le contenu médiatique ne reflète qu'une partie de la réalité, puisqu'il est construit selon un processus de filtrage particulier. En matière de criminalité, les journalistes vont se baser sur les caractéristiques de l'événement pour identifier ceux à rapporter dans les médias. De manière générale, c'est l'attrait médiatique d'un événement criminel qui est, en grande partie, responsable de sa sélection, mais aussi de l'attention qui lui sera portée. Le type de crime, le nombre de victimes, leur

vulnérabilité ou encore le lien unissant les deux protagonistes sont autant d'indices permettant d'évaluer à quel point une nouvelle est médiatiquement intéressante.

Depuis plusieurs années, on observe un certain engouement médiatique autour du phénomène des gangs de rue. Que ce soit aux États-Unis, au Canada ou au Québec plus spécifiquement, les gangs de rue font régulièrement les manchettes, d'autant plus que la presse écrite insiste essentiellement sur la même facette du phénomène. En effet, les gangs de rue sont couramment associés à des délits violents et à la victimisation de personnes innocentes qui n'ont aucun lien avec leur univers. À cet égard, le présent mémoire suggère que les événements impliquant les gangs de rue ont le potentiel pour être considérés comme des nouvelles intéressantes et ainsi bénéficier d'un traitement médiatique particulier.

Cependant, l'influence des gangs de rue dans le traitement de la nouvelle n'est pas clairement établie de manière empirique. Quelques études se sont effectivement intéressées à la question des gangs parmi les éléments qui favorisent l'attrait médiatique d'une nouvelle, en considérant notamment l'affiliation de la victime. À cet égard, l'implication des gangs de rue dans un événement criminel n'est pas suffisante pour justifier un traitement médiatique particulier. Par contre, en se limitant à cette seule affiliation de la victime, les effets potentiels d'une implication des gangs dans le traitement médiatique de la nouvelle se limitent également à cette même perspective. Les cas où seul le contrevenant est affilié aux gangs ne sont pas considérés, ce qui constitue une importante lacune, car c'est un des aspects qui intéresse particulièrement les journalistes.

Il est donc nécessaire de réévaluer l'influence réelle de la composante gang de rue dans le traitement médiatique de la nouvelle, mais cette fois de manière plus large, c'est-à-dire en considérant tous les niveaux d'implication du phénomène dans l'événement, que ce soit le contrevenant, la victime ou les deux qui entretiennent des liens avec les gangs. Il importe également de porter une attention particulière aux autres éléments favorisant l'attrait médiatique d'une nouvelle. En fait, les événements associés au phénomène incluent, à la base, quelques-uns de ces éléments, notamment la violence des actes criminels et l'absence de relation entre la victime et l'auteur du délit, c'est-à-dire la victimisation de personnes

étrangères au milieu des gangs. Par conséquent, même s'il est suggéré dans ce mémoire que les événements impliquant les gangs de rue ont le potentiel pour être considérés comme des nouvelles intéressantes et bénéficier d'un traitement médiatique particulier, il est possible d'envisager que ce n'est pas tant la présence des gangs dans l'évènement qui rend la nouvelle intéressante, mais plutôt celle d'éléments qui lui sont intrinsèquement liés. Deux actes de violence envers des personnes dites innocentes feraient l'objet d'une nouvelle similaire, peu importe si les gangs de rue sont impliqués dans l'un ou l'autre de ces événements.

Ce mémoire s'intéresse donc à l'intérêt des médias pour un phénomène comme celui des gangs de rue en comparaison avec le traitement médiatique de nouvelles-témoins et en considérant les éléments qui intéressent habituellement les journalistes. Ce mémoire s'attarde également au traitement de la nouvelle par de nouveaux médias d'information. En effet, on assiste actuellement à un important bouleversement dans la manière dont la nouvelle est traitée, mais aussi dans la façon dont la population québécoise s'informe au quotidien. Les réseaux d'information continue de la télévision et l'Internet ont acquis une place considérable dans le quotidien des Québécois et dans l'ensemble du paysage médiatique de la province. Puisque la couverture médiatique des gangs de rue n'a été abordée qu'à travers le contenu de la presse écrite jusqu'à maintenant, il est essentiel de s'intéresser à ces nouveaux médias d'information. L'objectif principal du mémoire est donc d'évaluer la manière dont les médias audiovisuels et numériques traitent des nouvelles au sujet des gangs de rue par rapport à l'ensemble de l'actualité criminelle. Plus spécifiquement, le mémoire vise à :

- 1) Décrire la couverture médiatique des gangs de rue au Québec par les médias audiovisuels et numériques;
- 2) Estimer l'effet de la présence des gangs de rue sur le traitement médiatique de nouvelles criminelles.

En raison des différentes lacunes empiriques évoquées précédemment sur la question, ce mémoire permettra, d'abord et avant tout, une meilleure compréhension de la couverture médiatique des gangs de rue par de nouveaux médias d'information n'ayant, jusqu'à maintenant, jamais fait l'objet d'études. Il permettra aussi une meilleure compréhension des

particularités dans la manière dont les nouvelles au sujet des gangs sont traitées dans ces médias. Par contre, puisque le contenu médiatique occupe une place importante dans la cristallisation des perceptions populaires et la mise en place de mesures législatives, des précisions quant à la possibilité que le phénomène soit traité différemment des autres problématiques criminelles permettront aussi d'évaluer concrètement la contribution des médias dans les changements sociaux et législatifs ayant eu lieu au Québec au cours des dernière années et pour celles à venir.

CHAPITRE 2
MÉTHODOLOGIE

2. MÉTHODOLOGIE

Afin de répondre aux objectifs de ce mémoire, une méthodologie quantitative a été privilégiée. Ce deuxième chapitre fait état de la démarche méthodologique employée pour y parvenir, notamment en ce qui a trait à la formation du corpus empirique, à la méthode de collecte des données et à la description des variables qui seront analysées.

2.1 La source des données

Les données utilisées dans le cadre de ce mémoire proviennent des nouvelles diffusées par Radio-Canada entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 août 2012 dans la grande région de Montréal. Compte tenu de ses diverses plateformes médiatiques, la Société Radio-Canada permet d'obtenir des nouvelles transmises tant à la télévision que sur Internet et c'est pourquoi son choix s'est avéré des plus pertinents pour répondre aux objectifs du mémoire. L'unité d'analyse utilisée est le reportage. Puisqu'un même événement peut faire l'objet de plus d'un reportage, il est possible que certains figurent dans l'échantillon plus d'une fois. Le corpus à l'étude est donc composé d'un total de 417 reportages, dont 191 sont issus de la chaîne télévisée et 226 du contenu Internet.

2.2 Les critères de sélection

La sélection des nouvelles télévisées s'est déroulée au centre de documentation de Radio-Canada situé au 1 400 boulevard René-Lévesque Est à Montréal. Les nouvelles ont été ciblées à l'aide d'une recherche par mot clé à partir de Médoc. Il s'agit d'un logiciel qui permet d'accéder aux archives de toutes les émissions diffusées à Radio-Canada. Une recherche avec les termes « gang » et « bande » a permis d'identifier tous les reportages faisant référence au phénomène. Puisque ce mémoire s'intéresse à l'effet des gangs de rue sur le traitement médiatique de la nouvelle, seuls les reportages se rapportant à un événement et diffusés lors d'un journal télévisé s'adressant à la population de la grande région de Montréal ont été considérés dans le corpus. Ainsi, cela inclut également les événements survenus à l'échelle internationale.

La sélection des reportages a été réalisée suivant un ordre chronologique inversé, c'est-à-dire du reportage le plus récent au plus ancien. En raison de la quantité de reportages sur le phénomène, il n'a pas été nécessaire de continuer le processus au-delà du 1^{er} janvier 2009 pour obtenir un corpus empirique suffisamment important. Au total, 95 reportages faisant référence aux gangs de rue répondaient aux critères de sélection.

Afin d'estimer l'influence des gangs de rue dans le traitement médiatique de la nouvelle, des nouvelles-témoins ont été incorporées dans le corpus à l'étude. Ils ont également été identifiés grâce à une recherche par mot clé dans un ordre chronologique inversé. En consultant d'abord les reportages faisant référence au phénomène, il a été possible de reconnaître le type d'évènements criminels le plus souvent associé aux gangs de rue et, par conséquent, de mettre en évidence les mots clés pouvant conduire à la sélection d'évènements similaires. Une recherche avec les mots « fusillade », « bagarre », « règlement de compte », « prostitution juvénile », « proxénétisme » et « trafic/saisie de drogue » a permis de cibler les nouvelles-témoins. Leur contenu a toutefois été parcouru de manière à ne conserver que les reportages d'ampleur similaire. Par exemple, les reportages relatifs aux homicides de masse, comme la tuerie d'Aurora ou d'Utoya en Norvège, n'ont pas été retenus en raison du nombre trop important de victimes. Des analyses permettront toutefois d'évaluer si ces évènements sont comparables à ceux en lien avec les gangs de rue. De cette manière, 96 reportages sans lien apparent avec le phénomène ont été retenus.

La sélection des nouvelles diffusées sur Internet s'est effectuée à partir du site radio-canada.ca dans la section relative aux nouvelles s'adressant également à la population de la grande région de Montréal, de manière à garder le plus d'uniformité possible avec les reportages précédents et ainsi faciliter la comparaison. Les blogs n'ont donc pas été considérés. Les mêmes mots clés ont été utilisés, à savoir « gang » et « bande » pour les nouvelles en lien avec le phénomène et « fusillade », « bagarre », « règlement de compte », « prostitution juvénile », « proxénétisme » et « trafic/saisie de drogue » pour les nouvelles-témoins. Au total, 115 reportages en lien avec les gangs de rue et 111 sans lien apparent avec le phénomène diffusés entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 août 2012 ont pu être identifiés.

2.3 La codification des données et les variables à l'étude

L'information contenue dans chacun des reportages a été classée sous différentes catégories, et ce, à l'aide d'une analyse de contenu quantitative. Il s'agit d'une technique de recherche servant à la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications (De Bonville, 2006). C'est une méthode qui n'influence pas l'objet de recherche, puisqu'elle intervient toujours après l'émission des messages médiatiques. L'analyse de contenu est également très utile pour étudier tous les types de médias, dont les médias audiovisuels et numériques visés par le présent mémoire. Cette méthode peut aussi s'appliquer à une quantité abondante de données. La validité d'une analyse de contenu repose sur la constance des jugements posés lors de la codification (De Bonville, 2006), laquelle, dans ce cas-ci, n'a été réalisée que par une seule personne.

L'analyse de contenu a été utilisée pour catégoriser les reportages du corpus et mettre en évidence leurs caractéristiques, dont la présence des gangs de rue et des indices de leur traitement médiatique. La manière dont les médias traitent d'une nouvelle se reflète tant à travers le contenu du reportage que l'ampleur du traitement médiatique qui lui est donnée, ce qui est considéré dans le cadre de ce mémoire. La codification repose exclusivement sur le contenu des reportages, c'est-à-dire en fonction des mots tels qu'utilisés par les journalistes.

2.3.1 Les variables relatives à la présence des gangs de rue

La présence des gangs de rue dans un événement représente la variable indépendante. Elle est mesurée de deux manières. D'abord, une première variable dichotomique mesure la présence d'une référence au phénomène dans l'évènement rapporté et ce, peu importe si les gangs de rue y sont réellement impliqués. Cependant, il peut arriver que certains reportages ne contiennent pas de référence aux gangs de rue, mais qu'en raison de reportages précédents sur le même évènement, un lien avec le phénomène ait déjà été établi. Dans ce cas, les reportages sont inclus dans ceux faisant référence au phénomène.

Une seconde variable dichotomique permet, quant à elle, de considérer la présence d'un lien direct entre l'évènement et les activités des gangs de rue. Dans le cas où une personne affiliée

à un gang est impliquée dans un évènement, mais sans égard avec le gang en question, il est considéré que le reportage n'est pas directement en lien avec le phénomène. Cette variable permet d'identifier seulement les reportages dont la perpétration d'un évènement résulte d'une activité d'un gang de rue. De plus, lorsqu'il n'y a pas de confirmation (par exemple, « on ne sait pas si »), c'est l'absence de lien qui prévaut, tandis que la supposition (par exemple, « on croit que ») est considérée comme l'implication des gangs dans l'évènement.

2.3.2 Les variables relatives aux caractéristiques des évènements

Plusieurs variables permettent de décrire les évènements rapportés, de manière à contrôler la présence d'éventuels éléments favorisant l'attrait médiatique de la nouvelle. Ces variables contrôles ont trait à la nature de l'évènement ainsi qu'aux caractéristiques des personnes qui y sont impliquées.

2.3.2.1 La nature des évènements

Une première variable dichotomique identifie le nombre d'évènements rapportés par le journaliste. Les reportages peuvent traiter d'un seul évènement (0) ou de deux évènements et plus (1).

Un ensemble de variables fait référence au type de crime faisant l'objet du reportage, tel qu'évoqué par le journaliste. Il peut s'agir d'un crime contre la personne, d'un crime contre la propriété, d'un crime de nature sexuelle ou d'un crime relié aux stupéfiants. Une autre variable précise s'il s'agit d'une infraction violente, ce qui inclut le meurtre, la tentative de meurtre, la fusillade, l'agression armée, l'agression physique, la bagarre, le vol à main armée et les infractions de nature sexuelle. Une variable dichotomique est attribuée à chaque type de crime, ce qui signifie qu'un même reportage peut évoquer plus d'un type.

Un autre ensemble de variables a trait au stade de développement de l'évènement, c'est-à-dire s'il est à l'étape de la détection, de l'enquête, de l'intervention policière (incluant l'arrestation et l'opération policière), des procédures judiciaires, de l'analyse par un expert ou d'un état de la situation. Cette dernière catégorie fait référence à tout reportage offrant un complément

d'information ou un suivi de l'évènement, mais qui ne s'insère pas dans les autres catégories (par exemple, les funérailles d'une victime). Chaque stade de développement constitue également une variable dichotomique.

Quelques variables permettent de caractériser globalement le déroulement de l'évènement. D'abord, trois variables dichotomiques ont trait au lieu, à savoir si l'évènement s'est produit dans un lieu accessible au public, dans la grande région de Montréal (incluant Laval et Longueuil) ou dans la province québécoise. Deux autres variables dichotomiques tiennent compte de l'utilisation d'une arme quelconque par l'auteur du délit et d'une arme à feu de manière plus spécifique. Finalement, une dernière variable dichotomique évalue le lien de l'évènement avec toute forme de crime organisé, autre que les gangs de rue.

2.3.2.2 Les caractéristiques des personnes impliquées dans l'évènement

Plusieurs variables dichotomiques mesurent les caractéristiques des personnes impliquées dans l'évènement en ce qui a trait au nombre, au sexe, à l'âge, à la couleur de la peau ainsi qu'au lien de ces personnes avec le milieu criminel. Puisque la plupart des reportages font référence à plus d'un suspect et plus d'une victime pour un même évènement, chaque possibilité fait l'objet d'une variable dichotomique. Quatre variables permettent donc d'indiquer si l'évènement comporte au moins deux suspects, deux victimes, deux blessés et deux décès. Deux variables identifient l'implication d'un jeune, c'est-à-dire d'une personne de 17 ans et moins, et d'un adulte dans l'évènement rapporté. Deux variables ont trait à la présence d'un homme et d'une femme et deux autres à la présence d'une personne caucasienne ou dont la peau est d'une autre couleur, la majorité étant toutefois des personnes Noires. Finalement, une variable spécifie si la personne entretient des liens avec les gangs de rue et une autre indique s'il s'agit, dans le cas des victimes, d'une personne innocente. Cette dernière variable permet de jauger le lien entre l'auteur du délit et la victime. Une victime dite innocente n'aura pas de lien avec le suspect.

La codification des variables relatives au sexe et à l'âge se base sur le contenu du reportage, mais également sur les images présentées. Si une image illustre l'implication d'un homme noir

en tant que suspect, il est possible d'en tenir compte dans les caractéristiques des personnes impliquées.

2.3.3 Les variables relatives au contenu des reportages

De manière à évaluer le traitement médiatique de la nouvelle, plusieurs variables dépendantes ont trait à leur contenu. Celles-ci permettent d'identifier les éléments utilisés par les journalistes pour décrire les événements rapportés au public. Dans ce cas-ci, il s'agit d'indiquer si le journaliste fait mention de l'élément et non si ce dernier est réellement présent dans le reportage. Par exemple, si le journaliste mentionne qu'il n'y a eu aucune arrestation, cela est considéré comme une référence aux arrestations, même s'il y en a eu aucune. Encore une fois, ces variables ont trait à la description de l'évènement rapporté et à celle des personnes qui y sont impliquées.

2.3.3.1 La description des événements rapportés

Les éléments donnés par le journaliste pour décrire l'évènement sont regroupés en cinq catégories, lesquelles font chacune l'objet d'une variable dichotomique. Une première variable se rapporte à la description du lieu de l'évènement. Si le journaliste précise l'endroit ou le quartier dans lequel l'évènement est survenu (St-Michel, centre-ville, ouest de la ville, etc.), cette variable est cotée « oui ».

Une seconde variable a trait au moment au cours duquel l'évènement s'est produit, soit tout élément mentionné par le journaliste permettant d'identifier la journée (hier, samedi, Noël, etc.) ou l'heure de l'évènement (10 h, tôt en matinée, etc.). Si l'une ou l'autre de ces informations est incluse dans le reportage, cette variable est cotée « oui ».

Une troisième variable fait référence au déroulement de l'évènement. Cette variable est cotée « oui » lorsque le journaliste évoque tout élément permettant de comprendre comment l'évènement est survenu, notamment des circonstances autres que les éléments relatifs à la localisation spatiotemporelle ou les motivations sous-jacentes.

Une quatrième variable se rapporte à la réaction des autorités policières ou judiciaires à la suite de l'évènement. Il s'agit d'éléments permettant de comprendre si une enquête policière est en cours, un corps de police spécifique est chargé de résoudre l'évènement, des arrestations ont eu lieu ou des procédures judiciaires (chefs d'accusation, éventuelle inculpation) sont entamées ou le seront ultimement. Si l'un ou l'autre de ces éléments apparaît dans le reportage, cette variable est cotée « oui ».

Une cinquième variable a trait à l'ajout de complément d'information dans le reportage, c'est-à-dire tout élément permettant d'appuyer les propos du journaliste. Il peut s'agir par exemple d'une référence à un évènement antérieur, d'un témoignage, d'une mention sur des actions concrètes résultant de l'évènement ou de tout autre élément permettant d'appuyer le contenu du reportage, mais qui ne figure pas dans les variables précédentes. Lorsque l'un ou l'autre de ces éléments est évoqué par les journalistes, un ensemble de variables permet d'identifier de manière plus précise le type de complément ajouté, mais essentiellement en ce qui concerne la référence à un évènement antérieur et le témoignage. Quatre variables dichotomiques se rapportent au type d'évènement antérieur, à savoir s'il est question d'un évènement violent précis (1), d'une statistique (1), d'une intervention policière (1) ou de procédures judiciaires (1). Quant à la présence de témoignage, une première variable dichotomique indique si un témoignage (0) ou au moins deux sont inclus dans le reportage (1), sans égard au nombre de personnes différentes qui témoignent. Un dialogue entre la personne qui témoigne et le journaliste ne constitue qu'un témoignage. Une seconde variable a trait à la diversité des témoignages, c'est-à-dire au nombre de personnes différentes dont les propos sont sollicités. Cette variable indique encore une fois le témoignage d'une personne (0) ou d'au moins deux (1). Puis, un ensemble de variables dichotomiques permet aussi d'identifier le statut des personnes offrant un témoignage parmi une autorité policière (1), un acteur judiciaire (1), un acteur politique (1), un expert (1), un intervenant communautaire (1), un résident (1), un témoin de l'évènement (1), une victime ou un de ses proches (1) et un suspect ou un de ses proches (1). Le statut de cette personne est codifié uniquement en fonction de celui qui lui est attribué par les médias. Puisqu'une personne peut avoir plus d'un statut (par exemple, un ami de la victime qui a été témoin de l'évènement), chacun d'entre eux est identifié par une variable dichotomique.

Finalement, une dernière variable continue mesure le nombre de caractéristiques différentes données par les journalistes pour décrire l'évènement parmi le lieu, le quartier, la journée, l'heure, les circonstances, les motivations, l'enquête policière, le corps de police impliqué, les arrestations, les inculpations ou les chefs d'accusation, les références à d'autres évènements, les témoignages inclus ainsi que les actions mises en place en réponse à l'évènement en question. Le reportage peut donc inclure un maximum de 13 éléments pour décrire l'évènement.

2.3.3.2 La description des personnes impliquées dans l'évènement

Les éléments donnés par les journalistes pour décrire les personnes impliquées dans l'évènement sont également regroupés en différentes catégories. Chacune d'entre elles est représentée par deux variables dichotomiques, une pour le suspect et une autre pour la victime, et permet d'offrir une description de plus en plus personnalisée de ces personnes.

Deux variables se rapportent d'abord au nombre de personnes impliquées, c'est-à-dire si le journaliste mentionne, de manière approximative ou précise, le nombre de suspects et de victimes. Quatre variables ont trait aux caractéristiques sociodémographiques de ces personnes, lesquelles sont de deux niveaux. Un premier niveau inclut toute référence au sexe, à l'âge, à la description physique ou à la couleur de la peau du suspect et de la victime par le journaliste. Un deuxième niveau inclut ensuite toute mention relative à l'origine ethnique, à la ville de résidence ainsi qu'à l'occupation de ces personnes. Deux variables ont trait à la prise de comportement à risque. Celles-ci comprennent toute référence par le journaliste au lien du suspect et de la victime avec le milieu criminel ou à leurs antécédents judiciaires. Deux variables se rapportent aux caractéristiques personnelles du suspect et de la victime. Il s'agit de tout élément permettant de les personnaliser, que ce soit en les nommant ou en faisant part de leur tempérament. Dans le cas des victimes, une dernière variable a trait à l'état de leurs blessures, ce qui inclut tout élément permettant de jauger la gravité ou la localisation des blessures ainsi que l'état de santé de manière générale.

Finalement, deux variables continues mesurent le nombre de caractéristiques différentes données par les journalistes pour décrire, dans l'ensemble, les personnes impliquées dans l'évènement parmi, le nombre, le sexe, l'âge, la description physique, la couleur de la peau, l'origine ethnique, le nom, le lien avec le milieu criminel, la ville de résidence, l'occupation, le tempérament, les antécédents avec la justice et, dans le cas des victimes uniquement, l'état de leurs blessures. Le reportage peut donc inclure un maximum de 12 éléments pour décrire les suspects et 13 pour les victimes.

2.3.4 Les variables relatives à l'ampleur du traitement médiatique

L'ampleur du traitement médiatique des reportages a été considérée de manière spécifique, puis générale. Divers éléments, dont la répétition du contenu, la longueur/durée, le format ainsi que l'importance des images, sont autant de manifestations d'un traitement médiatique quelconque et ceux-ci ont d'abord été évalués de manière individuelle. Par la suite, ces éléments ont été intégrés dans un même indice, afin de jauger l'importance globale donnée aux reportages figurant dans le corpus à l'étude.

2.3.4.1 La répétition du contenu

Certains évènements peuvent faire l'objet de plus d'un reportage et avoir une présence plus importante dans le contenu médiatique. En effet, l'importance accordée à un évènement est en relation avec la fréquence de ses manifestations (De Bonville, 2006). Plus un évènement est considéré important d'un point de vue médiatique, plus il sera abordé fréquemment.

Afin d'évaluer la répétition du contenu, une variable dichotomique a trait au retour sur des évènements ayant déjà été abordés dans le contenu médiatique utilisé dans le cadre de ce mémoire, soit entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 août 2012. La valeur 0 est attribuée à chaque nouveau cas et la valeur 1 à tous les autres évènements ayant déjà fait l'objet d'un reportage lors de cette même période de temps.

2.3.4.2 La longueur/durée du reportage

L'ampleur du traitement médiatique donnée à un reportage peut se manifester à travers sa longueur ou durée. Plus un reportage est long, plus celui-ci est jugé important (De Bonville, 2006). Dans le cadre de ce mémoire, la longueur ou la durée d'un reportage a été évaluée en fonction du nombre de secondes pour ceux émis à la télévision et du nombre de mots pour ceux diffusés sur Internet. Puisqu'il ne s'agit pas des mêmes unités, un indicateur en cinq points a été élaboré pour en faciliter la comparaison. Le nombre de points a été attribué de la manière suivante :

- 0 à 39 secondes/0 à 89 mots (très court) : 1 point
- 40 à 79 secondes/90 à 179 mots (court) : 2 points
- 80 à 119 secondes/180 à 269 mots (moyen) : 3 points
- 120 à 159 secondes/270 à 359 mots (long) : 4 points
- 160 secondes et plus/360 mots et plus (très long) : 5 points

2.3.4.3 Le format du reportage

Dépendamment s'il est diffusé à la télévision ou sur Internet, le reportage peut être présenté sous différentes formes, c'est-à-dire selon une combinaison de certains éléments. Les reportages télévisés peuvent comprendre une brève présentation par l'animateur du journal télévisé, un dialogue en direct entre le journaliste et l'animateur ou un reportage préenregistré. Quant aux reportages diffusés sur Internet, ceux-ci peuvent prendre la forme d'un texte et être accompagnés de vidéos. Ils peuvent également contenir un certain nombre de compléments textuels, radiophoniques et audiovisuels, de même que plusieurs liens vers d'autres reportages. Dans les deux cas, ils peuvent aussi être titrés, ce qui permet d'accrocher l'attention du public. Le nombre de combinaisons possibles reflète la simplicité du reportage ou, au contraire, s'il s'agit d'un reportage plus complet.

Dans le cadre de ce mémoire, un indicateur en quatre points a été élaboré pour évaluer le format des reportages du corpus à l'étude. Les points ont été attribués de la manière suivante :

Les reportages télévisés (4 points)

- Brève présentation : 1 point
- Dialogue entre l'animateur et le journaliste : 1 point
- Préenregistrement d'un reportage : 1 point
- Présence d'un titre : 1 point

Les reportages diffusés sur Internet (4 points)

- Texte : 1 point
- Ajout de vidéos : 1 point
- Présence d'un complément ou d'un lien : 1 point
- Présence d'un titre : 1 point

Le total de points pour chaque reportage permet de considérer le nombre d'éléments combinés, de manière à évaluer si le format est dit simple (1 point), moyennement simple (2 points), complet (3 points) ou très complet (4 points).

2.3.4.4 L'importance des images

Un dernier indicateur du traitement médiatique d'un reportage a trait aux images. En effet, les images permettent de capter plus aisément l'attention du public, accentuant ainsi la valeur de la nouvelle (De Bonville, 2006). Dans le cadre de ce mémoire, les images peuvent être présentes sous la forme de séquences visuelles ou de photos selon le mode de diffusion du reportage. Une séquence visuelle fait référence à l'enchaînement de plusieurs images sans interruption et concerne tous les reportages télévisés ainsi que ceux accompagnés d'une vidéo sur Internet. Les photos ont trait exclusivement aux reportages diffusés sur Internet. L'importance des images dans un reportage est évaluée en fonction du nombre, de la taille et de la diversité.

Un premier indicateur s'attarde d'abord au nombre d'images présentées. Cela consiste en l'addition du nombre de séquences visuelles et/ou de photos, puisque certains reportages

diffusés sur Internet peuvent comporter les deux formes d'images. Un maximum de quatre points a été attribué en fonction du nombre d'images présentées, soit :

- Une image : 1 point
- Deux images : 2 points
- Trois images : 3 points
- Quatre images et plus : 4 points

Un second indicateur a trait à la taille des images. Il s'agit de la durée totale des séquences visuelles, en secondes, et de la superficie totale des photos, en centimètre carré, relativement à un écran de 15,6 pouces. Un maximum de quatre points a été réparti comme suit :

- 1 à 24 cm²/1 à 20 secondes : 1 point
- 25 à 149 cm²/21 à 50 secondes : 2 points
- 150 à 159 cm²/51 à 80 secondes : 3 points
- 160 cm² et plus/81 secondes et plus : 4 points

Advenant qu'un reportage comporte une séquence visuelle et une photo, la taille totale des images correspond à la somme des points alloués à leur taille respective jusqu'à un maximum de quatre points. Par exemple, un reportage qui présente des photos valant deux points et une séquence visuelle d'un point vaut, au total, trois points.

Un dernier indicateur se rapporte à la diversité des images présentées. Les reportages peuvent comporter une variété d'images, mais, dans le cadre de ce mémoire, celles-ci ont été regroupées en 10 catégories qui ne sont pas mutuellement exclusives. Ces images peuvent être en lien avec 1) le lieu seulement de l'évènement (panneau d'intersection d'une rue, carte géographique du lieu, etc.), 2) la présence des autorités policières sur le lieu, 3) la présence de citoyens sur le lieu, 4) l'enquête policière en cours (policiers fouillant une maison, etc.), 5) des traces de l'évènement (débris, armes, etc.), 6) la victime, 7) le suspect, 8) la punition de l'acte (centre de détention, palais de justice, avocats, etc.), 9) des symboles policiers autre que sur le lieu de l'évènement (voiture de police, insigne de police, etc.) et 10) des éléments permettant

de contextualiser les propos du journaliste (archives d'un évènement antérieur, lieu sans rapport avec l'évènement, symbole du crime organisé, etc.). En référence à ces catégories, un maximum de quatre points a été alloué en fonction du nombre d'images différentes présentées dans chaque reportage de la manière suivante :

- Un type d'images : 1 point
- Entre deux et trois types d'images : 2 points
- Entre quatre et cinq types d'images : 3 points
- Six types d'images et plus : 4 points

À cela s'ajoute un ensemble de variables dichotomiques permettant d'identifier le genre d'images présentées par reportage. Chacune des catégories d'images évoquées précédemment fait l'objet d'une variable distincte, ce qui totalise 10 variables dichotomiques.

La somme de ces indicateurs permet d'évaluer, de manière globale, l'importance relative des images dans les reportages du corpus. Chaque reportage peut obtenir un score maximal de 12 points, lesquels ont ensuite été divisés en quatre catégories pour évaluer le niveau d'importance accordé aux images :

- (1) Images peu importantes : 0 à 3 points
- (2) Images moyennement importantes : 4 ou 5 points
- (3) Images importantes : 6 à 9 points
- (4) Images très importantes : 10 à 12 points

2.4.4.6 L'ampleur générale du traitement médiatique

Afin de jauger l'ampleur générale du traitement médiatique des reportages, un indice de leur importance relative a été réalisé en fonction des indicateurs précédents. Celui-ci tient compte de la longueur/durée (5 points), du format (4 points), de l'importance des images (4 points), mais aussi de la répétition du contenu. À cet effet, un point a été alloué à chaque reportage dont l'évènement avait déjà été rapporté lors de la période de temps à l'étude, c'est-à-dire

entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 août 2012. La somme de ces indicateurs attribue donc un score maximal de 14 points à chaque reportage, lequel a par la suite été divisé en quatre catégories de manière à catégoriser leur niveau d'importance. Les catégories ont été séparées de la façon suivante :

- (1) Reportages peu importants : 0 à 4 points
- (2) Reportages moyennement importants : 5 à 7 points
- (3) Reportages importants : 8 à 10 points
- (4) Reportages très importants : 11 à 14 points

CHAPITRE 3

RÉSULTATS

3. RESULTATS

La présentation des résultats se divise en quatre sections. La première section présente d'abord une analyse descriptive de la couverture médiatique des gangs de rue à la télévision et sur Internet. La deuxième section permet d'évaluer les effets potentiels des gangs de rue sur le traitement de la nouvelle. Il s'agit des résultats obtenus suite aux analyses bivariées, de manière à identifier de possibles relations statistiques entre les variables à l'étude. Finalement, la troisième et dernière section teste la valeur associée aux gangs de rue dans le traitement médiatique de la nouvelle en considérant les relations statistiques au préalable identifiées. Ces variables ainsi que celles relevées à partir de la littérature seront intégrées aux modèles multivariés, de manière à isoler l'effet de la présence des gangs de rue dans la nouvelle.

3.1 La description de la couverture médiatique des gangs de rue

Cette première section présente la couverture médiatique des gangs de rue dans son ensemble à partir du contenu de 210 reportages diffusés tant à la télévision que sur Internet. Cette couverture est abordée sous trois perspectives, à savoir les caractéristiques des événements rapportés par Radio-Canada en lien avec le phénomène, le contenu des reportages et l'ampleur du traitement médiatique associée à ces événements. Tandis que la première perspective offre une description plutôt objective des événements en lien avec les gangs de rue, les deux autres sollicitent exclusivement la subjectivité du média, dans ce cas-ci la manière dont Radio-Canada traite ces nouvelles. Dans les trois perspectives, une distinction est effectuée au niveau de l'implication des gangs de rue. Parmi ces 210 reportages, l'évènement résulte directement des activités d'un gang de rue dans 140 d'entre eux. Ainsi, il sera possible d'évaluer si la couverture médiatique du phénomène varie en fonction du niveau d'implication des gangs de rue dans l'évènement.

3.1.1 Les caractéristiques des événements rapportés

Les événements rapportés sont décrits en fonction de leur nature et des caractéristiques des personnes qui y sont impliquées. Le tableau I présente une description sommaire de ces

événements, de manière à distinguer ceux comportant une simple référence au phénomène de ceux où il y a une implication réelle des gangs de rue.

Tableau I. Caractéristiques des événements rapportés

| | Référence aux gangs | | Implication des gangs | |
|--------------------------------------|---------------------|----------------|-----------------------|-----|
| | % | n ¹ | % | n |
| Stade de développement | | | | |
| Détection de l'évènement | 42,9 | 210 | 40,0 | 140 |
| Enquête policière | 7,1 | 210 | 5,7 | 140 |
| Intervention policière | 26,7 | 210 | 32,1 | 140 |
| Procédures judiciaires | 20,0 | 210 | 21,4 | 140 |
| Analyse | 4,3 | 210 | 3,6 | 140 |
| État de situation | 6,7 | 210 | 5,7 | 140 |
| Nombre d'évènements | | | | |
| Plus d'un | 27,1 | 210 | 25,0 | 140 |
| Type d'évènement | | | | |
| Crime contre la personne | 80,0 | 210 | 81,4 | 140 |
| Crime relié aux drogues | 19,0 | 210 | 18,6 | 140 |
| Crime sexuel | 2,9 | 210 | 4,3 | 140 |
| Crime contre la propriété | 0,5 | 210 | 0,0 | 140 |
| Crime violent | 80,5 | 210 | 82,1 | 140 |
| Lieu | | | | |
| Lieu public | 64,8 | 210 | 55,7 | 140 |
| Montréal | 42,9 | 210 | 40,7 | 140 |
| Province du Québec | 52,9 | 210 | 49,3 | 140 |
| Présence d'une arme | 81,9 | 210 | 77,9 | 140 |
| Arme à feu | 70,5 | 210 | 67,9 | 140 |
| Implication du crime organisé | 22,9 | 210 | 20,7 | 140 |

Selon le tableau I, les caractéristiques des événements sont relativement semblables, peu importe si le reportage fait seulement référence aux gangs de rue ou si l'évènement résulte directement des activités d'un gang². Un peu moins de la moitié des reportages (42,9 %) fait état d'un évènement qui vient tout juste d'être détecté, tandis que l'autre moitié permet de suivre l'évolution du travail des autorités policières et judiciaires (intervention policière et procédures judiciaires) ou de tout autre développement (état de situation). Les journalistes ne

¹ La taille de l'échantillon (n) présentée dans ce tableau, de même que pour tous ceux qui suivront, fait référence au nombre de reportages dont l'information est disponible pour chaque variable. C'est pourquoi la taille de l'échantillon varie considérablement d'une variable à l'autre.

² Afin d'alléger la présentation des résultats, seuls les pourcentages relatifs aux reportages incluant une simple référence au phénomène sont présentés dans le texte et dans les sections subséquentes.

s'en tiennent donc pas uniquement à rapporter de nouveaux évènements, mais n'hésitent pas à revenir sur quelques-uns plus anciens, de manière à ce que le public puisse suivre le cours des procédures. Toutefois, très peu de reportages, à peine 5 %, offrent une analyse de l'évènement, ce qui concorde avec les résultats des autres études sur la couverture médiatique des gangs de rue voulant qu'on y inclue très peu d'éléments assurant une meilleure compréhension du phénomène.

Dans la très grande majorité des cas, un seul évènement est rapporté (72,9 %), lequel est majoritairement un crime contre la personne (80 %), voire un crime violent (80,5 %). En effet, un peu plus des trois quarts des évènements ont trait au meurtre, à la tentative de meurtre, à la fusillade, à la bagarre et, dans une moindre mesure, à l'agression armée, à l'agression physique et au vol à main armée. La plupart des reportages évoquent d'ailleurs la présence d'une arme (81,9 %), bien souvent l'arme à feu (70,5 %). Les délits contre la propriété, ce qui comprend le vol et la fraude, représentent à peine 1 % des évènements rapportés. Les délits de nature sexuelle, essentiellement l'exploitation sexuelle, sont également présents dans une faible proportion (2,9 %), tandis que les délits reliés aux stupéfiants, ce qui inclut la possession, la production et le trafic, représentent environ le cinquième des évènements rapportés (19 %).

Les reportages rapportent généralement des évènements ayant eu lieu dans un endroit accessible au public (64,8 %), tant au Québec (52,9 %) qu'à l'extérieur de la province (47,1 %). Au Québec, c'est dans la région de Montréal, incluant Laval et Longueuil, que la plupart des évènements sont rapportés (42,9 %). À peine 10 % des reportages s'attardent à ce qui se passe dans les régions plus éloignées de la métropole. Un certain nombre de reportages soulèvent également l'implication de groupes plus traditionnellement associés au crime organisé. Dans 22,9 % des reportages, les gangs de rue sont associés aux activités des motards criminels ou de la mafia montréalaise.

Le tableau II présente maintenant une description sommaire des personnes impliquées dans les évènements en lien avec les gangs de rue en ce qui concerne le nombre, le sexe, l'âge, la

couleur de la peau ainsi que le lien de ces personnes avec le milieu criminel, tant pour le suspect que la victime.

Tableau II. Caractéristiques des personnes impliquées dans l'évènement

| | Référence aux gangs | | Implication des gangs | |
|-------------------------------------|---------------------|-----|-----------------------|-----|
| | % | n | % | n |
| Caractéristique des suspects | | | | |
| Plus d'un suspect | 79,0 | 200 | 82,1 | 134 |
| Jeune | 18,2 | 55 | 21,2 | 33 |
| Adulte | 89,1 | 55 | 90,9 | 33 |
| Homme | 99,2 | 121 | 100,0 | 81 |
| Femme | 13,2 | 121 | 14,8 | 81 |
| Autre que caucasien | 75,0 | 48 | 70,0 | 30 |
| Caucasien | 31,1 | 48 | 40,0 | 30 |
| Membre de gang de rue | 80,0 | 90 | 90,3 | 72 |
| Caractéristique des victimes | | | | |
| Plus d'une victime | 50,5 | 210 | 42,1 | 140 |
| Plus d'un décès | 29,5 | 210 | 22,1 | 140 |
| Plus d'un blessé | 32,9 | 210 | 25,0 | 140 |
| Jeune | 37,5 | 96 | 38,7 | 62 |
| Adulte | 78,1 | 96 | 74,2 | 62 |
| Homme | 88,7 | 141 | 82,4 | 85 |
| Femme | 24,8 | 141 | 30,6 | 85 |
| Autre que caucasien | 64,9 | 37 | 60,0 | 25 |
| Caucasien | 35,1 | 37 | 40,0 | 25 |
| Victime innocente | 42,7 | 96 | 43,1 | 58 |
| Membre de gang de rue | 55,2 | 96 | 62,1 | 58 |

Puisqu'il est question des gangs de rue, il n'est pas surprenant de constater dans le tableau II que, dans la plupart des reportages (79 %), au moins deux suspects sont impliqués. La moitié des reportages (50,5 %) soulèvent la victimisation de plus d'une personne et environ le tiers comporte plus d'un blessé (29,5 %) ou plus d'un décès (32,9 %). Quant au sexe de ces personnes, les hommes sont davantage impliqués. Au moins un homme est suspecté dans presque tous les reportages et il est la victime dans 88,7 % des cas. Les femmes sont davantage victimes (24,8 %) que suspectes (13,2 %), d'autant plus qu'elles ne sont presque jamais impliquées seules. Les adultes sont également beaucoup plus présents que les jeunes, notamment dans le rôle du suspect (89,1 %). Au même titre que les femmes, les personnes d'âge mineur ont beaucoup plus tendance à être victimes (37,5 %) que suspectes (18,2 %). D'après ces reportages, les gangs de rue ne sont pas le propre de l'adolescence, mais

constituent un phénomène pouvant très bien s'étendre à l'âge adulte. Il n'est pas non plus surprenant de constater que, dans la majorité des reportages, au moins une personne impliquée n'est pas caucasienne, tant en ce qui concerne le suspect (75 %) que la victime (64,9 %). Finalement, la plupart des personnes impliquées entretiennent des liens avec les gangs de rue, mais plusieurs sont également étrangères au milieu criminel. Bien que la majorité des victimes soit des personnes qui fréquentent les gangs de rue (55,2 %), au moins une personne innocente est impliquée dans 42,7 % des reportages.

3.1.2 Le contenu des reportages

Les journalistes peuvent avoir recours à divers éléments pour décrire les événements rapportés au public. Le tableau III résume le nombre moyen d'éléments utilisés par les journalistes pour décrire l'évènement ainsi que les personnes impliquées.

Tableau III. Nombre d'éléments donnés pour décrire les événements rapportés

| Nombre d'éléments | Référence aux gangs | | | Implication des gangs | | |
|-------------------|---------------------|------------|-----|-----------------------|------------|-----|
| | Moyenne | Écart type | n | Moyenne | Écart type | n |
| Évènement | 7,53 | 2,46 | 210 | 7,31 | 2,58 | 140 |
| Suspect | 2,91 | 2,20 | 210 | 2,88 | 2,08 | 140 |
| Victime | 4,42 | 2,39 | 172 | 4,28 | 2,45 | 106 |

D'après le tableau III, plusieurs éléments sont utilisés dans chacun des reportages pour décrire les événements rapportés ainsi que les personnes impliquées. Tant les reportages faisant référence aux gangs de rue que ceux les impliquant réellement incluent en moyenne sept caractéristiques pour décrire les événements rapportés. Le nombre moyen d'éléments utilisés pour décrire les suspects ainsi que les victimes est également très comparable. Près de trois caractéristiques sont en moyenne utilisées pour décrire les suspects au public et un peu plus de quatre dans le cas des victimes.

Le tableau IV présente le recours aux différentes catégories d'éléments de manière plus détaillée.

Tableau IV. Statistiques descriptives des éléments utilisés pour décrire les événements rapportés

| | Référence aux gangs | | Implication des gangs | |
|---------------------------------|---------------------|-----|-----------------------|-----|
| | % | n | % | n |
| Lieu | 86,7 | 210 | 82,9 | 140 |
| Moment | 78,1 | 210 | 70,7 | 140 |
| Déroulement | 67,1 | 210 | 66,4 | 140 |
| Réaction policière | 92,9 | 210 | 93,6 | 140 |
| Complément d'information | 77,6 | 210 | 74,3 | 140 |
| Évènement violent | 76,5 | 119 | 81,9 | 72 |
| Statistique | 31,9 | 119 | 29,2 | 72 |
| Intervention policière | 24,4 | 119 | 25,0 | 72 |
| Procédures judiciaires | 10,1 | 119 | 9,7 | 72 |
| Plus d'un témoignage | 50,4 | 123 | 52,5 | 80 |
| Plus d'une personne | 43,1 | 123 | 46,3 | 80 |
| Autorité policière | 69,9 | 123 | 72,5 | 80 |
| Expert | 26,8 | 123 | 23,8 | 80 |
| Résident | 18,7 | 123 | 17,5 | 80 |
| Acteur politique | 18,7 | 123 | 20,0 | 80 |
| Victime ou proches | 12,2 | 123 | 12,5 | 80 |
| Acteur judiciaire | 8,1 | 123 | 11,3 | 80 |
| Témoin | 8,9 | 123 | 10,0 | 80 |
| Intervenant communautaire | 5,7 | 123 | 7,5 | 80 |
| Suspect ou proches | 4,9 | 123 | 5,0 | 80 |

La description des événements en lien avec le phénomène des gangs de rue est relativement complète. En plus de relater les faits, les journalistes ajoutent généralement quelques compléments d'information (77,6 %) pour appuyer leurs propos, notamment des références à des événements antérieurs ainsi que des témoignages. La référence systématique à la réaction des autorités policières est toutefois plutôt intéressante. Lorsqu'il est question des gangs de rue, les journalistes ne manquent pas d'évoquer la réponse des autorités policières (92,9 %), aux dépens, parfois, des faits.

En ce qui a trait aux compléments d'information, la plupart des reportages vont faire référence à un événement violent (76,5 %). Quant au témoignage, on peut y observer une certaine diversité. La moitié (50,4 %) des reportages inclut plus d'un témoignage et 43,1 % donnent la parole à plus d'une personne. Essentiellement, ce sont les témoignages des autorités policières

qui reviennent le plus souvent (69,9 %). Ce n'est pas surprenant puisqu'il s'agit de la principale source d'information des médias en matière d'évènements criminels. Néanmoins, la fréquence des témoignages donnés par un expert, parfois des policiers spécialisés, parfois des criminologues, n'est pas négligeable, puisque pour le quart des reportages (26,8 %), ceux-ci apportent une expertise qui favorise une certaine compréhension de l'évènement. Les témoignages offerts par des résidents et des acteurs politiques (18,7 %) apparaissent ensuite dans une moindre mesure. L'extrait ci-dessous illustre le genre de description donnée par les journalistes pour décrire un évènement. Il est tiré d'un reportage télévisé sur une fusillade survenue en août 2009 à Montréal.

Vers 1 h du matin, plusieurs coups de feu ont été entendus dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. [...] « Les policiers vont recevoir plusieurs appels de coups de feu. Lorsqu'ils vont arriver sur les lieux, ils vont localiser une victime qui a été atteinte de plusieurs projectiles d'arme à feu au bas du corps. [...] Ce qu'on peut voir jusqu'à maintenant c'est que la victime est connue de nos services comme étant un membre de gangs de rue et le crime serait possiblement relié, effectivement, au monde des gangs de rue » (Daniel Lacoursière, SPVM). Au cours des dernières semaines, les policiers de Montréal ont été très occupés. Ils ont dû répondre à plusieurs appels pour des crimes violents. [...] « À chaque été, les gangs de rue ont plus d'activités. Il y a plus de monde sur le trottoir. C'est plus propice à des bagarres, des incidents mineurs qui dégénèrent souvent à coups de couteau ou fusillade » (Michel Auger, spécialiste en affaires criminelles). 18 meurtres ont été commis sur le territoire de la ville de Montréal cette année. C'est cinq de plus que l'an passé.

Dans cet extrait, le journaliste sollicite les propos d'un policier pour exposer les faits au public, tandis que ceux de l'expert renchérisent sur le contexte dans lequel l'évènement pourrait être survenu. En y ajoutant une référence à des crimes violents enregistrés récemment, le journaliste établit un lien entre des évènements passés et celui-ci, ce qui laisse croire qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé. Le reportage se termine d'ailleurs avec une statistique suggérant qu'il y ait plus de violence que l'an dernier. Grâce à ce complément d'information, le reportage accentue la gravité de la situation aux yeux du public.

Le tableau suivant présente de manière plus détaillée les caractéristiques évoquées par les journalistes pour décrire les personnes impliquées dans les événements rapportés.

Tableau V. Statistiques descriptives des éléments utilisés pour décrire les personnes impliquées dans l'évènement

| | Référence aux gangs | | Implication des gangs | |
|--------------------------------------|---------------------|-----|-----------------------|-----|
| | % | n | % | n |
| Caractéristiques des suspects | | | | |
| Nombre | 79,5 | 210 | 80,0 | 140 |
| Caract. sociodémographiques niv.1 | 61,0 | 210 | 60,7 | 140 |
| - Sexe | 57,1 | 210 | 57,1 | 140 |
| - Âge | 26,2 | 210 | 23,6 | 140 |
| - Description physique | 8,1 | 210 | 5,7 | 140 |
| - Couleur de la peau | 4,8 | 210 | 2,9 | 140 |
| Caract. sociodémographiques niv.2 | 16,7 | 210 | 14,3 | 140 |
| - Origine ethnique | 2,4 | 210 | 2,1 | 140 |
| - Ville de résidence | 5,7 | 210 | 4,3 | 140 |
| - Occupation | 8,6 | 210 | 7,9 | 140 |
| Caract. personnelles | 33,8 | 210 | 33,6 | 140 |
| - Nom | 33,3 | 210 | 32,9 | 140 |
| - Tempérament | 3,3 | 210 | 3,6 | 140 |
| Comportements à risque | 45,7 | 210 | 50,7 | 140 |
| - Lien avec le milieu criminel | 42,4 | 210 | 50,7 | 140 |
| - Antécédents judiciaires | 20,0 | 210 | 17,1 | 140 |
| Caractéristiques des victimes | | | | |
| Nombre | 89,0 | 172 | 87,7 | 106 |
| Caract. sociodémographiques niv.1 | 82,0 | 172 | 80,2 | 106 |
| - Sexe | 82,0 | 172 | 80,2 | 106 |
| - Âge | 55,8 | 172 | 58,5 | 106 |
| - Description physique | 1,7 | 172 | 1,9 | 106 |
| - Couleur de la peau | 0,0 | 172 | 0,0 | 106 |
| Caract. sociodémographiques niv.2 | 23,8 | 172 | 17,9 | 106 |
| - Origine ethnique | 1,2 | 172 | 0,9 | 106 |
| - Ville de résidence | 7,0 | 172 | 6,6 | 106 |
| - Occupation | 17,4 | 172 | 12,3 | 106 |
| Caract. personnelles | 45,9 | 172 | 44,3 | 106 |
| - Nom | 45,9 | 172 | 44,3 | 106 |
| - Tempérament | 11,0 | 172 | 13,2 | 106 |
| Comportements à risque | 58,1 | 172 | 55,7 | 106 |
| - Lien avec le milieu criminel | 55,8 | 172 | 54,7 | 106 |
| - Antécédents judiciaires | 16,3 | 172 | 13,2 | 106 |
| Blessures | 39,5 | 172 | 34,9 | 106 |

Plusieurs caractéristiques peuvent être évoquées pour décrire les personnes impliquées dans un événement criminel, mais dans le cas de ceux faisant référence ou résultant des activités d'un

gang de rue, certaines sont plus fréquemment employées que d'autres. Dans le cas du suspect, les journalistes mentionnent majoritairement leur nombre (79,5 %) ainsi que quelques caractéristiques sociodémographiques de premier ordre (60,0 %), principalement le sexe (57,1 %). Par la suite, certains font aussi référence aux comportements à risque du suspect (45,7 %), notamment son lien avec le milieu criminel, et, dans une moindre mesure, à ses caractéristiques personnelles (33,8 %), mais essentiellement en le nommant (33,3 %). Les caractéristiques utilisées pour décrire la victime sont sensiblement les mêmes, mais leur fréquence d'utilisation est plus élevée que dans le cas du suspect. Le nombre moyen de caractéristiques utilisées pour la décrire est d'ailleurs plus élevé. En effet, puisque plusieurs reportages s'attardent à un évènement qui vient tout juste d'être détecté, le suspect peut ne pas avoir été identifié, ce qui limite considérablement sa description. On y retrouve donc le nombre de victimes (89 %), les caractéristiques sociodémographiques de base (82 %), dont le sexe (82 %) et l'âge (55,8 %), les comportements à risque (58,1 %), ainsi que des caractéristiques personnelles (45,9 %), en plus de l'état de leurs blessures (39,5 %). Même si très peu de journalistes donnent la description physique, la couleur de la peau ou l'origine ethnique des personnes impliquées dans l'évènement, le public peut tout de même en prendre conscience par l'entremise des images. L'extrait ci-dessous illustre le type de description réalisée par un journaliste au sujet des personnes impliquées dans une fusillade au Centre Eaton de Toronto le 2 juin dernier. Il est issu d'un reportage diffusé sur Internet.

La victime, Ahmed Hassan, était connue des policiers et aurait, selon eux, appartenu à un gang de rue. Selon la police, le présumé tireur le visait directement et les deux hommes auraient appartenu au même gang. La victime de 24 ans était recherchée par les autorités, après avoir omis de se présenter en cour à Fort McMurray, en Alberta, relativement à des accusations de trafic de drogue et de possession de biens volés. [...] Plusieurs innocents ont été touchés par la fusillade, qui a provoqué un vent de panique parmi les clients qui magasinait alors tout bonnement au Centre Eaton. Au nombre des blessés : un adolescent de 13 ans de Port Hope en visite à Toronto avec sa famille, qui a été atteint à la tête. Sa famille indique, qu'après une opération au cerveau, il est « alerte et s'est remis à parler. ». Une autre victime est toujours dans un état critique à l'hôpital, mais quatre autres blessés ont reçu leur congé de l'hôpital.

Ces éléments reflètent donc le contenu favorisé par les journalistes pour décrire les évènements faisant référence ou résultant des activités d'un gang de rue. Cependant, la présence de ces éléments peut également être influencée par l'information accessible aux journalistes. Si un évènement est rapporté dans les minutes suivant sa détection, il est normal que celui-ci ne soit pas autant détaillé qu'un autre qui en est au stade de l'arrestation ou des procédures judiciaires. La quantité d'information disponible peut donc varier considérablement. De plus, puisque les autorités policières sont la principale source d'information en matière d'évènement criminel, les journalistes sont également très dépendants de ce qui est divulgué par la police. À des fins d'enquête, les autorités policières peuvent prendre la décision de garder certaines informations confidentielles, notamment des caractéristiques plus personnelles sur les personnes impliquées ou tout simplement l'identité du suspect.

3.1.3 L'ampleur du traitement médiatique

Plusieurs éléments peuvent traduire l'ampleur du traitement d'une nouvelle, notamment le format du reportage, la longueur/durée et la présence d'images. Avant de révéler les divers indicateurs à cet effet, le tableau VI présente la variable relative à la répétition du contenu médiatique.

Tableau VI. Statistiques descriptives relativement à la répétition du contenu

| | Référence aux gangs | | Implication des gangs | |
|--------------------------------|---------------------|-----|-----------------------|-----|
| | % | n | % | n |
| Retour sur un évènement | 42,9 | 210 | 41,4 | 140 |

Il peut arriver qu'une nouvelle soit traitée dans plus d'un reportage et c'est ce qui se produit lorsqu'il est question des gangs de rue. En effet, à peine 60 % des reportages traitent de nouvelles différentes, ce qui implique que, dans 42,9 % des cas, les journalistes reviennent sur des évènements qui ont déjà été couverts au moins une fois. Deux éléments peuvent expliquer cette pratique. D'abord, il n'est pas rare qu'un même évènement soit rapporté dans chacun des journaux télévisés de la journée, ce qui est encore plus probable lorsque l'évènement est rapporté une première fois dans celui de 11 h 30. Dans un tel cas, il se peut fort bien que

l'évènement soit rapporté dans les trois journaux télévisés. Aussi, les journalistes peuvent revenir sur un évènement pour tenir le public au courant des développements, lorsque les autorités policières procèdent à une arrestation par exemple. Le fait de revenir plusieurs fois sur un évènement traduit l'importance que les médias lui accordent.

Le tableau VII présente maintenant les divers indicateurs de traitement médiatique en ce qui concerne le format du reportage, la longueur/durée, la présence d'images ainsi que son ampleur générale.

Tableau VII. Statistiques descriptives des indicateurs relatifs à l'ampleur du traitement médiatique des évènements rapportés

| | Référence aux gangs | | | Implication des gangs | | |
|----------------------------------|---------------------|------------|-----|-----------------------|------------|-----|
| | Moyenne | Écart type | n | Moyenne | Écart type | n |
| Longueur/durée (1 à 5) | 3,08 | 1,31 | 210 | 2,98 | 1,29 | 140 |
| Format (1 à 4) | 2,59 | 0,87 | 210 | 2,54 | 0,91 | 140 |
| Présence d'images (1 à 4) | 2,39 | 0,93 | 210 | 2,43 | 0,97 | 140 |
| Nombre (1 à 4) | 1,59 | 0,96 | 210 | 1,62 | 1,00 | 140 |
| Taille (1 à 4) | 2,38 | 1,04 | 210 | 2,43 | 1,11 | 140 |
| Diversité (1 à 4) | 1,99 | 1,07 | 210 | 2,04 | 1,10 | 140 |
| Ampleur générale (1 à 4) | 2,80 | 0,93 | 210 | 2,73 | 0,97 | 140 |

Globalement, l'ampleur du traitement médiatique des reportages associés aux gangs de rue se situe à 2,80 sur une échelle de 4 points. Ceux-ci sont donc considérés relativement importants. De manière plus spécifique, les indicateurs démontrent également un traitement médiatique relativement équivalent à tous les niveaux. Que ce soit la longueur/durée (3,08), lesquels durent en moyenne 80 à 119 secondes ou contiennent 180 à 269 mots, le format (2,59) ou la présence d'images (2,39), les reportages associés aux gangs de rue bénéficient d'un traitement médiatique de moyenne ampleur. Même si les reportages comportent à peine deux images, celles-ci sont tout de même de taille raisonnable. La superficie totale des photos varie en moyenne entre 25 et 149 centimètres carrés, tandis que les séquences visuelles ont une durée moyenne de 21 à 50 secondes. Les images présentent également une certaine variété. Deux à trois images différentes illustrent en moyenne chaque reportage. À cet effet, le tableau VIII

résume les types d'images les plus fréquemment utilisés par les journalistes pour illustrer leurs propos.

Tableau VIII. Statistiques descriptives relatives aux types d'images présentées

| Type d'images présentées | Référence aux gangs | | Implication des gangs | |
|--------------------------------|---------------------|-----|-----------------------|-----|
| | % | n | % | n |
| Présence policière sur le lieu | 67,6 | 210 | 66,4 | 140 |
| Images de la victime | 41,9 | 210 | 40,7 | 140 |
| Images du suspect | 28,1 | 210 | 27,9 | 140 |
| Traces de l'évènement | 25,2 | 210 | 24,3 | 140 |
| Enquête policière | 21,9 | 210 | 24,3 | 140 |
| Citoyens sur le lieu | 21,0 | 210 | 20,7 | 140 |
| Lieu uniquement | 18,6 | 210 | 18,6 | 140 |
| Symbole policier | 17,1 | 210 | 22,1 | 140 |
| Contexte | 16,2 | 210 | 17,9 | 140 |
| Punition de l'acte | 9,5 | 210 | 12,9 | 140 |

De manière générale, ce sont des images relatives à la présence des autorités policières sur le lieu de l'évènement (67,6 %), à la victime (41,9 %), au suspect (28,1 %) et aux traces de l'évènement (25,2 %) qui sont le plus fréquemment utilisées par les journalistes pour illustrer leurs propos lorsqu'il est question des gangs. Une plus grande importance serait donc allouée à la victime, mais une identification tardive du suspect pourrait également expliquer ce déséquilibre.

3.2 L'influence des gangs de rue sur le traitement de la nouvelle

Afin d'évaluer l'effet réel qu'ont les gangs de rue sur le traitement de la nouvelles, 207 nouvelles-témoin, c'est-à-dire sans lien apparent avec le phénomène et jugés comparables ont été ajoutés au corpus pour les analyses. Ces analyses ont été réalisées uniquement à partir des reportages incluant la simple référence au phénomène compte tenu de la congruence entre les deux variables relatives à la présence des gangs dans l'évènement. Outre la similarité de leur couverture médiatique, un tableau de contingence présenté à l'annexe 1 révèle effectivement une relation très forte entre la référence aux gangs et leur implication réelle dans l'évènement ($\phi = 0,71$, $p < 0,001$). Puisque les reportages incluant une simple mention figurent en plus grande quantité, ceux-ci ont donc été privilégiés pour les analyses. Certaines variables ont

toutefois été exclues des analyses en raison d'un effectif trop restreint par catégorie. Des tableaux de contingence ainsi que des tests de moyenne ont d'abord été réalisés sur l'ensemble des variables relatives aux caractéristiques des événements rapportés, au contenu des reportages et à l'ampleur du traitement médiatique, de manière à évaluer la présence de lien entre ces variables et la référence aux gangs de rue dans le reportage.

3.2.1 Les caractéristiques des événements rapportés

Les premiers résultats permettent d'observer si les événements rapportés avec et sans référence aux gangs se différencient les uns des autres ou si, au contraire, ils sont comparables. Le tableau IX résume les caractéristiques de ces événements selon la présence des gangs.

Tableau IX. Relations entre les caractéristiques des événements rapportés et la présence de gangs de rue

| | Autre (n=207) | Gangs (n=210) | Total (n=417) | |
|--------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|--------------|
| | % | % | % | phi |
| Nombre d'évènements | | | | |
| Plus d'un | 11,1 | 27,1 | 19,2 | 0,20*** |
| Type d'évènement | | | | |
| Crime contre la personne | 77,8 | 80,0 | 78,9 | 0,03 |
| Crime relié aux drogues | 3,9 | 2,9 | 3,4 | -0,03 |
| Crime relié aux armes | 21,3 | 19,0 | 20,1 | -0,03 |
| Crime violent | 78,7 | 80,5 | 79,6 | 0,02 |
| Stade de développement | | | | |
| Détection de l'évènement | 52,7 | 42,9 | 47,7 | -0,10 |
| Enquête policière | 9,2 | 7,1 | 8,2 | -0,04 |
| Intervention policière | 21,7 | 26,7 | 24,2 | 0,06 |
| Procédures judiciaires | 12,6 | 20,0 | 16,3 | 0,10* |
| Lieu | | | | |
| Lieu public | 68,1 | 64,8 | 66,4 | -0,04 |
| Montréal | 38,8 | 42,9 | 40,8 | 0,04 |
| Province du Québec | 62,1 | 52,9 | 57,3 | -0,09 |
| Présence d'une arme | 76,3 | 81,9 | 79,1 | 0,07 |
| Arme à feu | 65,7 | 70,5 | 68,1 | 0,05 |
| Implication du crime organisé | 31,9 | 22,9 | 27,3 | -0,10* |
| | | p < 0,05* | p < 0,01** | p < 0,001*** |

Les événements rapportés avec et sans référence aux gangs de rue se différencient effectivement les uns des autres à quelques niveaux. D'abord, il est statistiquement plus

fréquent qu'un reportage sur les gangs de rue traite de plus d'un évènement à la fois ($\phi = 0,20$, $p < 0,001$) et fasse état des procédures judiciaires ($\phi = 0,10$, $p < 0,05$). À l'inverse, les reportages sans lien apparent avec le phénomène évoquent un peu plus fréquemment l'implication du crime organisé dans l'évènement ($\phi = -0,10$, $p < 0,05$). Les relations ne sont toutefois pas particulièrement fortes, le coefficient le plus élevé étant de 0,20.

Le prochain tableau résume les caractéristiques des personnes impliquées dans l'évènement selon la présence des gangs de rue.

Tableau X. Relations entre les caractéristiques des personnes impliquées dans l'évènement et la présence des gangs de rue

| | Autre | Gangs | Total | |
|-------------------------------------|--------------|--------------|-----------------|-------------------|
| | % (n) | % (n) | % (n) | ϕ |
| Caractéristique des suspects | | | | |
| Plus d'un suspect | 71,8 (207) | 79,0 (210) | 75,4 (417) | 0,08 |
| Jeune | 13,4 (67) | 18,2 (55) | 15,6 (122) | 0,07 |
| Femme | 11,7 (128) | 13,2 (121) | 12,4 (249) | 0,02 |
| Autre que caucasien | 43,8 (48) | 75,0 (48) | 59,4 (96) | 0,32** |
| Caucasien | 62,5 (48) | 31,2 (48) | 46,9 (96) | -0,31** |
| Membre de gang | 0,0 (33) | 80,0 (90) | 58,5 (123) | 0,72*** |
| Caractéristique des victimes | | | | |
| Plus d'une victime | 53,1 (207) | 50,5 (210) | 51,8 (417) | -0,03 |
| Plus d'un décès | 22,2 (207) | 29,5 (210) | 25,9 (417) | 0,08 |
| Plus d'un blessé | 18,8 (207) | 32,9 (210) | 25,9 (417) | 0,16** |
| Jeune | 16,4 (110) | 37,5 (96) | 26,2 (206) | 0,24** |
| Adulte | 83,6 (110) | 78,1 (96) | 81,1 (206) | -0,07 |
| Homme | 88,2 (144) | 88,7 (141) | 88,4 (285) | 0,01 |
| Femme | 31,9 (144) | 24,8 (141) | 28,4 (285) | -0,08 |
| Autre que caucasien | 38,1 (21) | 64,9 (37) | 55,2 (58) | 0,26 |
| Caucasien | 57,1 (21) | 35,1 (37) | 43,1 (58) | -0,21 |
| Victime innocente | 68,1 (69) | 42,7 (96) | 53,3 (165) | -0,25** |
| Membre de gang | 0,0 (69) | 55,2 (96) | 32,1 (165) | 0,58*** |
| | | $p < 0,05^*$ | $p < 0,01^{**}$ | $p < 0,001^{***}$ |

Les personnes impliquées dans l'évènement ne présentent pas non plus exactement les mêmes caractéristiques. En ce qui concerne le suspect, la majorité d'entre eux (62,5 %) sont caucasiens dans les reportages ne faisant pas référence au phénomène, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est question des gangs ($\phi = -0,31$, $p < 0,01$). Ceux-ci (75 %) ont effectivement plus souvent la peau d'une autre couleur ($\phi = 0,32$, $p < 0,01$). Il y a également quelques

distinctions quant au nombre de blessés ($\phi = 0,16$, $p < 0,001$), à la victimisation d'une personne d'âge mineure ($\phi = 0,24$, $p < 0,001$) ainsi qu'à la présence de victimes dites innocentes ($\phi = -0,25$, $p < 0,01$). Ces variables, de même que les précédentes, seront contrôlées dans les analyses multivariées, mise à part l'appartenance du suspect et de la victime aux gangs de rue. Étant donné qu'elle est fortement reliée à la variable indépendante, son intégration pourrait poser des problèmes de multicolinéarité.

3.2.2 Le contenu des reportages

Un premier effet de la présence des gangs de rue est observé sur la quantité d'information donnée par le journaliste pour décrire l'évènement. Le tableau XI présente le nombre moyen d'éléments utilisés pour décrire l'évènement ainsi que les personnes qui y sont impliquées.

Tableau XI. Relations entre le nombre d'éléments donnés pour décrire l'évènement et la présence des gangs de rue

| | Autres | | | Gangs | | | F |
|----------------------|---------|------------|-----|--------------|-----------------|-----|-------------------|
| | Moyenne | Écart type | n | Moyenne | Écart type | n | |
| Nb d'éléments | | | | | | | |
| Évènement | 6,77 | 2,13 | 207 | 7,53 | 2,46 | 210 | 11,38*** |
| Suspect | 2,68 | 1,99 | 207 | 2,91 | 2,20 | 210 | 1,29 |
| Victime | 4,79 | 2,06 | 168 | 4,42 | 2,39 | 172 | 2,33 |
| | | | | $p < 0,05^*$ | $p < 0,01^{**}$ | | $p < 0,001^{***}$ |

De manière générale, la présence des gangs de rue dans le reportage influence uniquement le nombre d'éléments évoqués par le journaliste pour décrire l'évènement ($F = 11,38$, $p < 0,001$). Un reportage en lien avec le phénomène fait référence à 7,53 éléments en moyenne pour décrire l'évènement, tandis que les autres reportages en évoquent 6,77. La relation est toutefois plutôt modeste, puisque c'est à peine 3 % de ce nombre qui est expliqué par la présence des gangs de rue dans le reportage. Quant aux personnes impliquées, les reportages utilisent sensiblement le même nombre de caractéristiques. Le tableau XII présente de manière plus spécifique en quoi les reportages faisant référence aux gangs de rue se distinguent des autres.

Tableau XII. Relations entre les éléments donnés pour décrire l'évènement et la présence des gangs de rue

| | Autres | Gangs | Total | |
|---------------------------|---------------|--------------|--------------|--------------|
| | % (n) | % (n) | % (n) | phi |
| Lieu | 85 (207) | 86,7 (210) | 85,9 (417) | 0,03 |
| Moment | 76,3 (207) | 78,1 (210) | 77,2 (417) | 0,02 |
| Déroulement | 58,9 (207) | 67,1 (210) | 63,1 (417) | 0,09 |
| Réaction policière | 93,7 (207) | 91,0 (210) | 92,3 (417) | -0,05 |
| Compléments | 58,0 (207) | 76,7 (210) | 67,4(417) | 0,20*** |
| Évènement violent | 53,0 (66) | 76,5 (119) | 68,1 (185) | 0,24** |
| Statistique | 27,3 (66) | 31,9 (119) | 30,3 (185) | 0,05 |
| Intervention policière | 28,8 (66) | 24,4 (119) | 25,9 (185) | -0,05 |
| Procédures judiciaires | 12,1 (66) | 10,1 (119) | 10,8 (185) | -0,03 |
| Plus d'un témoignage | 46,4 (97) | 50,4 (123) | 48,6 (220) | 0,04 |
| Plus d'une personne | 36,1 (97) | 43,1 (123) | 40,0 (220) | 0,07 |
| Autorité policière | 63,9 (97) | 69,9 (123) | 67,3 (220) | 0,06 |
| Acteur politique | 16,5 (97) | 18,7 (123) | 17,7 (220) | 0,03 |
| Acteur judiciaire | 9,3 (97) | 8,1 (123) | 8,6 (220) | -0,02 |
| Résident | 13,4 (97) | 18,7 (123) | 16,4 (220) | 0,07 |
| Témoin | 18,6 (97) | 8,9 (123) | 13,2 (220) | -0,14* |
| Victime ou proches | 12,4 (97) | 12,2 (123) | 12,3 (220) | -0,00 |
| Expert | 6,2 (97) | 16,8 (123) | 17,7 (220) | 0,27*** |
| | | p < 0,05* | p < 0,01** | p < 0,001*** |

Les résultats démontrent l'existence de quelques relations significatives entre la présence des gangs de rue dans la nouvelle et son contenu. Lorsqu'il est question des gangs, le contenu du reportage est plus susceptible d'être appuyé par un complément d'information (phi = 0,20, p < 0,001), dont un évènement antérieur de nature violente (phi = 0,24, p < 0,01) et le témoignage d'un expert (phi = 0,27, p < 0,001). Bien que les journalistes sollicitent davantage les propos de témoin dans les reportages diffusés sur Internet (phi = -0,14, p < 0,05), la relation n'est pas assez forte pour contrebalancer la présence significative d'un complément d'information dans les reportages associés aux gangs de rue. Les deux reportages télévisés ci-dessous illustrent le choix des journalistes d'insister sur certains éléments et moins sur d'autres. Le premier ne fait pas référence aux gangs de rue.

Une fusillade a éclaté en plein jour et devant plusieurs témoins cet après-midi sur le boulevard Henri-Bourassa à Montréal-Nord. Un crime qui a toutes les

apparences d'un règlement de compte. Le conducteur d'un véhicule utilitaire sport attendait à un feu rouge quand un autre véhicule s'est immobilisé à sa hauteur. Les suspects ont tiré au moins une vingtaine de projectiles en sa direction. L'homme a survécu à ses blessures.

À Toronto, la série noire des fusillades s'est poursuivie la nuit dernière. Quatre personnes ont été blessées par balle dans trois incidents distincts. Depuis lundi soir, la police de Toronto enquête sur six fusillades, dont une a fait deux morts et une vingtaine de blessés. Et rien pour rassurer les citoyens. Plusieurs tireurs, que l'on croit liés aux gangs de rue courent toujours.

Bien que le format et la durée de ces reportages soient comparables, la description que les journalistes font de l'évènement est très différente. Tandis que le premier offre une description relativement complète de l'évènement (lieu, moment, déroulement), le second insiste davantage sur le contexte dans lequel il s'est déroulé, soit à la suite de plusieurs fusillades survenues dans un court laps de temps. À cet effet, ce n'est pas tant l'évènement en soi qui importe, mais plutôt la situation dans laquelle il s'insère de manière générale, d'où l'ajout de complément d'information.

Même si les reportages avec et sans référence au phénomène ne se distinguent pas en ce qui a trait au nombre de caractéristiques évoquées par les journalistes pour décrire les personnes impliquées dans l'évènement, certaines sont propres à l'un ou l'autre des reportages. Le tableau XIII présente ces distinctions.

Tableau XIII. Relations entre les éléments donnés pour décrire les personnes impliquées dans l'évènement et la présence des gangs de rue

| | Autres | Gangs | Total | |
|--------------------------------------|--------|-----------|------------|--------------|
| | % | % | % | phi |
| Caractéristiques des suspects | n=207 | n=210 | n=417 | |
| Nombre | 83,6 | 79,5 | 81,5 | -0,05 |
| Caract. sociodémographiques 1 | 63,3 | 61,0 | 62,1 | -0,02 |
| Caract. sociodémographiques 2 | 18,1 | 16,7 | 17,7 | -0,03 |
| Comportements à risque | 20,3 | 45,7 | 33,1 | 0,27*** |
| Caract. personnelles | 29,0 | 33,8 | 31,4 | 0,05 |
| Caractéristiques des victimes | n=168 | n=172 | n=340 | |
| Nombre | 98,2 | 89,0 | 93,5 | -0,19** |
| Caract. sociodémographiques 1 | 87,5 | 82,0 | 84,7 | -0,08 |
| Caract. sociodémographiques 2 | 29,2 | 23,8 | 26,5 | -0,06 |
| Comportements à risque | 44,6 | 58,1 | 51,5 | 0,14* |
| Caract. personnelles | 32,1 | 45,9 | 39,1 | 0,14* |
| Blessures | 70,8 | 39,5 | 55,0 | -0,32*** |
| | | p < 0,05* | p < 0,01** | p < 0,001*** |

En ce qui concerne la description des personnes impliquées dans l'évènement, la présence des gangs de rue dans le reportage influence le choix des caractéristiques, principalement en ce qui a trait à la victime. Certaines sont plus susceptibles d'être utilisées dans les reportages sur les gangs et vice versa. Les reportages incluant une référence aux gangs de rue évoquent davantage les comportements à risque de la victime ($\phi = 0,14$, $p < 0,05$), soit son lien avec le milieu criminel et ses antécédents judiciaires, ainsi que ses caractéristiques personnelles ($\phi = 0,14$, $p < 0,05$), comme le nom ou le tempérament. C'est toutefois les variables relatives aux comportements à risque du suspect qui figurent parmi les plus fortement reliées à la présence des gangs de rue dans le reportage ($\phi = 0,27$, $p < 0,001$). Ce résultat n'est guère surprenant puisque plusieurs suspects membres de gang sont concernés dans les évènements rapportés et c'est cette affiliation qui est principalement évoquée par les journalistes. Certaines caractéristiques sont aussi plus susceptibles d'être présentes dans les reportages qui n'ont aucun lien avec les gangs de rue. Il y a notamment le nombre de victimes ($\phi = -0,19$, $p < 0,01$) et particulièrement l'état de leurs blessures ($\phi = -0,32$, $p < 0,001$) qui est la variable la plus fortement reliée à la présence des gangs dans le reportage. Tandis que 70,8 % des reportages sans lien avec le phénomène évoquent cet élément, c'est seulement 39,5 % des reportages associés aux gangs qui en font de même.

Bref, la présence des gangs de rue influence légèrement la quantité des détails donnés par le journaliste pour décrire l'évènement, mais beaucoup plus le choix des caractéristiques. Dans les deux cas, les éléments essentiels au rapport d'un évènement, que ce soit le lieu, le moment ou son déroulement, sont habituellement présents dans les reportages. Cependant, l'ajout de compléments d'information dans les reportages associés aux gangs permet de contextualiser davantage l'évènement, parfois même au détriment des faits. Cela a l'avantage de renforcer le contenu, même si celui-ci est relativement simpliste. Quant à la description des personnes impliquées dans l'évènement, les reportages sans lien apparent avec les gangs s'en tiennent principalement à une couverture plus traditionnelle, en rapportant le nombre de victimes et l'état de leurs blessures. Lorsqu'il est question des gangs de rue, la description de ces personnes est un peu plus personnalisée.

3.2.3 L'ampleur du traitement médiatique

Un second effet de la présence des gangs de rue dans le reportage est observé au niveau de l'ampleur du traitement médiatique. La présence des gangs de rue a d'abord été évaluée par rapport à la répétition du contenu. Les résultats du tableau de contingence sont présentés dans le tableau XIV.

Tableau XIV. Relations entre la répétition du contenu et la présence des gangs de rue

| | Autres (n=207) | Gangs (n=210) | Total (n=417) | |
|--------------------------------|----------------|---------------|---------------|--------------|
| | % | % | % | phi |
| Retour sur un évènement | 29,5 | 42,9 | 36,2 | 0,14** |
| | | p < 0,05* | p < 0,01** | p < 0,001*** |

D'après le tableau XIV, il existe une relation significative entre la présence du phénomène des gangs et la répétition du contenu ($\phi = 0,14$, $p < 0,01$). En effet, lorsqu'il est question des gangs de rue, les journalistes ont tendance à revenir plus d'une fois sur une même nouvelle, puisque seulement 57,1 % des reportages traitent de nouveaux cas comparativement à 70,5 % pour les autres reportages. Par contre, la relation est plutôt minime, étant donné un coefficient de force de 0,14.

Les divers indicateurs relatifs à l'ampleur du traitement médiatique des reportages ont également été mis en relation avec la présence des gangs. Le tableau XV fait état de ces résultats.

Tableau XV. Relations entre les indicateurs relatifs à l'ampleur du traitement médiatique et la présence des gangs de rue

| | Autres (n=207) | | Gangs (n=210) | | F |
|----------------------------------|----------------|------------|---------------|------------|---------|
| | Moyenne | Écart type | Moyenne | Écart type | |
| Longueur/durée (1 à 5) | 2,65 | 1,24 | 3,08 | 1,31 | 11,77** |
| Format (1 à 4) | 2,43 | 0,86 | 2,59 | 0,87 | 3,37 |
| Présence d'images (1 à 4) | 2,38 | 0,82 | 2,39 | 0,93 | 0,10 |
| Nombre (1 à 4) | 1,52 | 0,99 | 1,59 | 0,96 | 0,45 |
| Taille (1 à 4) | 2,37 | 0,97 | 2,38 | 1,04 | 0,02 |
| Diversité (1 à 4) | 1,83 | 0,84 | 1,99 | 1,07 | 2,85 |
| Ampleur générale (1 à 4) | 2,58 | 0,91 | 2,80 | 0,93 | 5,48* |

p < 0,05*

p < 0,01**

p < 0,001***

L'ampleur générale du traitement médiatique est légèrement influencée par la présence des gangs dans le reportage (F=5,48, p < 0,05). Ceux à l'égard du phénomène sont traités avec un peu plus d'importance, mais dans les deux cas, il s'agit de reportages considérés moyennement importants à importants. D'ailleurs, c'est à peine 2 % de cette importance qui varie en fonction de la présence des gangs de rue dans le reportage. De manière spécifique, la longueur/durée (F = 11,77, p < 0,01) permet aussi de distinguer les deux types de reportage. En effet, ceux en lien avec les gangs sont un peu plus longs (3,08), mais la différence reste encore minime. La présence des gangs influence entre 1 et 2 % seulement de la variation observée dans la longueur/durée des reportages. Même si la diversité des images n'est pas significativement influencée par la présence des gangs de rue dans le reportage, certaines sont plus propices à l'un ou à l'autre des reportages. À cet effet, le tableau XVI présente plus spécifiquement en quoi ces images se distinguent selon la présence des gangs dans le reportage.

Tableau XVI. Relations entre le type d'images présentées et la présence des gangs de rue

| | Autres (n=207) | Gangs (n=210) | Total (n=417) | |
|--------------------------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------|
| | % | % | % | phi |
| Types d'images | | | | |
| Lieu uniquement | 30,0 | 18,6 | 24,2 | -0,13** |
| Présence policière sur le lieu | 64,3 | 67,6 | 65,9 | 0,04 |
| Enquête policière | 12,6 | 21,9 | 17,3 | 0,12* |
| Citoyens sur le lieu | 23,2 | 21,0 | 22,1 | -0,03 |
| Traces de l'évènement | 17,4 | 25,2 | 21,3 | 0,10 |
| Images de la victime | 27,5 | 41,9 | 34,8 | 0,15** |
| Images du suspect | 23,7 | 28,1 | 25,9 | 0,05 |
| Symbole policier | 13,5 | 17,1 | 15,3 | 0,05 |
| Contexte | 6,3 | 16,2 | 11,3 | 0,16** |
| Punition de l'acte | 7,7 | 9,5 | 8,6 | 0,03 |
| | | p < 0,05* | p < 0,01** | p < 0,001*** |

Les reportages associés aux gangs de rue sont plus sujets à présenter certaines images et vice versa. Lorsqu'il est question des gangs, des images de l'enquête policière (phi = 0,12, p < 0,05) et de la victime (phi = 0,15, p < 0,01) sont plus susceptibles de se retrouver dans le reportage. Ces reportages incluent également des images complémentaires à l'évènement rapporté, notamment des éléments permettant de contextualiser les propos du journaliste (phi = 0,16, p < 0,01). À l'inverse, les reportages n'ayant aucun lien avec le phénomène vont favoriser des images du lieu seulement de l'évènement (phi = -0,13, p < 0,01). L'influence des gangs sur le choix de ces images est toutefois limitée. Les coefficients de force, lesquels oscillent entre 0,13 et 0,16, sont plutôt faibles et 15 % séparent au plus les proportions relatives à chaque type de reportages.

Dans l'ensemble, le traitement médiatique des nouvelles au sujet des gangs de rue diffère légèrement de celui des nouvelles-témoins. La répétition du contenu et la longueur/durée des reportages semblent procurer un traitement médiatique de plus grande ampleur à ceux associés aux gangs de rue. Les relations étant toutefois plutôt faibles, il est possible d'en douter et c'est pourquoi d'autres analyses s'avèrent nécessaires.

3.3 Les gangs de rue comme élément favorisant l'attrait médiatique d'une nouvelle

La section précédente a permis d'identifier la présence de certaines relations entre les variables à l'étude. À première vue, un traitement médiatique particulier serait accordé aux nouvelles associées au phénomène des gangs. L'objectif de cette dernière section est donc d'évaluer dans quelle mesure les gangs de rue génèrent un certain traitement lorsque d'autres éléments favorisant l'attrait médiatique d'une nouvelle sont pris en compte.

3.3.1 La sélection des prédicteurs

Outre la présence des gangs dans le reportage, 13 prédicteurs dichotomiques ont été sélectionnés pour les analyses multivariées. Un tableau de contingence réalisé entre les différents prédicteurs est présenté à l'annexe 1, afin d'éviter que ces derniers soient trop fortement reliés entre eux. Tout d'abord, certains ont été sélectionnés en raison de leur influence sur le traitement médiatique d'évènements criminels de manière générale. En effet, le mode de diffusion de l'information, le type de crime, l'endroit, le nombre de victimes, leur vulnérabilité, la relation entre la victime et l'auteur du délit ainsi que la couleur de la peau des personnes impliquées ont été évoqués comme étant des éléments favorisant l'attrait médiatique d'une nouvelle dans les études antérieures. Par conséquent, huit variables dichotomiques ont trait à ces éléments. La valeur 1 a été accordée à tout reportage diffusé sur Internet, faisant référence à un crime violent, perpétré dans un lieu accessible au public et impliquant plus d'une victime ainsi qu'une personne caucasienne et une autre qui ne l'est pas. De manière à considérer la vulnérabilité de la victime et l'absence de lien avec l'auteur du délit, une variable se rapporte à la victimisation d'une femme ou d'une personne d'âge mineur (1) et une autre à la présence d'une victime dite innocente (1).

D'autres prédicteurs ont été intégrés aux analyses, puisqu'ils sont étroitement liés au phénomène. Il s'agit du nombre de suspects et du recours aux armes. En effet, les gangs de rue constituent un regroupement d'individus, impliquant forcément plus d'un contrevenant. Par ailleurs, le phénomène est souvent associé à l'utilisation d'armes de toute sorte, mais particulièrement l'arme à feu. Afin d'isoler le mieux possible l'influence des gangs de rue sur

le traitement médiatique de la nouvelle, deux variables ont trait à ces éléments. La valeur 1 est attribuée à tout reportage impliquant plus d'un suspect et au recours à une arme à feu.

Finalement, quelques éléments relatifs aux caractéristiques des événements rapportés ont aussi été intégrés au modèle, puisque certaines d'entre elles différenciaient de manière significative les reportages associés aux gangs de ceux n'ayant aucun lien avec le phénomène dans les analyses préliminaires. Il s'agit de l'implication de groupes traditionnellement associés au crime organisé, du nombre d'événements traités par reportage ainsi que du stade de développement. La valeur 1 a donc été allouée à tout reportage traitant d'au moins deux événements et des procédures judiciaires et impliquant toute forme de crime organisé plus traditionnel.

Puisque les données de ce mémoire reposent uniquement sur le contenu des reportages, certaines caractéristiques, particulièrement en ce qui concerne les personnes impliquées dans l'événement, sont manquantes, ce qui fait considérablement diminuer la taille du corpus éligible aux analyses. Pour être en mesure de mener les analyses avec un échantillon suffisamment important, les valeurs manquantes des prédicteurs ont été remplacées par l'absence de la caractéristique, à savoir 0. La décision du journaliste de rapporter certains éléments au détriment d'autres peut expliquer la présence des valeurs manquantes, mais il se peut aussi que l'information ne fût pas connue au moment de la diffusion du reportage. Par conséquent, des éléments comme l'âge, le sexe, la couleur de la peau ou le lien des personnes impliquées dans l'événement avec le milieu criminel, qui ne sont pas connus du journaliste, ne peuvent pas influencer le traitement médiatique de la nouvelle. C'est pourquoi les valeurs manquantes seront considérées comme l'absence de la caractéristique.

3.3.2 Les modèles relatifs au contenu des reportages

Les analyses préliminaires en mises en évidence certaines relations statistiques entre la présence des gangs et le contenu du reportage, notamment en ce qui a trait au nombre d'éléments donnés par les journalistes pour décrire l'événement, à l'ajout de compléments d'information pour appuyer les propos du journaliste (référence à un événement violent,

témoignage d'experts et de témoins) et au recours à certaines caractéristiques pour décrire les personnes impliquées (nombre de victimes, blessure, comportement à risque du suspect et de la victime, caractéristiques personnelles de la victime). Chacun de ces éléments fait l'objet d'un modèle multivarié distinct. Le tableau XVII présente d'abord le modèle relatif au nombre d'éléments donnés par les journalistes pour rapporter l'évènement au public.

Tableau XVII. Régression linéaire multiple sur le nombre d'éléments donnés pour décrire les évènements rapportés

| Nombre d'éléments (n=417) | | | |
|--------------------------------|-----------|------------|--------------|
| | B | Bêta | |
| Diffusion sur Internet | 0,44* | 0,09 | |
| Plus d'un évènement | 0,38 | 0,06 | |
| Procédures judiciaires | -1,55*** | -0,25 | |
| Crime violent | 0,36 | 0,06 | |
| Lieu public | 1,33*** | 0,27 | |
| Arme à feu | 0,66** | 0,13 | |
| Gangs de rue | 0,73** | 0,16 | |
| Crime organisé | 0,18 | 0,04 | |
| Plus d'un suspect | 0,38 | 0,08 | |
| Plus d'une victime | 0,01 | 0,00 | |
| Victime vulnérable | 0,22 | 0,04 | |
| Victime innocente | 0,60* | 0,11 | |
| Personne caucasienne | -0,04 | -0,01 | |
| Personne autre que caucasienne | 0,98** | 0,16 | |
| R ² | 0,262 | | |
| Signification du modèle | p < 0,001 | | |
| | p < 0,05* | p < 0,01** | p < 0,001*** |

D'après les résultats du tableau XVII, le modèle permet d'expliquer 26,2 % du nombre d'éléments donnés par les journalistes pour décrire l'évènement au public. Parmi tous les prédicteurs, la diffusion du reportage sur Internet, le fait qu'un évènement survienne dans un lieu accessible au public et soit commis au moyen d'une arme à feu, la présence des gangs de rue, la victimisation d'une personne innocente ainsi que l'implication d'une personne qui n'est pas caucasienne augmentent le nombre d'éléments donnés par les journalistes pour décrire l'évènement au public. Lorsque le journaliste fait état des procédures judiciaires, la description de l'évènement est toutefois moins détaillée. Bien que la présence des gangs dans le reportage

influence de manière significative la description de l'évènement, il ne s'agit pas du meilleur prédicteur. En effet, c'est la perpétration d'un acte criminel dans un lieu accessible au public et le rapport des procédures judiciaires qui ont l'impact le plus important.

Les distinctions dans le nombre d'éléments donnés par les journalistes pour décrire l'évènement peuvent se manifester par l'ajout d'un complément d'information, c'est-à-dire tout élément permettant d'appuyer le contenu du reportage. Cela peut inclure des références à des évènements antérieurs ou des témoignages. Le tableau XVIII présente les modèles multivariés à cet effet. De manière générale, 21,1 % d'un tel ajout est expliqué par les prédicteurs du modèle. Parmi eux, c'est l'implication du crime organisé dans l'évènement ainsi que les gangs qui ont l'effet le plus considérable. Lorsque l'évènement est associé d'une quelconque manière au crime organisé traditionnel, le reportage est 3,47 fois plus susceptible d'inclure un complément d'information et 3,0 fois plus dans le cas des gangs de rue. Dans une moindre mesure, la diffusion du reportage sur Internet ainsi que l'utilisation d'une arme à feu augmentent respectivement de 1,69 et 1,82 les chances que les journalistes présentent un complément d'information. Le modèle permet une bonne classification dans 68,1 % des cas.

L'ajout d'un complément d'information dans le reportage peut se manifester par la référence à un évènement antérieur. L'ensemble des prédicteurs du modèle explique 21,9 % de la décision du journaliste d'inclure une référence à un évènement violent dans le reportage. C'est essentiellement la présence des gangs de rue et la diffusion du reportage sur Internet qui influence cette décision. En effet, ce type de complément est 4,0 fois plus probable de se retrouver dans le reportage lorsqu'il est question des gangs et entre 2,0 et 3,0 fois moins lorsqu'il est diffusé sur Internet. Les reportages incluant ces caractéristiques comportent une référence à un évènement violent dans 77,3 % des cas.

Tableau XVIII. Régressions logistiques sur l'ajout de compléments d'information dans les reportages

| | Complément (n=417) | | Évènement violent (n=185) | | Témoignage expert ³ (n=220) | | Témoignage témoin (n=220) | |
|--------------------------------|-----------------------|------|------------------------------|------|---|------|------------------------------|-------|
| | Wald | RC | Wald | RC | Wald | RC | Wald | RC |
| Diffusion sur Internet | 4,88* | 1,69 | 7,18** | 0,36 | 3,13 | 0,44 | 9,56* | 0,21 |
| Plus d'un évènement | 3,00 | 1,88 | 2,33 | 0,53 | 1,03 | 1,68 | 0,09 | 0,83 |
| Procédures judiciaires | 4,78* | 0,47 | 1,51 | 2,30 | 3,55 | 0,19 | 0,09 | 0,71 |
| Crime violent | 1,34 | 1,38 | 1,84 | 0,52 | 0,72 | 0,63 | 0,47 | 0,66 |
| Lieu public | 0,00 | 1,01 | 2,06 | 0,55 | 2,55 | 2,52 | 0,27 | 1,41 |
| Arme à feu | 4,70* | 1,82 | 1,80 | 1,87 | - | - | 4,67* | 10,74 |
| Gangs de rue | 19,43*** | 3,00 | 12,23*** | 4,00 | 9,23** | 5,80 | 4,14* | 0,36 |
| Crime organisé | 15,50*** | 3,47 | 0,47 | 1,32 | - | - | 6,27* | 0,14 |
| Plus d'un suspect | 0,11 | 0,92 | 1,79 | 0,60 | 2,98 | 0,44 | 0,05 | 0,89 |
| Plus d'une victime | 3,10 | 1,61 | 0,04 | 0,92 | 0,32 | 1,31 | 0,01 | 1,05 |
| Victime vulnérable | 0,15 | 1,14 | 2,47 | 0,42 | 10,07** | 0,07 | 0,83 | 1,74 |
| Victime innocente | 0,73 | 0,74 | 1,01 | 1,70 | 4,52* | 3,97 | 0,63 | 0,58 |
| Personne caucasienne | 2,12 | 1,64 | 0,03 | 0,92 | 7,39** | 4,81 | 0,41 | 1,47 |
| Personne autre que caucasienne | 2,44 | 1,73 | 0,02 | 1,08 | 8,37** | 4,54 | 1,64 | 0,39 |
| Nagelkerke (R ²) | 0,211 | | 0,219 | | 0,417 | | 0,317 | |
| Signification du modèle | p < 0,001 | | p < 0,01 | | p < 0,001 | | p < 0,001 | |
| % bonnes classifications | 68,1 | | 77,3 | | 87,3 | | 88,2 | |
| | | | | | p < 0,05* | | p < 0,01** | |
| | | | | | | | p < 0,001*** | |

³ Initialement, ce modèle présentait des rapports de cote significatifs très élevés en ce qui a trait à la présence d'une arme à feu, à l'implication du crime organisé et des gangs de rue, ce qui suggérait des problèmes de multicollinéarité. Les deux premiers prédicteurs ont donc été retirés du modèle de manière à ne conserver que l'effet de la présence des gangs de rue.

L'ajout d'un complément d'information dans le reportage peut aussi se manifester par l'intégration d'un témoignage, notamment celui d'un expert et d'un témoin. Tout d'abord, les prédicteur du modèle permettent d'expliquer 41,7 % de la décision du journaliste d'inclure les propos d'un expert dans le reportage. C'est essentiellement la présence des gangs de rue (RC=5,80, $p < 0,01$) l'implication d'une personne qui n'est pas caucasienne (RC=4,54, $p < 0,01$) et la victimisation d'une personne vulnérable (RC=0,07, $p < 0,01$) qui influence cette décision. Tandis que les deux premiers augmentent de quatre à cinq fois les chances qu'un tel témoignage soit inclus dans le reportage, la victimisation d'une personne innocente n'en est pas favorable. Le modèle permet une bonne classification dans 87,3 % des cas.

Quant à l'intégration des propos d'un témoin dans le reportage, les prédicteurs du modèle expliquent 31,7 % de la décision du journaliste. Parmi ceux-ci, c'est l'utilisation d'une arme à feu qui influence le plus fortement les probabilités que de tels propos soient rapportés. Ces reportages ont 10,74 fois plus de chances d'inclure le témoignage d'un témoin de l'évènement. Quant aux autres prédicteurs, la présence des gangs de rue (RC=0,36, $p < 0,05$), la diffusion du reportage sur Internet (RC=0,21, $p < 0,01$) et l'implication du crime organisé (RC=0,14, $p < 0,05$) diminuent les chances que les propos d'un témoin de l'évènement soient sollicités. La priorité serait accordée à d'autres éléments, notamment le témoignage d'un expert dans le cas des gangs de rue et du crime organisé. Ces prédicteurs permettent de bien classer les reportages dans 88,2 % du temps.

Les deux tableaux suivants présentent les modèles relatifs à la sélection des caractéristiques données par le journaliste pour décrire les personnes impliquées dans l'évènement. La présence de certains éléments fait effectivement en sorte que les journalistes n'aient pas recours aux mêmes caractéristiques pour décrire ces personnes.

Tableau XIX. Régressions logistiques sur les éléments donnés pour décrire traditionnellement les personnes impliquées dans l'évènement

| | Nombre de victimes (n=340) ⁴ | | Blessures de la victime (n=340) | | |
|--------------------------------|---|------|---------------------------------|------------|--------------|
| | Wald | RC | Wald | RC | |
| Diffusion sur Internet | 3,37 | 0,36 | 1,03 | 1,30 | |
| Plus d'un évènement | 0,81 | 0,60 | 5,26* | 0,46 | |
| Procédures judiciaires | 0,81 | 2,11 | 6,42* | 0,35 | |
| Crime violent | 1,00 | 1,78 | 2,49 | 1,68 | |
| Lieu public | 0,01 | 0,95 | 13,23*** | 3,17 | |
| Arme à feu | 5,57* | 3,74 | 2,54 | 1,68 | |
| Gangs de rue | 8,56** | 0,15 | 25,33*** | 0,25 | |
| Crime organisé | 0,18 | 0,76 | 0,63 | 0,77 | |
| Plus d'un suspect | 3,17 | 0,37 | 0,18 | 1,12 | |
| Plus d'une victime | - | - | 1,41 | 1,40 | |
| Victime vulnérable | - | - | 8,74** | 2,80 | |
| Victime innocente | - | - | 2,12 | 1,74 | |
| Personne caucasienne | 0,13 | 1,36 | 1,62 | 0,59 | |
| Personne autre que caucasienne | 1,81 | 4,24 | 2,92 | 0,54 | |
| Nagelkerke (R ²) | 0,285 | | 0,359 | | |
| Signification du modèle | p < 0,001 | | p < 0,001 | | |
| % bonnes classifications | 92,9 | | 70,6 | | |
| | | | p < 0,05* | p < 0,01** | p < 0,001*** |

⁴ En raison de problèmes de multicolinéarité tel que précédemment, les prédicteurs relatifs à la victimisation de plus d'une personne ainsi que d'une personne innocente et vulnérable ont été retirés du modèle.

Tableau XX. Régressions logistiques sur les éléments donnés pour décrire précisément les personnes impliquées dans l'évènement

| | Comportements à risque du suspect (n=417) | | Comportements à risque de la victime (n=340) ⁵ | | Caractéristiques personnelles de la victime (n=340) | |
|--------------------------------|---|-------|---|-----------|---|--------------|
| | Wald | RC | Wald | RC | Wald | RC |
| Diffusion sur Internet | 0,65 | 1,25 | 2,95 | 0,65 | 2,10 | 1,53 |
| Plus d'un évènement | 4,75* | 2,26 | 3,72 | 0,54 | 3,11 | 0,52 |
| Procédures judiciaires | 30,95*** | 10,30 | 3,06 | 2,02 | 9,82** | 4,24 |
| Crime violent | 7,05** | 2,83 | 0,14 | 0,89 | 0,02 | 0,96 |
| Lieu public | 20,46*** | 0,25 | 1,78 | 1,50 | 1,39 | 1,53 |
| Arme à feu | 5,76* | 0,46 | 0,41 | 1,23 | 4,39* | 2,33 |
| Gangs de rue | 26,81*** | 5,27 | 9,09** | 2,19 | 9,11** | 2,51 |
| Crime organisé | 1,60 | 1,49 | 11,57** | 3,24 | 24,32*** | 6,18 |
| Plus d'un suspect | 10,42** | 2,66 | 1,45 | 1,38 | 0,71 | 1,30 |
| Plus d'une victime | 3,15 | 0,56 | 12,54*** | 2,67 | 1,65 | 1,51 |
| Victime vulnérable | 0,99 | 0,65 | 7,04** | 2,13 | 0,13 | 1,14 |
| Victime innocente | 0,58 | 1,42 | - | - | 11,58** | 3,70 |
| Personne caucasienne | 9,97** | 3,68 | 9,970** | 3,43 | 13,61*** | 4,55 |
| Personne autre que caucasienne | 2,17 | 1,73 | 3,830 | 2,03 | 24,28*** | 6,92 |
| Nagelkerke (R ²) | 0,537 | | 0,283 | | 0,465 | |
| Signification du modèle | p < 0,001 | | p < 0,001 | | p < 0,001 | |
| % bonnes classifications | 83,2 | | 68,8 | | 80,9 | |
| | | | | p < 0,05* | p < 0,01** | p < 0,001*** |

⁵ En raison de problèmes de multicolinéarité tel que précédemment, le prédicteur relatif à la victimisation d'une personne innocente a été retiré du modèle.

Les deux modèles du tableau XIX ont trait à la mention du nombre de victimes et à l'état de leurs blessures, ce qui traduit une description plus traditionnelle des personnes impliquées dans l'évènement. De manière générale, le modèle permet d'expliquer respectivement 28,5 % et 35,9 % de la décision du journaliste de faire référence au nombre de victimes et à l'état de leurs blessures. Parmi tous les prédicteurs, c'est l'utilisation d'une arme à feu qui est le facteur le plus favorable à la mention du nombre de victimes en augmentant de 3,74 les chances que cela soit mentionné par le journaliste. Le lieu et la présence d'une victime vulnérable sont des facteurs propices à l'évocation des blessures de la victime. Lorsqu'un évènement survient dans un endroit public, il est 3,17 fois plus probable que le journaliste décrive la victime en fonction de ses blessures et 2,80 fois plus s'il y a victimisation d'une femme ou d'une personne d'âge mineur. Dans les deux cas, la présence des gangs dans le reportage réduit les chances que le journaliste opte pour ce genre de description. Une description moins traditionnelle serait donc privilégiée. Ces deux modèles permettent une bonne classification des reportages dans 92,9 et 70,6 % des cas.

Les modèles du tableau XX font référence à une description plus personnalisée des personnes impliquées dans l'évènement. Les deux premiers modèles permettent d'expliquer 53,7 % et 28,3 % de la décision du journaliste d'évoquer les comportements à risque du suspect et de la victime, en évoquant notamment leur lien avec le milieu criminel et leurs antécédents judiciaires. Sans être le meilleur prédicteur, la présence des gangs de rue dans le reportage est propice à l'évocation de ces comportements pour les deux protagonistes. Ceux du suspect sont 5,27 fois plus susceptibles d'être évoqués par le journaliste lorsqu'il est question des gangs de rue et 2,19 fois dans le cas des victimes. Les meilleurs prédicteurs d'une référence à ces comportements sont cependant le rapport des procédures judiciaires dans le cas du suspect (RC=10,30, $p < 0,001$) et l'implication d'une personne caucasienne dans le cas de la victime (RC=3,43, $p < 0,01$).

D'autres facteurs permettent aussi de prédire la décision du journaliste d'inclure le lien de ces personnes avec le milieu criminel et leurs antécédents judiciaires. Dans le cas du suspect, l'implication d'une personne caucasienne (RC=3,68, $p < 0,01$) et d'au moins deux suspects (RC=2,66, $p < 0,01$), la perpétration d'un crime violent (RC=2,83, $p < 0,01$) ainsi que le

rapport de plus d'un évènement (RC=2,26, $p < 0,05$) sont des facteurs favorables à ce type de description. Lorsque l'évènement survient dans un lieu accessible au public (RC=0,25, $p < 0,001$) et qu'il est commis au moyen d'une arme à feu (RC=0,46, $p < 0,05$), les journalistes vont toutefois privilégier un autre type de description pour le suspect. En contrepartie, c'est l'implication du crime organisé (RC=3,24, $p < 0,01$), la victimisation d'au moins deux personnes (RC=2,67, $p < 0,001$) ainsi que d'une personne vulnérable (RC=2,13, $p < 0,01$) qui sont les facteurs susceptibles d'entraîner ce type de description pour la victime. Il est intéressant de noter la présence des deux prédicteurs relativement à la couleur de la peau. Cela suggère que les évènements criminels impliquant des personnes dont la couleur de la peau est différente génèrent un traitement médiatique particulier, notamment en décrivant la victime selon son lien avec le milieu criminel et ses antécédents judiciaires. Ces deux modèles assurent une bonne classification des reportages dans 83,2 % et 68,8 % des cas.

Finalement, le dernier modèle permet d'expliquer 46,5 % de la décision du journaliste d'inclure les caractéristiques personnelles de la victime dans sa description des personnes impliquées dans l'évènement. La présence des gangs de rue dans le reportage favorise cette description. En effet, lorsqu'il est question des gangs, il est 2,51 fois plus probable que le journaliste évoque les caractéristiques personnelles de la victime, comme son nom ou son tempérament. Il ne s'agit pas toutefois du meilleur prédicteur. En effet, l'implication d'une personne caucasienne (RC=4,55, $p < 0,001$) et d'une qui ne l'est pas (RC=6,92, $p < 0,001$), du crime organisé traditionnel (RC=6,18, $p < 0,001$) et d'une victime innocente (RC=3,70, $p < 0,01$) ainsi que le rapport des procédures judiciaires (RC=4,24, $p < 0,01$) sont les éléments plus susceptibles d'influencer la décision du journaliste. Lorsque ces prédicteurs sont présents dans un évènement, la description de la victime inclut ses caractéristiques personnelles 80,9 % du temps.

En somme, la présence des gangs de rue dans le reportage influence son contenu, même lorsque d'autres éléments favorisant l'attrait médiatique d'une nouvelle sont considérés. Non seulement ils vont favoriser la quantité d'éléments donnés par le journaliste pour décrire l'évènement, mais ils sont aussi associés à un contenu particulier, notamment au niveau des compléments d'information. En effet, les gangs sont principalement responsables de

l'intégration d'une référence à un évènement violent dans le reportage et, dans une moindre mesure, du témoignage d'un expert. Bien que la présence des gangs de rue influence également la description que donne le journaliste des personnes qui sont impliquées dans l'évènement, celle-ci résultera de plusieurs autres éléments.

3.3.3 Les modèles relatifs au traitement médiatique

La présence des gangs de rue a également un certain effet sur l'ampleur du traitement médiatique des reportages. Les analyses préliminaires ont effectivement révélé l'influence des gangs de rue sur la répétition du contenu, l'ampleur générale du traitement médiatique, la longueur/durée du reportage et la présentation de certaines images. Ces éléments sont donc abordés dans les prochaines analyses.

Le tableau XXI s'attarde d'abord à la répétition du contenu, c'est-à-dire au retour des journalistes sur des nouvelles ayant déjà fait l'objet d'un reportage lors de la période de temps à l'étude (1^{er} janvier 2009 au 31 août 2010).

Tableau XXI. Régression logistique sur la répétition du contenu

| Retour sur un évènement (n=417) | | |
|--|-----------|------|
| | Wald | RC |
| Diffusion sur Internet | 11,64** | 0,44 |
| Plus d'un évènement | 0,73 | 0,77 |
| Procédures judiciaires | 18,57*** | 4,78 |
| Crime violent | 0,12 | 0,90 |
| Lieu public | 2,53 | 1,57 |
| Arme à feu | 2,21 | 1,60 |
| Gangs de rue | 8,98** | 2,13 |
| Crime organisé | 6,26* | 2,07 |
| Plus d'un suspect | 4,06* | 0,60 |
| Plus d'une victime | 16,57*** | 3,20 |
| Victime vulnérable | 0,02 | 0,96 |
| Victime innocente | 0,94 | 1,39 |
| Personne caucasienne | 4,43* | 1,95 |
| Personne autre que caucasienne | 6,55* | 2,23 |
| Nagelkerke (R ²) | 0,323 | |
| Signification du modèle | p < 0,001 | |
| % bonnes classifications | 73,9 | |

p < 0,05* p < 0,01** p < 0,001***

D'après les résultats du tableau, le modèle permet d'expliquer 32,3 % de la variation dans la répétition du contenu. Le fait de revenir sur une nouvelle ayant déjà été abordé est principalement dû au mode de diffusion, à son stade de développement et la victimisation d'au moins deux personnes. En effet, les reportages diffusés sur Internet sont deux fois moins susceptibles de revenir sur des événements ayant déjà été abordés. C'est une pratique plus fréquemment utilisée à la télévision. Par exemple, une fusillade du Vieux-Montréal contre Ducarme Joseph, un membre de gang bien connu du milieu, en mars 2010 a été abordée 17 fois dans le contenu télévisé et 5 fois seulement sur Internet. La redondance est donc beaucoup plus présente dans le contenu des reportages télévisés, lesquels n'hésiteront pas à revenir sur des nouvelles qu'ils considèrent importantes. À l'inverse, le contenu médiatique diffusé sur Internet est beaucoup plus varié. Par la suite, le rapport des procédures judiciaires ($RC=4,78$, $p < 0,001$) et le fait qu'il y ait au moins deux victimes ($RC=3,20$, $p < 0,001$) favorisent également le retour sur d'anciennes nouvelles. La présence des gangs de rue, l'implication du crime organisé, d'au moins deux suspects et de personnes dont la couleur de la peau est différente apparaissent ensuite dans une moindre mesure. Lorsqu'il est question des gangs, il est 2,13 fois plus probable que le reportage porte sur un événement antérieur. Le modèle permet de bien classer les reportages dans une proportion de 73,9 %.

Le tableau XXII présente les prédicteurs influençant l'ampleur du traitement médiatique des reportages de manière générale ainsi que leur longueur/durée plus spécifiquement.

Tableau XXII. Régressions linéaires multiples sur les indicateurs relatifs à l'ampleur du traitement médiatique

| | Ampleur générale (n=417) | | Longueur/durée des reportages (n=417) | |
|--------------------------------|-----------------------------|-----------|--|--------------|
| | B | Bêta | B | Bêta |
| Diffusion sur Internet | 0,06 | 0,03 | 0,27* | 0,11 |
| Plus d'un évènement | 0,12 | 0,05 | 0,02 | 0,01 |
| Procédures judiciaires | -0,09 | -0,04 | -0,39* | -0,11 |
| Crime violent | 0,10 | 0,04 | 0,27 | 0,08 |
| Lieu public | 0,20* | 0,10 | 0,15 | 0,05 |
| Arme à feu | 0,10 | 0,05 | 0,15 | 0,05 |
| Gangs de rue | 0,23* | 0,12 | 0,53*** | 0,20 |
| Crime organisé | 0,51*** | 0,25 | 0,97*** | 0,33 |
| Plus d'un suspect | 0,02 | 0,01 | 0,11 | 0,04 |
| Plus d'une victime | 0,13 | 0,07 | 0,27* | 0,11 |
| Victime vulnérable | 0,12 | 0,06 | 0,19 | 0,06 |
| Victime innocente | 0,28* | 0,12 | 0,47** | 0,15 |
| Personne caucasienne | 0,40** | 0,16 | 0,63*** | 0,18 |
| Personne autre que caucasienne | 0,53*** | 0,22 | 0,59*** | 0,18 |
| R ² | 0,209 | | 0,272 | |
| Signification du modèle | p < 0,001 | | p < 0,001 | |
| | | p < 0,05* | p < 0,01** | p < 0,001*** |

De manière générale, le modèle explique 20,9 % de la variation de l'ampleur du traitement médiatique donné aux reportages du corpus. Parmi tous les prédicteurs, c'est l'implication dans l'évènement de groupes plus traditionnellement associés au crime organisé et de personnes qui n'ont pas la peau de la même couleur qui entraîne un traitement médiatique de plus grande ampleur. La présence des gangs de rue y est également favorable, mais l'effet est toutefois moins important. Les prédicteurs relatifs à la présence des gangs de rue, à la victimisation d'une personne innocente et au fait que l'évènement soit survenu dans un endroit accessible au public détiennent les coefficients les plus faibles.

En considérant la longueur/durée des reportages de manière plus spécifique, les prédicteurs du modèle expliquent 27,2 % de la variation. Encore une fois, c'est l'association au crime organisé qui génère les reportages les plus longs. La présence des gangs de rue est tout de même relativement importante, puisqu'il s'agit du second meilleur prédicteur de la

longueur/durée des reportages. Ceux soulevant l'implication de personnes dont la couleur de la peau est différente, la victimisation d'au moins deux personnes, d'une personne innocente et ceux diffusés sur Internet sont également un peu plus longs. Le rapport des procédures judiciaires diminue toutefois la longueur/durée des reportages.

Même si la présence des gangs de rue n'influçait pas l'importance accordée aux images d'une quelconque manière (nombre, taille, diversité), certaines distinctions pouvaient s'observer quant au choix de ces images. Dans les analyses préliminaires, la présence des gangs de rue était associée à la présentation d'images illustrant le lieu seulement de l'évènement, l'enquête policière en cours, la victime ainsi que le contexte, c'est-à-dire tout élément permettant de contextualiser les propos du journaliste, comme des images d'un évènement antérieur. Le tableau XXIII présente les modèles relatifs à la présentation de ces images.

Tableau XXIII. Régressions logistiques sur les types d'images présentées dans les reportages

| | Image du lieu (n=417) | | Image de l'enquête policière (n=417) | | Images d'éléments contextuels (n=417) | | Images de la victime (n=417) | |
|--------------------------------|--------------------------|------|---|------|--|------|---------------------------------|------|
| | Wald | RC | Wald | RC | Wald | RC | Wald | RC |
| Diffusion sur Internet | 46,23*** | 0,14 | 29,66*** | 0,19 | 12,51*** | 0,25 | 32,31*** | 0,23 |
| Plus d'un évènement | 0,33 | 0,81 | 1,06 | 0,67 | 0,00 | 1,01 | 0,86 | 1,35 |
| Procédures judiciaires | 7,18** | 0,29 | 0,81 | 0,66 | 3,79 | 0,29 | 0,40 | 0,78 |
| Crime violent | 2,68 | 1,78 | 0,11 | 1,13 | 1,38 | 0,61 | 3,67 | 0,56 |
| Lieu public | 1,54 | 1,48 | 0,05 | 1,08 | 2,70 | 0,50 | 12,30*** | 2,99 |
| Arme à feu | 3,83 | 0,52 | 6,36* | 2,57 | 2,01 | 2,12 | 4,93* | 2,12 |
| Gangs de rue | 3,33 | 0,60 | 7,05** | 2,23 | 12,39*** | 4,39 | 9,86** | 2,32 |
| Crime organisé | 1,71 | 1,51 | 0,37 | 1,23 | 12,12*** | 4,15 | 2,13 | 0,62 |
| Plus d'un suspect | 0,00 | 0,99 | 1,09 | 1,37 | 5,48** | 0,40 | 0,12 | 0,91 |
| Plus d'une victime | 2,37 | 1,62 | 2,00 | 0,63 | 4,45** | 2,56 | 16,19*** | 3,25 |
| Victime vulnérable | 3,91* | 2,04 | 1,24 | 0,62 | 0,28 | 0,77 | 0,10 | 0,90 |
| Victime innocente | 0,03 | 1,06 | 1,61 | 1,73 | 0,34 | 1,34 | 0,27 | 1,21 |
| Personne caucasienne | 3,30 | 1,90 | 1,10 | 0,64 | 4,23* | 2,50 | 2,06 | 1,64 |
| Personne autre que caucasienne | 0,46 | 1,28 | 0,30 | 0,81 | 7,44** | 3,19 | 10,29** | 3,03 |
| Nagelkerke (R ²) | 0,296 | | 0,199 | | 0,325 | | 0,393 | |
| Signification du modèle | p < 0,001 | | p < 0,001 | | p < 0,001 | | p < 0,001 | |
| % bonnes classifications | 80,3 | | 83,5 | | 90,4 | | 74,1 | |
| | | | | | p < 0,05* | | p < 0,01** | |
| | | | | | | | p < 0,001*** | |

De manière générale, le choix d'inclure dans le reportage des images du lieu, de l'enquête policière, d'éléments contextuels et de la victime repose de 19,9 % à 39,3 % sur les prédicteurs des modèles. Dans tous les cas, la diffusion du reportage sur Internet diminue considérablement les probabilités que ces images soient présentées. Ces résultats ne sont guère surprenants vu la forme sous laquelle les images sont présentées dans ces reportages. Contrairement aux séquences visuelles des reportages télévisés, les photos limitent énormément la quantité d'images qu'il est possible de présenter. Internet offre la possibilité d'en faire de même avec la publication de vidéos, ce qui n'a cependant pas été fortement utilisé dans le cas présent.

De plus, la présence ou l'absence de certains éléments relativement à l'évènement et aux personnes impliquées suggère aussi la présentation de certaines images, ce qui est également le cas pour les gangs. En effet, dans de tels cas, le reportage tend à inclure des images de l'enquête policière ($RC=2,23$, $p < 0,01$), d'éléments contextuels ($RC=4,39$, $p < 0,001$) et de la victime ($RC=2,32$, $p < 0,01$). Contrairement aux analyses préliminaires, les gangs n'influencent plus le choix du journaliste d'éviter les images illustrant uniquement le lieu de l'évènement. Le phénomène a perdu sa valeur prédictive aux dépens du rapport des procédures judiciaires ($RC=0,29$, $p < 0,01$) et de la victimisation d'une personne vulnérable ($RC=2,04$, $p < 0,05$). De tous les prédicteurs, le rapport de plus d'un évènement, la perpétration d'un crime violent et la victimisation d'une personne innocente sont les seuls qui entraînent la présence d'aucune image spécifique parmi celles figurant dans les différents modèles. Ceux-ci assurent une bonne classification des reportages dans 74,1 % à 90,4 % du temps.

En somme, la présence des gangs de rue dans le reportage génère aussi un traitement médiatique particulier. De manière générale, les nouvelles à leur sujet sont traitées avec une plus grande importance. En considérant divers aspects du traitement médiatique de la nouvelle, les gangs de rue font l'objet de reportages plus longs, le contenu est plus redondant, d'autant plus qu'ils sont associés à certaines images en particulier. Toutefois, plusieurs autres éléments entrent également en ligne de compte. Dépendamment de l'aspect du traitement médiatique qui est considéré, l'influence de ces éléments peut se manifester à différents niveaux.

CHAPITRE 4

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET CONCLUSION

4. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET CONCLUSION

4.1 La synthèse des résultats

Dans le cadre de ce mémoire, l'étude de la couverture médiatique des gangs de rue a été entreprise avec deux objectifs à l'esprit. D'abord, un premier objectif était de décrire la couverture médiatique des gangs au Québec, d'après les médias audiovisuels et numériques. Ensuite, il s'agissait d'analyser l'influence du phénomène sur le traitement des nouvelles de nature criminelle, de manière à déceler l'attrait médiatique de la composante gang de rue.

En regard des résultats obtenus dans le cadre de ce mémoire, l'ensemble de la couverture médiatique des gangs de rue au Québec dépasse le simple rapport de faits, mais tend plutôt à s'articuler autour d'histoires. Grâce au concept du « storytelling » et de la dramaturgie, il est possible de considérer la couverture médiatique du phénomène des gangs au même titre qu'une œuvre cinématographique.

4.1.1 La couverture médiatique des gangs de rue : l'art de raconter une histoire

Les médias visent à informer le public, mais ils aspirent aussi à le divertir. Ils veulent capter son intérêt, mais surtout le conserver. Pour y parvenir, le contenu médiatique s'inspire grandement du « storytelling », une technique de communication basée sur la narration et qui sollicite l'émotivité du public (Myles, 2008). La couverture médiatique des gangs de rue au Québec prend donc la forme d'un récit où chaque reportage incarne une histoire. Ce sont des histoires toutefois simplifiées et mises en valeur.

4.1.1.1 Des histoires simplifiées

Les histoires sur les gangs de rue sont une simplification d'un phénomène qui est à l'origine très complexe. Tout comme la presse écrite, les histoires racontées par les médias audiovisuels et numériques dévoilent une facette particulière des gangs de rue, laquelle ne représente cependant pas l'ensemble du phénomène. Elles font référence à des éléments précis, comme la violence, l'ethnicité, le statut des membres de gang ainsi que des victimes et la réaction des autorités face à la problématique.

Tout d'abord, les médias audiovisuels et numériques associent les gangs de rue à des infractions variées, mais surtout violentes. En effet, à l'image des études antérieures sur la couverture médiatique des gangs par la presse écrite, les reportages analysés dans le cadre de ce mémoire traitent en grande majorité (80,5 %) de délits violents (fusillades, bagarres, agressions armées, etc.), commis essentiellement au moyen d'une arme (81,9 %), dont l'arme à feu (70,5 %). Les délits contre la propriété sont pratiquement absents, tandis que ceux lucratifs, comme les infractions reliées aux stupéfiants et l'exploitation sexuelle, sont rapportés dans approximativement un événement sur cinq. Par conséquent, en insistant sur la violence, les médias audiovisuels et numériques accentuent le côté menaçant des gangs, alors qu'en réalité, elle ne caractérise pas l'ensemble de leurs activités (Bjerregaard, 2002). La plupart s'engagent dans une variété de délits, mais avec une part importante d'activités lucratives comme le trafic de stupéfiants, l'exploitation sexuelle, le vol ou la fraude, qui apparaissent ici en faible proportion (Brown et coll., 2001; Huff et Shafer, 2002; Klein et Maxson, 1996; Schmidt, 2007).

Les médias audiovisuels et numériques, tout comme la presse écrite, insistent ensuite sur le caractère ethnique du phénomène, en soulevant l'implication de personnes qui ne sont pas caucasiennes. En effet, les trois quarts des reportages de l'échantillon traitent d'un événement qui concerne au moins une personne dont la peau n'est pas blanche. Étant donné qu'approximativement 82 % des gangs de rue au Canada sont composés de minorités visibles (Chettleburgh, 2007), les résultats ne démontrent pas vraiment de décalage avec la réalité, d'autant plus que les personnes caucasiennes ne sont pas complètement écartées du phénomène. La responsabilité de l'acte incombe effectivement à une personne caucasienne dans un peu plus du tiers des reportages. Cependant, les médias audiovisuels et numériques prennent le temps d'inclure cet élément dans leur couverture médiatique des gangs de rue, ce qui, aux yeux du public québécois, cristallise cette conception typique que le phénomène comporte bel et bien un aspect ethnique important.

Puis, les médias audiovisuels et numériques partagent une certaine conception de ce qu'est un membre de gang. À l'image de l'étude de Laramée (2012) sur la couverture médiatique des gangs par *La Presse*, les résultats obtenus dans ce mémoire suggèrent plusieurs recoupements

avec le crime organisé. En effet, que ce soit la mafia montréalaise ou les motards criminels par exemple, les groupes traditionnellement associé au crime organisé sont visés dans près du quart (22,9 %) des évènements rapportés en lien avec les gangs de rue. À cet égard, il est possible d'avancer que, dans le cas des médias à l'étude, les gangs de rue se rapprochent davantage d'une organisation criminelle que d'un simple groupe d'adolescents ou de jeunes adultes. Non seulement le rapprochement avec le crime organisé en constitue un exemple, mais il y a également la forte proportion d'adultes parmi les suspects. En effet, les reportages analysés dans ce mémoire traitent essentiellement d'évènements qui concernent des personnes d'âge adulte (89,1 %) et non d'âge mineur (18,2 %). Un autre exemple a trait à l'importance accordée à certains évènements. Dans la fusillade du Vieux-Montréal contre Ducarme Joseph, un membre de gang bien connu dans le milieu (17 reportages), le principal intéressé est dans la quarantaine. Dans la couverture médiatique suivant l'opération policière Axe contre des trafiquants de cocaïne dans le sud-ouest de Montréal (10 reportages), ceux considérés comme les têtes dirigeantes sont également des membres de gang âgés dans la quarantaine. En rapportant majoritairement ces cas où les membres de gang sont des adultes, les médias audiovisuels et numériques contribuent à documenter le fait que les gangs ne sont plus que des groupes de jeunes, mais bien souvent des organisations qui se rapprochent davantage du crime organisé.

Les médias audiovisuels et numériques insistent cependant moins sur le caractère aléatoire de la victimisation, contrairement aux résultats des études antérieures. Selon quelques auteurs, la presse écrite rapporte généralement des cas où la victime est dite innocente, c'est-à-dire qu'elle ne fréquente pas le milieu des gangs (Dusonchet, 2002, Thompson et coll., 2000). Étant donné que les risques d'être victime d'un acte criminel ne sont pas également répartis au sein de la population et que la violence des gangs de rue est majoritairement dirigée contre d'autres gangs (Bjerregaard, 2002; Brown et coll., 2001; Wemmers, 2003; White et Mason, 2006), cela a pour effet d'alimenter un sentiment d'insécurité au sein de la population qui n'est pas forcément justifié. Or, il en va autrement pour les médias audiovisuels et numériques. En effet, les reportages analysés soulignent plus fréquemment la victimisation de personnes qui entretiennent des liens avec les gangs (55,2 %). Bien que des victimes innocentes soient

concernées dans plusieurs cas (42,7 %), elles ne sont pas mises à l'avant-scène, ce qui semble plus représentatif de la réalité.

Finalement, les médias audiovisuels et numériques présentent la réaction des autorités qu'entraîne la détection d'un événement criminel associé aux gangs de rue. Très peu de reportages (4,3 %) offrent une analyse des événements, la plupart d'entre eux se rapportant plutôt à l'évolution de l'enquête, à des interventions policières ou aux procédures judiciaires. À l'instar des études de Thompson et ses collaborateurs (2000) et de Dusonchet (2002), les médias audiovisuels et numériques présentent surtout les efforts déployés par les autorités policières et les tribunaux pour contrer la problématique. D'un autre côté, les reportages analysés dans le cadre de ce mémoire incluent plusieurs témoignages d'experts (26,8 %), dont des enquêteurs spécialisés et des criminologues, et quelques-uns d'intervenants communautaires (5,7 %). Tandis que l'expert favorise la compréhension de l'évènement, et en l'occurrence du phénomène, l'intervenant communautaire présente une approche axée davantage sur la réhabilitation et la prévention. Or, de tels témoignages sont relativement rares en comparaison avec ceux misant sur la répression et la coercition. La plupart rapportent effectivement les propos de policiers (69,9 %), d'acteurs politiques (18,7 %) ou de représentants judiciaires (8,1 %) qui favorisent essentiellement cette approche.

En somme, même si les médias audiovisuels et numériques rapportent les événements associés aux gangs sans trop insister sur le stéréotype de l'ethnicité et en considérant la responsabilité des victimes, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une représentation réduite du phénomène. Les médias audiovisuels et numériques accentuent la violence des gangs de rue alors qu'elle n'est pas représentative de l'ensemble de leurs activités (Bjerregaard, 2002). Ils tendent aussi à situer le phénomène plus près du crime organisé que du regroupement d'adolescents et favorisent finalement la réaction des autorités policières, politiques et judiciaires face à la problématique des gangs de rue, laquelle est essentiellement répressive et coercitive. En conséquence, les médias audiovisuels et numériques mettent peu l'emphase sur les autres moyens susceptibles de comprendre et de prévenir la problématique des gangs. Le public a ainsi tôt fait d'associer le phénomène à la répression policière, bien plus qu'à l'intervention sociale.

Cette présentation de la problématique des gangs de rue au public québécois relève davantage de la narration mythique que du simple rapport de faits. En effet, les médias audiovisuels et numériques tendent à diaboliser le phénomène en le présentant comme un jeu de moralité, c'est-à-dire comme un combat entre les forces du bien et du mal (Thompson et al., 2000). À l'image du mythe, les gangs de rue perturbent l'ordre public, d'autant plus que les autorités policières et gouvernementales sont les mieux désignées pour vaincre leur menace et ainsi rétablir la paix. Bien que la narration mythique permette, d'une certaine manière, d'informer le public québécois sur des faits réels, elle sert également à le divertir, puisque ce sont les éléments les plus accrocheurs qui vont retenir principalement l'attention, à savoir le spectaculaire, l'exception, etc. En insistant sur une information de divertissement (« infotainment »), les médias audiovisuels et numériques présentent donc la problématique des gangs de rue de manière superficielle, c'est-à-dire au même titre que toute autre nouvelle dite légère (« soft news »).

4.1.1.2 Des histoires mises en valeur

Pour traiter une nouvelle, les journalistes ont la possibilité d'inclure divers éléments dans le reportage et de lui accorder un niveau d'importance variable. Par conséquent, tant le contenu que l'ampleur du traitement médiatique sont sujets à la subjectivité du journaliste et donc de varier en fonction de l'importance accordée aux différentes nouvelles.

Lorsqu'il est question des gangs de rue, le traitement de la nouvelle est relativement détaillé, dans le sens où les journalistes abordent majoritairement tous les éléments permettant de rapporter un événement de manière complète. En effet, les reportages analysés dans le cadre de ce mémoire contiennent généralement des indicateurs du lieu (86,7 %), du moment (78,1 %) et de certains éléments permettant d'en savoir un peu plus sur la manière dont s'est déroulé l'évènement (67,1 %). Plusieurs reportages vont également inclure des compléments d'information (77,6 %), comme des témoignages, mais aussi des références à d'autres événements, pour appuyer les propos du journaliste. Il y a toutefois lieu de mentionner qu'il s'agit majoritairement de références à des événements violents (76,59 %), ce qui, encore une fois, associe les gangs de rue à la violence. Les journalistes font également systématiquement

part de la réaction des autorités policières (92,9 %), notamment à travers le déroulement de l'enquête. Cela dénote encore une fois l'insistance des médias audiovisuels et numériques sur la réaction répressive et coercitive des autorités, mais cela traduit aussi la constance des efforts déployés par les corps policiers pour contrer la problématique. Quant à la description des personnes impliquées dans l'évènement, celle de la victime est un peu plus détaillée, mais cela ne signifie pas forcément que les médias audiovisuels et numériques lui accordent plus d'importance. En effet, il est plus long et ardu d'identifier le suspect d'un acte criminel que la victime, ce qui peut jouer considérablement sur sa description. Dans les deux cas, les journalistes ne s'en tiennent cependant pas toujours à une description globale et imprécise (nombre, sexe, âge, etc.), plusieurs en offrent même une description détaillée et personnalisée (nom, antécédent judiciaire, lien avec le milieu criminel, etc.). Ainsi, même si ces histoires au sujet des gangs ne sont pas représentatives du phénomène, il n'en reste pas moins qu'elles sont racontées de manière à ce que le public saisisse toute la nature de la nouvelle.

Les histoires au sujet des gangs de rue sont aussi mises en valeur grâce à l'ampleur du traitement médiatique que leur accordent les médias audiovisuels et numériques québécois. En tenant compte de l'ensemble des indicateurs du traitement médiatique (longueur/durée, format, importance des images), le niveau d'ampleur alloué aux nouvelles sur les gangs est en moyenne de 2,80 sur un continuum de 4 points, ce qui suggère que les journalistes leur accordent une certaine importance. Les journalistes vont également favoriser la pérennité de certaines nouvelles. En effet, ils n'hésitent pas à revenir sur des évènements jugés importants, notamment par le biais du déroulement de l'enquête ou des procédures judiciaires, et cela, même s'ils ont déjà fait l'objet de reportages antérieurs. Celles-ci étant surreprésentées par rapport aux autres dans le contenu médiatique québécois, le public tend à ne retenir que ces nouvelles, lesquelles deviennent ainsi une référence en matière de gang. Puisqu'il s'agit des nouvelles les plus spectaculaires, ce sont ces histoires un brin sensationnalistes du phénomène que proposent les médias audiovisuels et numériques à la population québécoise.

Finalement, il est intéressant de noter la stabilité dans la manière dont les médias audiovisuels et numériques racontent ces histoires, peu importe le niveau d'implication des gangs de rue dans l'évènement. Dans le cadre de ce mémoire, le lien avec les gangs a été considéré de deux

façons, soit à travers la simple référence au phénomène et l'implication réelle de ces groupes dans l'évènement. Tandis que le premier inclut tous les cas où le journaliste aborde la question des gangs pour une raison ou une autre dans son rapport de l'évènement, le second a traité uniquement aux reportages qui traitent d'un évènement pouvant être directement relié aux activités d'un gang de rue. Or, aucune distinction dans le traitement médiatique de ces évènements n'a pu être observée. Par exemple, un évènement attribuable à un membre de gang, mais résultant d'une dispute personnelle sans égard avec le gang en question, est traité de la même manière qu'un autre qui s'inscrit dans le cadre d'une « guerre de gangs ». La description de la nouvelle est similaire (description de l'évènement et des personnes impliquées) et l'ampleur du traitement médiatique est comparable (longueur/durée, format, images, etc.). Ainsi, la simple référence au terme « gang de rue » est suffisante pour traiter la nouvelle d'une manière particulière.

4.1.2 Les nouvelles au sujet des gangs de rue : l'art de construire de bonnes histoires

Plusieurs études se sont intéressées aux éléments qui favorisent l'attrait médiatique d'une nouvelle, mais la question des gangs de rue n'avait que très peu été abordée. Puisque les évènements associés au phénomène incluent quelques-uns de ces éléments (violence, absence de relation entre la victime et l'agresseur), il était possible d'envisager que ce soit la présence de tels éléments dans les nouvelles sur les gangs de rue qui font en sorte de les rendre intéressantes, plutôt que la présence des gangs en soi. Les analyses suggèrent toutefois que le phénomène est bel et bien attrayant d'un point de vue médiatique, indépendamment des autres éléments. En comparaison avec les nouvelles-témoins, celles au sujet des gangs de rue subissent effectivement un traitement médiatique particulier. Les journalistes offrent une description plus détaillée de l'évènement rapporté et incluent des compléments d'information pour appuyer leurs propos, dont certaines références à des évènements violents et les témoignages d'experts. Les reportages au sujet des gangs sont aussi davantage mis en valeur de par l'ampleur générale de leur traitement médiatique, mais aussi parce qu'ils sont plus longs et que leur contenu est plus répétitif. Ainsi, les médias ne font pas que présenter les nouvelles au sujet des gangs de rue sous la forme de simples histoires, ils les trouvent également intéressantes au point d'en ajuster le traitement médiatique.

Les nouvelles au sujet des gangs de rue sont susceptibles d'offrir de bonnes histoires parce que chacune d'elle est liée à la précédente de manière à donner au média la possibilité de les aborder comme un seul et unique récit. Contrairement à tout autre événement isolé, aussi violent soit-il, les nouvelles associées aux gangs de rue sont liées par un même contexte suivant la structure de base de tout bon drame cinématographique. Il comprend des personnages, des objectifs et des obstacles, le tout dans une action qui s'inspire de la conspiration criminelle (Lavandier, 2004). C'est pourquoi il n'est pas non plus surprenant de constater l'intérêt des médias pour les nouvelles concernant le crime organisé traditionnel et les nombreux parallèles entre l'un ou l'autre de ces phénomènes. L'extrait suivant est un exemple concret de cette conspiration unissant les nouvelles associées aux gangs de rue. Il est issu d'un reportage diffusé à Radio-Canada en février 2009 lors du journal télévisé de 22 h.

Après chaque fusillade, le commentaire de la police est souvent le même. Ces fusillades ressemblent étrangement à des règlements de compte entre criminels et ils n'hésitent même plus. Ils le font en plein jour, peu importe l'endroit, en toute impunité. Et parfois, des innocents en payent le prix, comme ici en mai 2008. La victime de la fusillade a été prise par erreur pour un autre membre d'une bande rivale. Mary Barber, qui a perdu son fils le jour de la fête des Mères, veut de l'action et des réponses. Mais trouver les coupables n'est pas une mince affaire selon cet inspecteur chargé de la lutte contre les gangs criminels. Ils se battent tous pour une seule chose. Ils veulent obtenir la plus grande part du marché de la drogue, un marché très lucratif d'une valeur de six milliards de dollars. [...] Elles [les bandes criminelles] ne cessent de grandir. Ils promettent de l'argent facile et un style de vie de riche avec grosses voitures.

Les nouvelles au sujet des gangs de rue représentent donc le scénario classique d'un conflit entre plusieurs personnages qui aspirent aux mêmes objectifs, à savoir la richesse, le pouvoir ou encore le respect du milieu. C'est la confrontation de ces objectifs, notamment à travers le contrôle des activités illicites, qui mène aux affrontements entre ces personnages et à la perturbation de l'ordre public. Bien qu'au départ la société n'agisse qu'à titre de spectatrice, elle devient rapidement concernée et se donne le devoir d'agir par l'entremise des autorités policières, des gouvernements et des tribunaux. Ce qui était à la base un conflit personnel pour

des intérêts communs devient littéralement un combat entre les forces du bien et du mal à l'image, encore une fois, de la narration mythique.

Bref, c'est en référence à ce contexte particulier que les événements associés aux gangs de rue et à toute autre forme d'organisation criminelle deviennent de parfaites histoires dramatiques. Ce n'est pas tant l'histoire, ou la nouvelle, en soi qui importe, mais plutôt l'ensemble du récit dans lequel elle s'insère, d'où le peu d'égard envers le véritable rôle qu'ont pu y jouer les gangs de rue. Les nouvelles sur les gangs se présentent donc à la manière d'un récit qui se renouvelle au fil des incidents, avec des groupes protagonistes, sous l'œil intéressé et inquiet du public. Ces protagonistes ont des noms que l'on retient, des histoires qui frappent l'imaginaire et le tout se déroule à quelques pâtés de maison du citoyen québécois.

4.2 Les limites de l'étude

Ce mémoire présente quelques limites qu'il importe de soulever. Une première a trait à la sélection des nouvelles-témoins. Bien que des analyses aient été menées dans le but de vérifier que les reportages au sujet des gangs de rue soient relativement similaires à ceux formant le groupe de comparaison, il est probable que, outre les caractéristiques de l'évènement considérées dans ce cas-ci, quelques distinctions persistent. Ainsi, ces distinctions peuvent avoir influencé d'une quelconque manière le traitement médiatique de la nouvelle et, par conséquent, biaisé les résultats.

Une seconde limite a trait à la nature des données étudiées. Le traitement médiatique de la nouvelle a, en partie, été évalué en fonction de la décision du journaliste de rapporter certaines informations. Or, il se peut fort bien que le rapport de ces informations soit davantage le reflet de ce qui est accessible aux journalistes plutôt que le résultat d'un processus décisionnel. Ainsi, une nouvelle décrite brièvement ne signifierait pas forcément que les journalistes lui accordent un faible traitement médiatique, mais plutôt que les autorités policières gardent certaines informations confidentielles. De plus, le fait que les données reposent uniquement sur le contenu des reportages ne permet pas d'évaluer l'influence réelle des caractéristiques des personnes impliquées dans l'évènement sur le traitement de la nouvelle. En effet, certaines

caractéristiques ont très peu été évoquées par les journalistes, limitant ainsi la description de ces personnes. Par exemple, seulement 23 % des reportages du corpus permettaient d'obtenir la couleur de la peau du suspect et à peine 14 % dans le cas de la victime. C'est pourquoi il a été impossible d'évaluer l'influence de cet aspect en ce qui a trait au suspect et à la victime séparément. Même en supposant que les journalistes ne détenaient pas l'information et donc qu'il ne pouvait pas y avoir d'effet sur le traitement médiatique de la nouvelle, il est probable que les résultats ne reflètent pas l'influence réelle de ces caractéristiques. L'utilisation de données policières pourrait permettre d'obtenir de plus amples informations sur les personnes impliquées dans un événement criminel. Cela permettrait également de considérer dans quelle mesure les événements associés aux gangs de rue sont intégrés dans le contenu médiatique et d'identifier, le cas échéant, les éléments qui déterminent leur sélection.

Une autre limite a trait à la généralisation des résultats. Ce mémoire repose uniquement sur le contenu d'un réseau de télévision publique, à savoir la Société Radio-Canada. Or, son mandat est régi par la *Loi sur la Radiodiffusion* adoptée en 1991, ce qui implique que sa programmation est soumise à certaines règles. Cela peut se refléter dans le contenu des nouvelles, lequel sera ainsi difficilement généralisable à d'autres qui ne sont pas assujettis à la même réglementation, notamment les entreprises médiatiques privées. Au Québec, il en existe d'ailleurs plusieurs, dont le Groupe TVA. Celui-ci est un important réseau privé de télévision en Amérique du Nord et concurrence d'ailleurs fortement Radio-Canada depuis bon nombre d'années. Par conséquent, les résultats obtenus dans le cadre de ce mémoire sur le traitement médiatique des nouvelles au sujet des gangs de rue ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble des médias du Québec. C'est pourquoi il serait également pertinent de considérer cette diversité médiatique sur la manière dont les gangs de rue sont couverts.

Finalement, ce mémoire a analysé l'influence des caractéristiques de l'évènement et des personnes impliquées sur le traitement médiatique de manière indépendante. Autrement dit, les résultats permettent d'observer quels sont les changements survenant dans le traitement médiatique de la nouvelle lorsque telle caractéristique est présente. Cependant, un même évènement comporte bien souvent plusieurs caractéristiques, voire plusieurs éléments qui favorisent généralement l'attrait médiatique d'une nouvelle, ce qui pourrait être propice à un

effet d'interaction. Puisque l'association aux gangs de rue constitue en soi un de ces éléments et que les évènements à leur sujet en incluent aussi d'autres, il pourrait s'en suivre un traitement médiatique plus important que si l'influence de ces éléments est considérée individuellement. Cette perspective pourrait également mettre en évidence l'influence d'éléments qui, à première vue, n'entraînaient aucun traitement médiatique particulier.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Beaudoin, C.E. (2008). The internet's impact on international knowledge, *New Media & Society*, 10 (3): 455-474.
- Bjerregaard, B. (2002). Self-Definition of Gang Membership and Involvement in Delinquent Activities, *Youth & Society*, 34 (1): 31-54.
- Brown, W.B., Shelden, R.G. et Tracy, S.K. (2001). *Youth Gangs in American Society*. Toronto: Wadsworth/Thomson Learning.
- Cefrio (2012). *NETendances - Internet comme source d'information et mode de communication*. Récupéré le 10 mars 2013 du site de Cefrio, section *Publications*: <http://www.cefrío.qc.ca/publications/>
- Chettleburgh, M. C. (2007). *Young thugs: Inside the dangerous world of Canadian street gangs*. Toronto, Canada: HarperCollins.
- Cohen, S. (1980). *Folk Devils and Moral Panics: The Creation of the Mods and Rockers*. Oxford: M. Robertson.
- Covey, H.C. (2010). *Street Gangs throughout the World*. Springfield, III: Charles C. Thomas.
- De Bonville, J. (2006). *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique*. Bruxelles: Éditions De Boeck Université.
- Dorfman, L., et Schiraldi, V. (2001). *Off Balance: Youth, Race & Crime in the News*. Récupéré le 24 novembre 2011 du site de Building Blocks for Youth: www.buildingblocksforyouth.org.

- Dubois, J. (2003). La couverture médiatique du crime organisé : peur et consensus, *Les Cahiers du journalisme*, 12: 314-325.
- Dusonchet, A. (2002). *Images et mirages culturels de la réalité des gangs de jeunes dans la presse francophone montréalaise*. (Mémoire de maîtrise non publié). Université de Montréal.
- Duwe, G. (2000). Body-Count Journalism: The Presentation of Mass Murder in the News Media, *Homicide Studies*, 4 (4): 364-399.
- Ericson, R.V., Baranek, P.M., et Chan J.B.L. (1991). *Representing Order: Crime, Law, and Justice in the News Media*. Toronto: University of Toronto Press.
- Esbensen, F-A. et Tusinski, R.E. (2007). Youth Gangs in the Print Media, *Journal of Criminal Justice and Popular Culture*, 14 (1): 21-38.
- Eveland, W.P., Jr. (2003). A “Mix Attributes” Approach to the Study of Media Effects and New Communication Technologies. *Journal of Communication*, 53 (3): 395-410.
- Fasiolo, R., et Leckie, S. (1993). *Analyse de la couverture du phénomène des gangs par les medias canadiens*. Ottawa, Canada: Solliciteur général du Canada.
- Gabor, T., et Weimann, G. (1987). La couverture du crime par la presse : un portrait fidèle ou déformé? *Criminologie*, 20 (1): 79-98.
- Garland, D. (2001). *The culture of control: Crime and social order in contemporary in society*. Chicago: University of Chicago Press.
- Huff, C.R., et Shafer, K.H. (2002). Gangs and community-oriented policing: Transforming organizational culture. Dans C.R. Huff (dir.), *Gangs in America III* (p. 131-146). Newbury Park, CA: Sage.

- Johnstone, J.W.C., Hawkins, D.F., et Michener, A. (1994). Homicide Reporting in Chicago Dailies, *Journalism Quarterly*, 71 (4): 860-872.
- Klein, M.W. et Maxson, C.L. (1996). *Gang structures, crime patterns, and police responses*. Los Angeles, CA: Social Science Research Institute, University of Southern California.
- Lagacé, M-C., Elissalde, J. et Renaud, L. (2010). L'utilisation des médias francophones du Québec et la perception des messages sur la santé, l'alimentation et l'activité physique: résultats de sondages dans la population québécoise. Dans L. Renaud (dir.), *Les médias et la santé. De l'émergence à l'appropriation des normes sociales* (p. 323-342). Québec, Canada: Presses de l'Université du Québec.
- Laramée, G. (2012). La représentation médiatique des gangs dans le journal *La Presse* de 1980 à 2010: la mise en discours d'une « problématique sociale ». Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Lavandier, Y. (2004). *La dramaturgie: les mécanismes du récit : cinéma, théâtre, opéra, radio, télévision, bande dessinée*. Cergy France: Le Clown & l'enfant.
- Marsh, I., et Melville, G. (2009). *Crime, Justice and the Media*. New York: Routledge.
- Ministère de la Sécurité publique. (2011). *Plan d'intervention québécois sur les gangs de rue 2011-2014*. Québec: ministère de la Sécurité publique, gouvernement du Québec.
- Myles, B. (2008). *Journalistes ou scénaristes? La mise en scène de la différence dans les médias de masse*. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal.

- Peelo, M., Francis, B., Soothill, K., Pearson, J. et Ackerley, E. (2004). Newspaper Reporting and the Public Construction of Homicide, *British Journal of Criminology*, 44 (2): 246-275.
- Perrone, P.A. et Chesney-Lind, M. (1997). Representation of Gangs and Delinquency: Wild in the Streets, *Social Justice*, 24 (4): 96-116.
- Pilon, A. (2008). *Sociologie des médias du Québec: de la presse écrite à Internet*. Montréal: Éditions Saint-Martin.
- Pritchard, D., et Hughes, K.D. (1997). Patterns of Deviance in Crime News. *Journal of Communication*, 47 (3): 49-67.
- Sacco, V.F. (1995). Media Constructions of Crime, *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 539: 141-154.
- Schmidt, L. (2007). Gangs as a social structure: What law enforcers need to understand. Dans L. Schmidt et J. O'Reilly (dir.), *Gangs and law enforcement: A guide for dealing with gang-related violence* (p. 21-42). Springfield, Ill.: C. C. Thomas.
- Sheley, J.F et Ashkins, C.D. (1981). Crime, Crime News and Crime Views, *Public Opinion Quarterly*, 45: 492-506.
- Solomon, E. (2005). Is the Press the Real Power Behind Punitivism? *Criminal Justice Matters*, 59 (1): 34-35.
- Sondage Léger Marketing (2004). Étude sur le sentiment de sécurité des Montréalais.
- Sorenson, S.B., Peterson Manz, J.G et Berk, R.A. (1998). News Media Coverage and the Epidemiology of Homicide, *American Journal of Public Health*, 88 (10): 1510-1514.

- Spencer, J. (1999). Crime on the Internet: Its Presentation and Representation, *The Howard Journal*, 38 (3): 241-251.
- Service de Police de la Ville de Montréal. (2009). *Actualité Gangs De Rue*. Montréal: Service de police de la Ville de Montréal.
- Surette, R. et Otto, C. (2002). A test of a crime and justice infotainment measure, *Journal of Criminal Justice*, 30: 443-453.
- Surette, R. (2007). *Media, Crime, and Criminal Justice: Images and Realities*. Belmont: West/Wadsworth.
- Thompson, C.Y., Young, R.L., et Burns, R. (2000). Representing Gangs in the News: Media Constructions of Criminal Gangs, *Sociological Spectrum*, 20: 409-432.
- Thussu, D. K. (2009). *News as Entertainment : The Rise of global Infotainment*. Los Angeles: Sage.
- Valiquet, D. (2009). Projet de loi C-14 : Loi modifiant le Code Criminel (crime organisé et protection des personnes associées au système judiciaire). Parlement du Canada, Division des affaires juridiques et législatives, Ottawa, Ontario, LS-608F.
- Wemmers, J. (2003). *Introduction à la victimologie*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- White, R. et Mason, R. (2006). Youth Gangs and Youth Violence: Charting the Key Dimensions, *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, 39 (1): 54-70.
- Yar, M. (2012). Crime, media and the will-to-representation: Reconsidering relationships in the new media age, *Crime, Media, Culture*, 8 (3): 245-260.

APPENDICE (ANNEXE)

Annexe 1 Tableau de contingence entre les prédicteurs

| | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|------------------------------------|------|----------|----------|---------|---------|--------|-------|---------|--------|-------|---------|----------|---------|----------|
| 1. Crime violent | 0,08 | 0,05 | 0,02 | -0,03 | -0,05 | -0,00 | 0,02 | 0,05 | -0,02 | -0,02 | 0,02 | 0,02 | 0,05 | 0,04 |
| 2. Lieu public | - | -0,21*** | 0,23*** | 0,11* | 0,07 | 0,01 | -0,04 | -0,05 | -0,10* | 0,04 | 0,10 | 0,35*** | -0,16** | -0,20*** |
| 3. Plus d'un suspect | - | - | -0,19*** | -0,07 | -0,13** | -0,01 | 0,04 | 0,07 | 0,17** | 0,01 | 0,08 | -0,27*** | 0,09 | 0,15** |
| 4. Plus d'une victime | - | - | - | 0,28*** | 0,29*** | -0,01 | -0,03 | 0,26*** | -0,08 | -0,05 | 0,04 | 0,34*** | -0,14** | -0,22*** |
| 5. Victime innocente | - | - | - | - | 0,55*** | 0,19** | -0,04 | 0,05 | 0,19** | -0,01 | -0,01 | 0,17** | -0,06 | -0,15** |
| 6. Victime vulnérable | - | - | - | - | - | 0,08 | -0,10 | 0,01 | 0,05 | -0,01 | -0,10* | 0,17*** | -0,01 | -0,16** |
| 7. Personne caucasienne | - | - | - | - | - | - | -0,09 | -0,01 | 0,16** | -0,02 | -0,02 | 0,02 | -0,03 | 0,15** |
| 8. Référence GDR | - | - | - | - | - | - | - | 0,20*** | 0,10* | 0,01 | 0,23*** | 0,05 | 0,71*** | -0,10* |
| 9. Plus d'un évènement | - | - | - | - | - | - | - | - | -0,02 | -0,04 | 0,11* | 0,14** | 0,11* | 0,01 |
| 10. Procédures judiciaires | - | - | - | - | - | - | - | - | - | -0,02 | 0,20*** | -0,21*** | 0,10* | 0,01 |
| 11. Internet | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | -0,13** | 0,05 | -0,05 | -0,11* |
| 12. Personne autre que caucasienne | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 0,07 | 0,15** | 0,02 |
| 13. Arme à feu | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | -0,01 | -0,18*** |
| 14. Évènement GDR | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | -0,11* |
| 15. Crime organisé | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

p < 0,05*

p < 0,01**

p < 0,001***